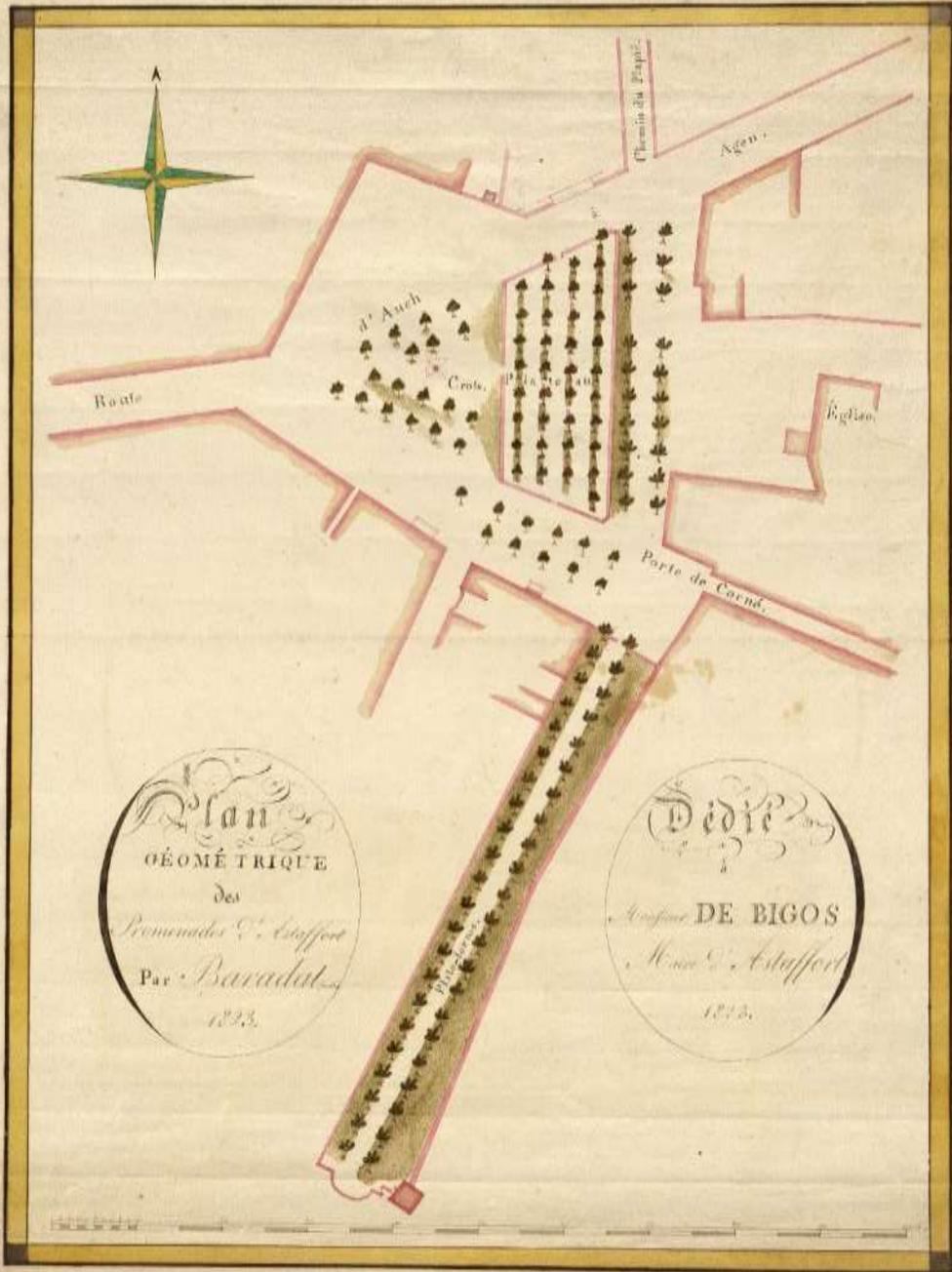


Nuits d'été

SAUVETERRE-SAINT-DENIS – 25 JUILLET 2019

Les Archives départementales
viennent à votre rencontre.....









ACADÉMIE
de Bordeaux

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
de Lot-et-Garonne

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

Le Recteur de l'Académie de Bordeaux,

Vu le décret du 23 décembre 1882 ;

Vu les articles 242 à 253 de l'arrêté du 18 janvier 1887, modifiés par les arrêtés des 17 septembre 1898, 9 décembre 1901, 10 mai 1904 et 26 juillet 1909 ;

Vu le décret et arrêté du 26 juillet 1909 ;

Vu le procès-verbal de l'examen subi par Mlle *Sailhan Germaine André Dorothée*, dans les conditions déterminées par les règlements susvisés ;

Vu le certificat en date du *10 Juillet 1914*, par lequel la Commission siégeant à *Nérac* département de *Lot-et-Garonne*, pour la session de *1914*, atteste que Mlle *Sailhan Germaine André Dorothée*, née le *18 Juillet 1897*, à *Nérac* département de *Lot-et-Garonne* a subi avec succès les épreuves de l'examen du Certificat d'études primaires supérieures et a été jugé apte à obtenir un Certificat d'études primaires supérieures (Section d'enseignement général).

Délivre à Mlle *Sailhan Germaine André Dorothée* présent Certificat.

Fait à *Bordeaux*, le *19 AOUT 1914*.

Signature de l'Impétrant

J. Sailhan *10 Juillet 1914*
à *Nérac*.



Le Recteur de l'Académie de Bordeaux

J. La Roche
Inspecteur d'Académie délégué

(*) Indiquer l'une des cinq mentions prévues à l'article 253 de l'arrêté du 18 janvier 1887, modifié par les arrêtés des 17 septembre 1898 et 26 juillet 1909.

no 114 Gupot

No 2 de B

ce papier a été surré du feu

Astaffort - Halle aux Grains





HOTEL & CAFE CENTRAL A. MONESTES, Propriétaire
Cuisine bourgeoise, Chambres confortables — Prix Modérés

VILLE D'ASTAFFORT

L. FERRIS & C^{IE}
ARCHITECTES
10, RUE DE LA PAIX, PARIS

PROJET DE MONUMENT AUX MORTS
ÉSCALIER MONUMENTAL
KIOSQUE POUR LA MUSIQUE
AMENAGEMENT DE LA PROMENADE

GRILLE ET BALUSTE
ENTOURANT LE MONUMENT



Echelle de 1:200 m.

ESCALIER DÉPOSÉ
SUR LA PROMENADE



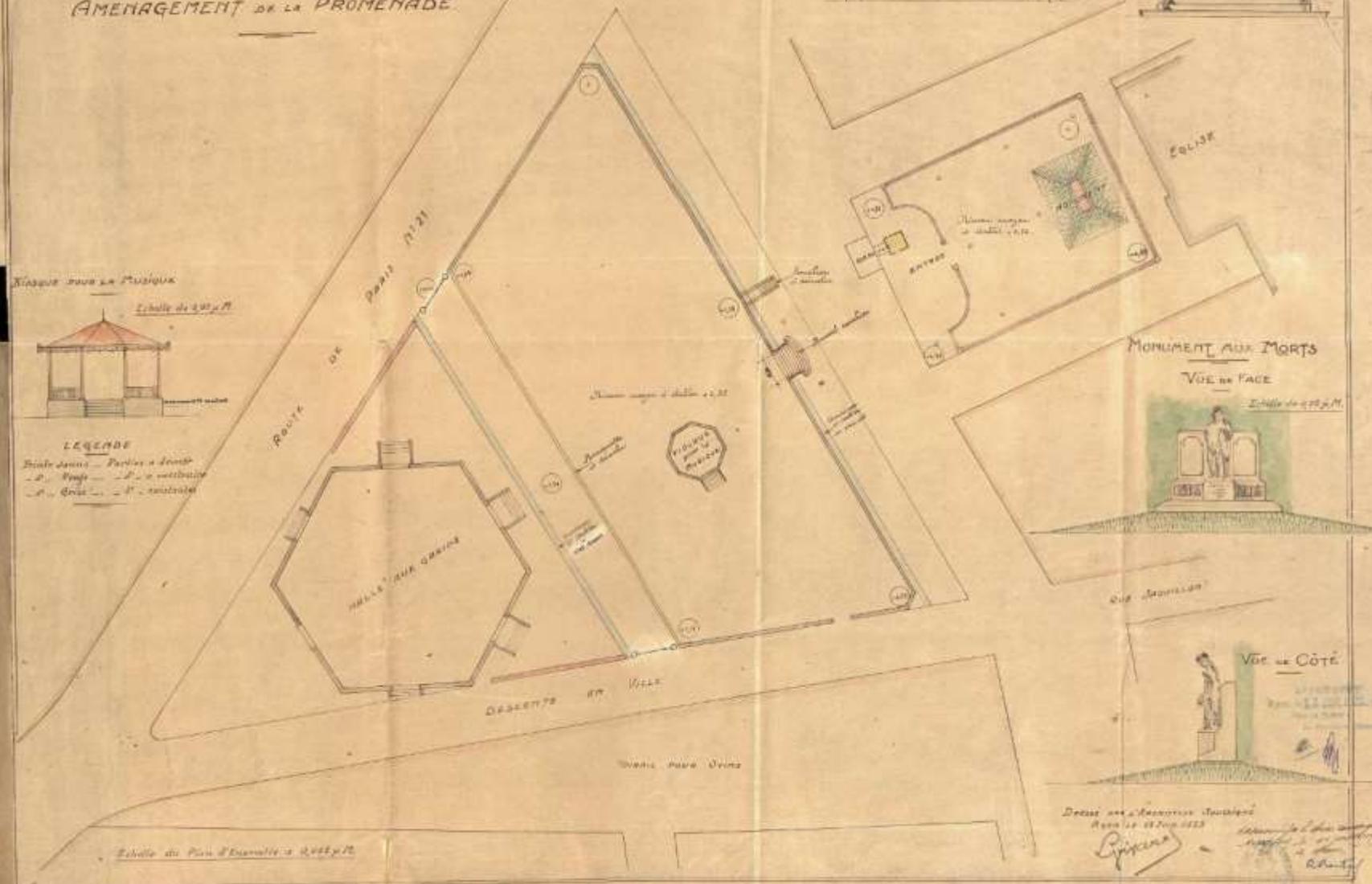
Kiosque pour la Musique

Echelle de 1:200 m.



LEGENDE

Bois de chêne - Parties à décor
- P. - Plâtre - P. - à sculpture
- P. - Bois - P. - marbre



MONUMENT AUX MORTS

VUE DE FACE

Echelle de 1:200 m.



VUE DE CÔTÉ



Dessiné par l'Architecte L. Ferris
Approuvé le 19 Juin 1913

Ferris

Approuvé par le Maire
le 19 Juin 1913
Le Maire

Echelle du Plan d'Ensemble à 1:2000 m.



7. — ASTAFFORT (Lot-et-Garonne). — Rue Jaquillon. M. D.



Astaffort - Avenue de la Plate-Forme



Edit. Lasfarguette, Astaffort

5. Astaffort (L.-&-G.). — Rue du Vert et de la Mairie



ASTAFFORT (Lot-et-Garonne) — La Gendarmerie

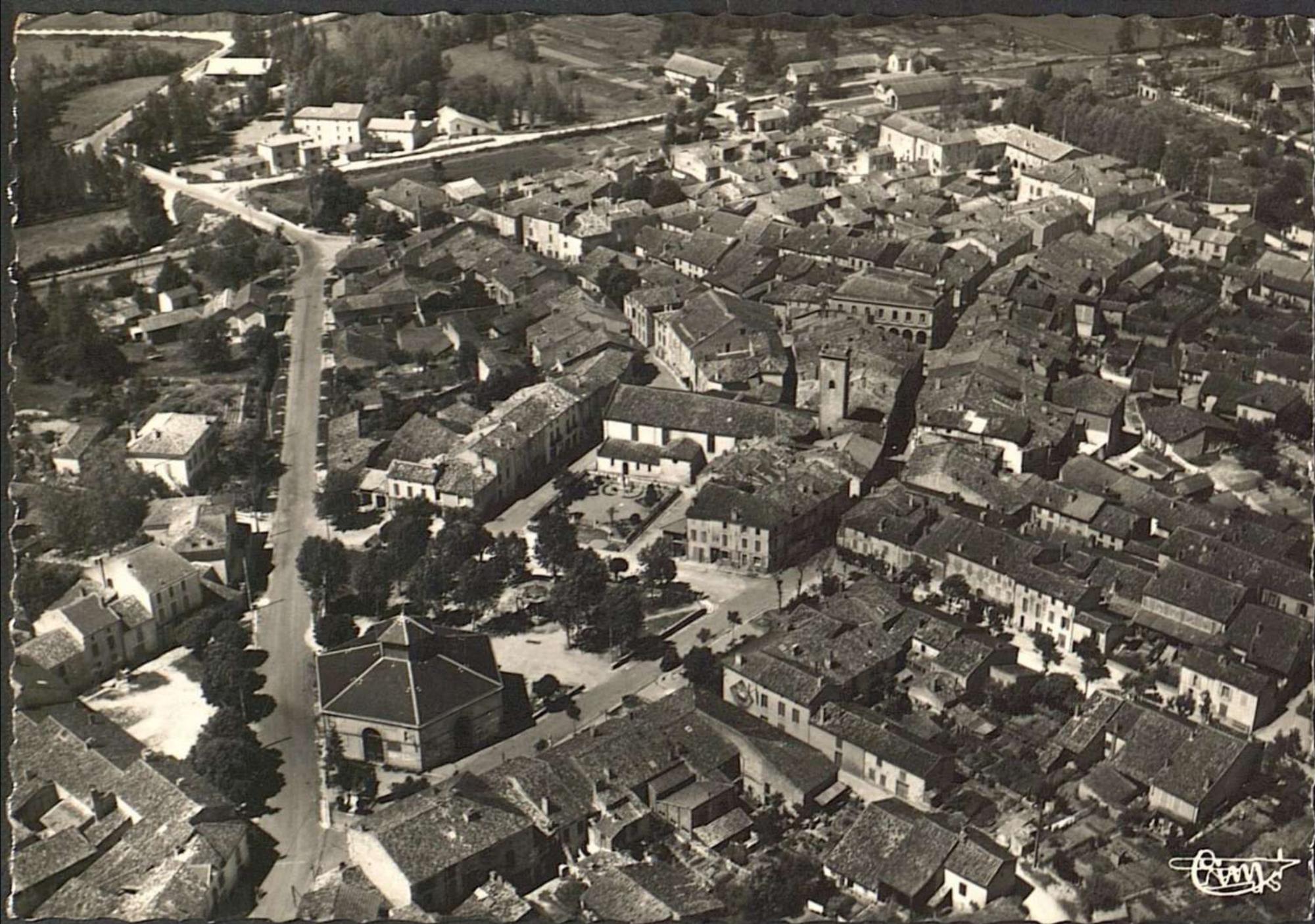
J. Tapie, phot. édit., Auch

Dans un ancien couvent des XII^e et XIII^e siècles des Religieuses de Ste-Claire ordre de St François, cloîtres assez remarquables.

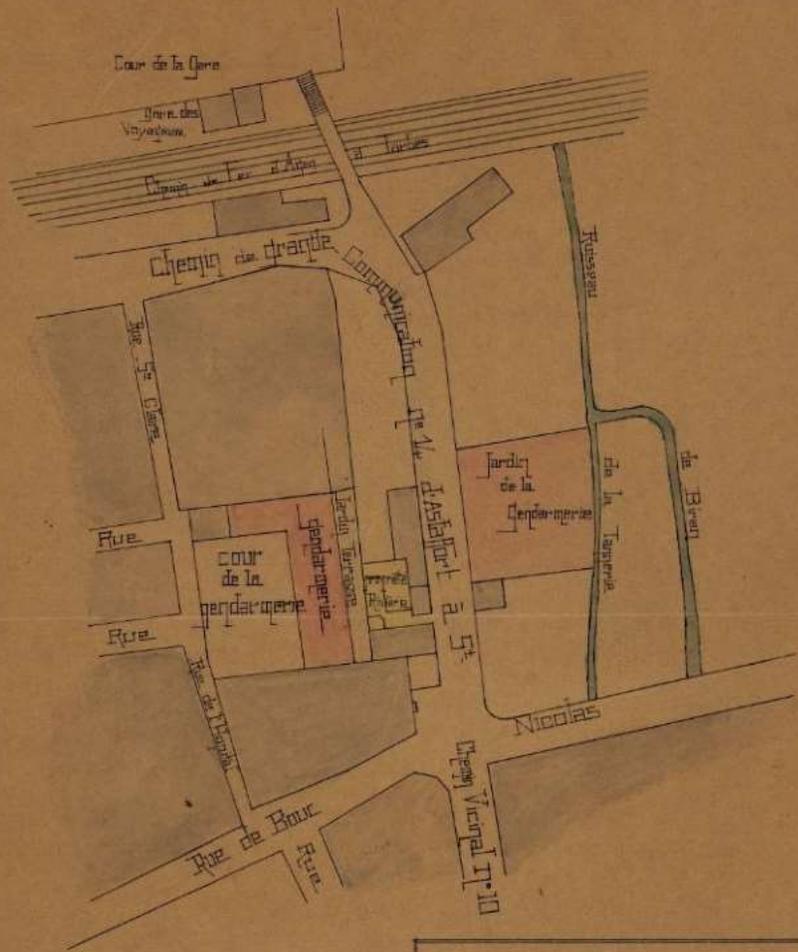
*3 ASTAFFORT
Ecole Communale de Fille
et Salle d'Asile*



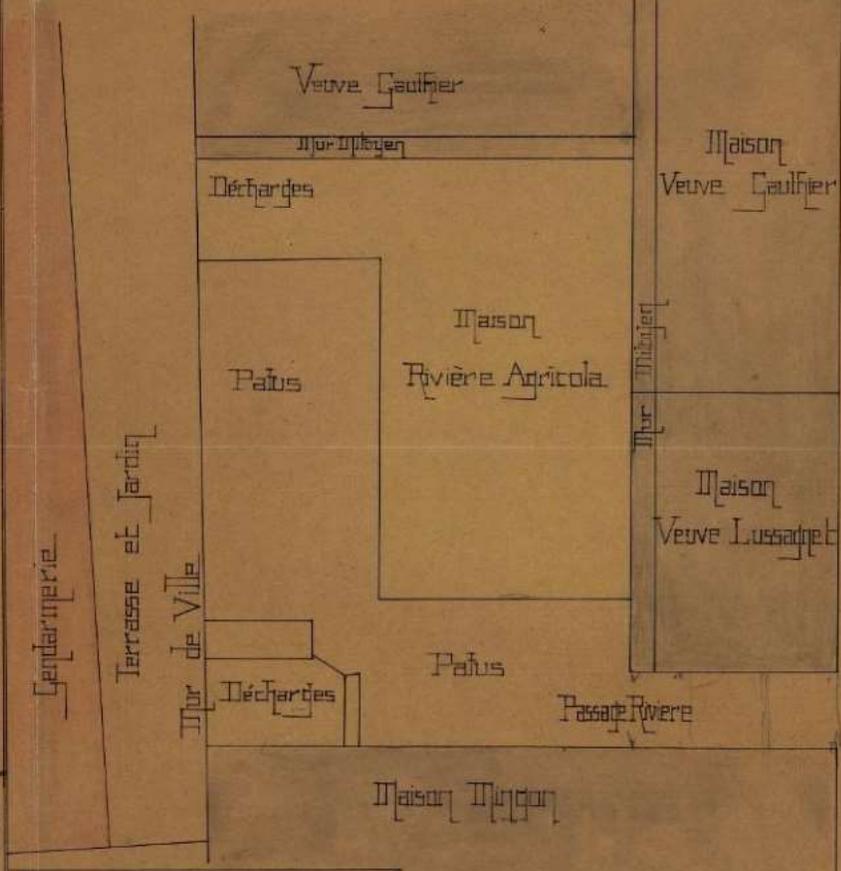
Auguste Maitte et Prix



Cambs



Ville d'Astaffort
 Plan d'Ensemble faisant voir
 la propriété Rivière et les
 dépendances de la Gendarmerie
 Echelle de 0,001hM



Plan de la Maison Rivière
 avec ses dépendances
 Echelle de 0,01hM

1901
 projet d'acquisition de la Maison Rivière

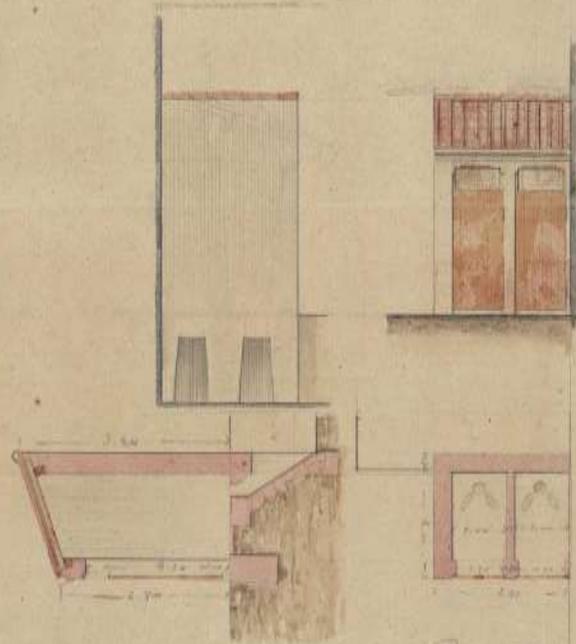
Chemin de grande communication n° 14

Departement de Lot-et-Garonne

Canton de G^r Massat.

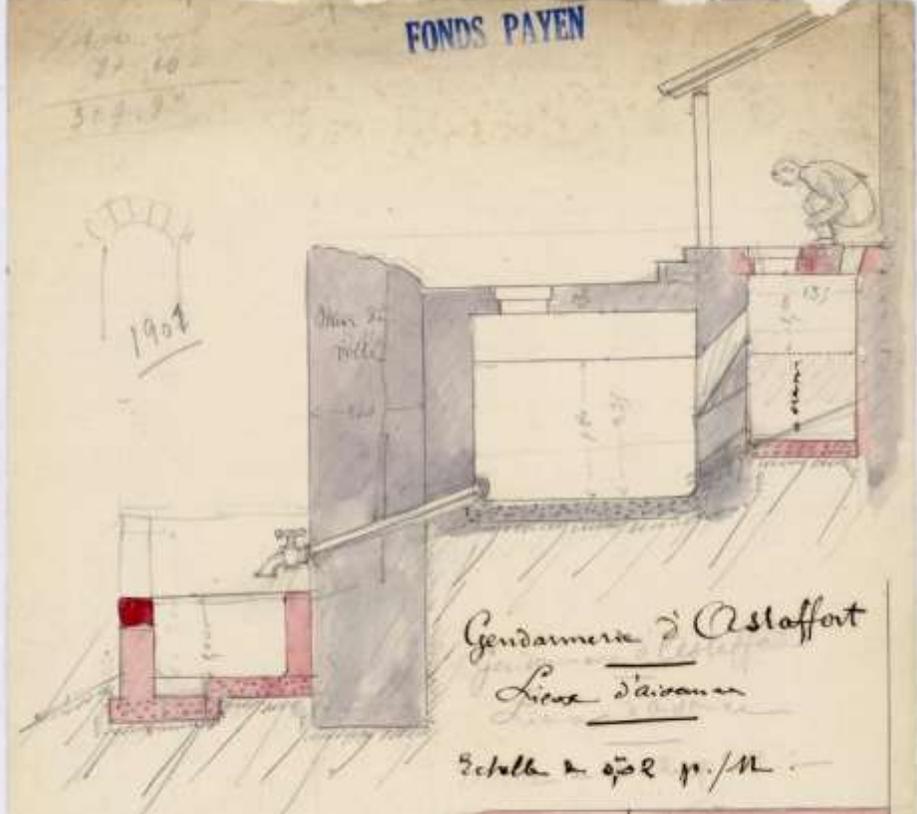
Mairie de Villefranche

Blade n^o 24 P^o No



Plan par l'Arch^e de Villefranche
le 4 Mars 1871

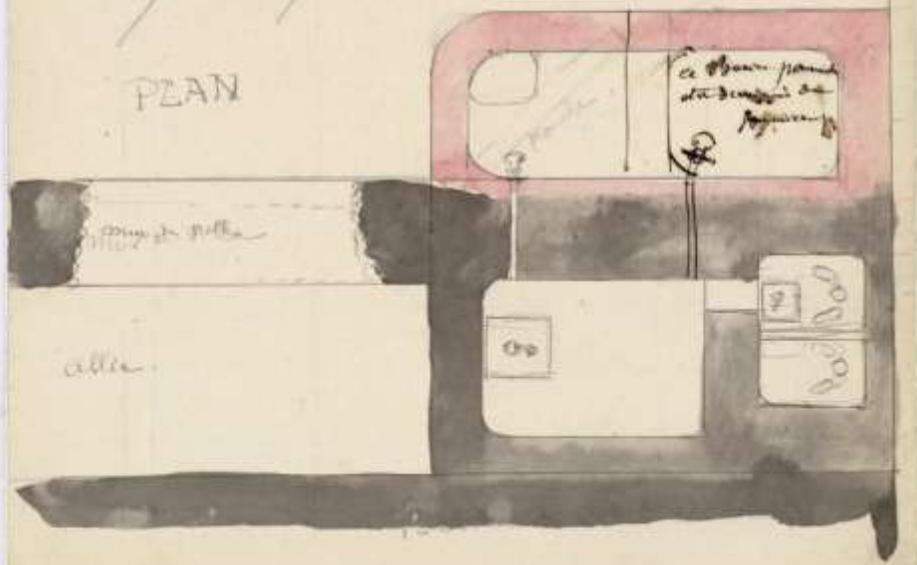
1901
32.3"



Gendarmerie d'Asstaffort
Lieu d'Avançon

Echelle 2.000 p. m.

PLAN





Sollicité par le propriétaire de la marque «Music'Halle», le conseil municipal d'Astaffort décide de débaptiser sa salle de concert plutôt que d'avoir à payer pour racheter le nom. Finalement, le propriétaire renonce à ses droits. Photo DOM, J.-M. B.

Culture. Un particulier avait déposé il y a 10 ans un brevet à l'Institut de la propriété industrielle.

Astaffort perd sa Music'Halle, et la retrouve

L'affaire a suscité un léger embarras à Astaffort. Mardi, le conseil municipal a pris l'étonnante décision de renoncer à prononcer le nom de «Music'Halle» pourtant utilisé sans problème depuis dix ans pour désigner l'ancienne halle transformée en salle de spectacle. Présentée au chapitre des questions diverses par Philippe Cabré, la délibération indique que «ce nom a en effet été déposé par une société de communication de sorte qu'il n'appartient pas à la commune. Le montant proposé par la société de communication pour racheter ce nom étant trop élevé, le conseil est d'accord pour abandonner l'utilisation de ce nom.»

En fait ce n'est que très récemment, au début du mois de février, que la mairie a découvert par le biais d'un fax lui proposant de racheter le nom «Music'Halle», qu'elle n'en était pas propriétaire et qu'elle devrait désormais payer pour pouvoir l'utiliser. Pour couper court à tout malentendu, la mairie d'Astaffort (où l'on dit avoir toujours ignoré que le nom de la halle avait été déposé comme une marque par un tiers) préfère, sans même discuter quoi que ce soit avec le vendeur, changer le nom du lieu. L'affaire remonte à 1993, année où la halle a été rénovée. Afin d'assurer la promotion du lieu, l'agence de communication agnoise Prim'Time avait été

sollicitée. Le 2 février 1994, la directrice de la société, Béatrice Paris, déposait en son nom la marque «Music'Halle» à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). La proposition de vente adressée à la municipalité d'Astaffort intervient alors même que le brevet arrive à échéance des dix ans et qu'il faudrait pour le prolonger d'une décennie supplémentaire, payer de nouvelles redevances. A Astaffort, on trouve le procédé saumâtre : «Cela fait dix ans qu'on utilise ce nom sans que cela pose le moindre problème» s'étonne le premier adjoint au maire, André Garros. Contactée hier soir, la propriétaire de la marque, Béatrice Paris, directrice de

l'agence de communication Prim'Time qui ignorait encore la décision du conseil municipal finalement déclaré vouloir renoncer à tous ses droits sur le nom. «Il y a dix ans, on m'avait demandé de réfléchir à un nom pour baptiser la halle, ce que j'ai fait. Je l'ai ensuite déposé pour le protéger, ce qui est une démarche normale, puis je l'ai laissée en sommeil. Lorsque le brevet est arrivé à échéance, il était logique que je propose à la mairie de le racheter, mais le maire ne m'a jamais rappelée, ce que je regrette.» Alors qu'ils étaient prêts à changer le nom de leur halle, les Astaffortais pourront finalement garder leurs habitudes.

Daniel Adoue.

La nouvelle gendarmerie fonctionnelle et agréable



Les pavillons



Le hall d'accueil (Photos J.-M. Mazet)

Vétuste et peu fonctionnelle, l'ancienne gendarmerie située à 500 mètres de la nouvelle, n'est plus qu'un souvenir. Aujourd'hui, à Astaffort, un bâtiment tout neuf borde la nationale à Fondragon.

Le chef Baty, ses cinq gendarmes et leurs familles ont emménagé à la mi-novembre, dans le bâtiment principal, abritant les bureaux et dans l'ensemble des petits pavillons reliés par des celliers.

Le maître-d'œuvre de l'ensemble est l'entreprise Bonfanti. Les travaux ont débuté au mois d'octobre 1982.

A l'heure actuelle, la date officielle de l'inauguration n'est pas encore arrêtée.

LES PAYSANS NE VEULENT PAS QUE DISPARAISSENT LA PLUPART DE LEURS EXPLOITATIONS

Le délégué cantonal de la C.G.A. du canton d'Astaffort a adressé, le 24 septembre, à M. Ceillavet, conseiller général d'Astaffort, secrétaire d'Etat à la Marine, la lettre suivante :

Monsieur,

Les paysans savent très bien juger des hommes qui dirigent les destinées de l'agriculture; ceux qui se sont succédés jusqu'à aujourd'hui ne leur ont pas apporté de grands motifs de contentement. Le gouvernement Mendès-France, par ses actes de paix, a donné un légitime espoir aux paysans de votre canton; lui apporter les suggestions des paysans, c'est l'aider dans son œuvre.

Le président du Conseil demande, chaque samedi, aux Français leurs conseils et leur aide. Vous êtes, monsieur le Conseiller général, notre représentant et, de plus, membre du gouvernement. C'est pourquoi je vous écris d'abord. La première mesure gouvernementale devrait être de revaloriser les prix catastrophiques des produits agricoles (chacun peut le constater : pour la tomate qui se vend de 10 à 15 fr. le kilo, ainsi que le melon dont le prix est à peu près le même), en faisant cesser les importations qui pèsent lourdement sur les producteurs de primeurs et qui pèseraient plus bien encore si était appliquée « la libération des échanges ».

La baisse du prix du blé de 200 francs par quintal, l'extension de la taxe de résorption aux petits

producteurs ne peuvent pas améliorer le sort des paysans. Vous êtes un des artisans de cette mesure qui frappe durement les paysans de votre canton; ce qui n'a d'ailleurs pas fait baisser le prix du pain. Nous vous suggérons de chercher un moyen moins défavorable aux producteurs, par exemple diminuer les taxes grevant le cir cuit blé-farine-pain.

Enfin, nous sommes alarmés, alors que s'approchent les vendanges, par le bruit qui court du rétablissement du déchet sur les prestations d'alcool vinique. Nous espérons toutefois que cela restera un bruit et ne se traduira pas par des faits.

Votre attention a déjà été attirée certainement vers la disproportion entre les prix à la production et les prix à la consommation, ainsi que par la différence entre les prix agricoles et industriels.

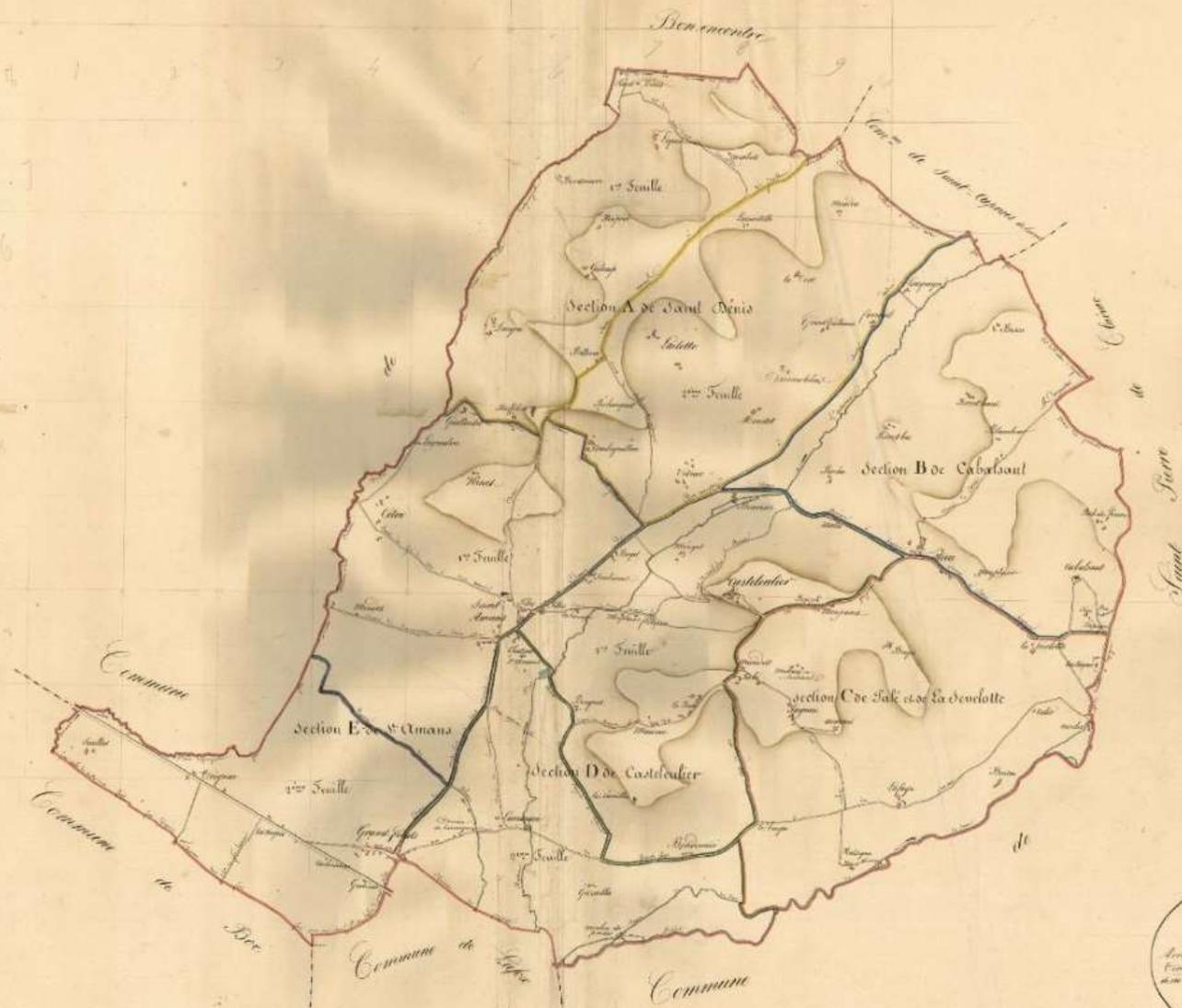
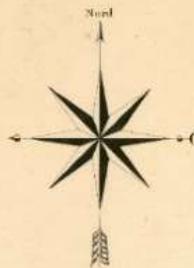
Il n'y a pas là les prémices d'une amélioration de la condition paysanne. Le président du Conseil a fait une déclaration dans laquelle il parle de la suppression d'un million d'exploitations familiales qui ne sont pas rentables; la plupart de nos exploitations familiales seraient donc vouées à une disparition certaine, et c'est une chose sur laquelle les paysans ne seront pas d'accord avec le gouvernement.

En tant que militant syndicaliste paysans, je crois de mon devoir de vous informer de ces désirs et de ces inquiétudes. Je m'adressé à vous, monsieur le conseiller général, mais aussi à M. Mendès-France, au gouvernement tout entier, en vue de l'aider à trouver la solution aux problèmes paysans.

En terminant ma lettre, je vous donne l'assurance que les paysans ne revendiquent pas pour vivre dans l'oisiveté, mais pour avoir, grâce à leur travail, une vie normale issue d'une situation économique normale.

Veillez agréer, monsieur le conseiller général, l'assurance de mes sentiments très distingués.

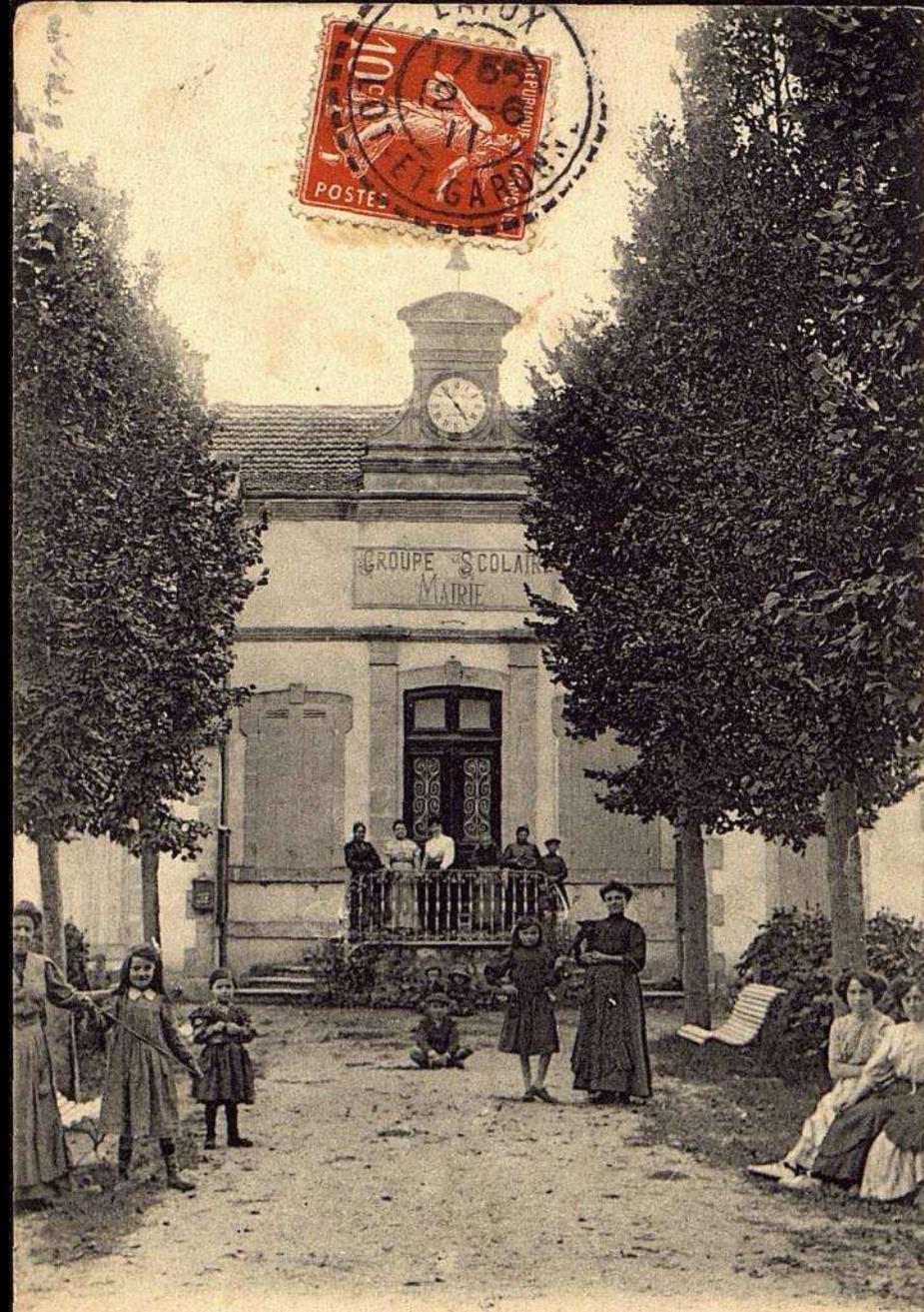
M. MOLLE.



Echelle de 1 à 10000 Mètres.



Carte de Cassin
de la Commune de Castelculier
CASTELCULIER
Canton de Saint Apollinaire
Département de la Haute-Garonne
Commune de la Section de Saint Apollinaire
d'après les Plans de Cassin de 1789
et les Plans de Cassin de 1790
et les Plans de Cassin de 1791
et les Plans de Cassin de 1792
et les Plans de Cassin de 1793
et les Plans de Cassin de 1794
et les Plans de Cassin de 1795
et les Plans de Cassin de 1796
et les Plans de Cassin de 1797
et les Plans de Cassin de 1798
et les Plans de Cassin de 1799
et les Plans de Cassin de 1800



Cliché Crayssac
GRANDFOND (Lot-et-Garonne). — Mairie et Groupe Scolaire.





Derrière une façade conservée intacte, une mairie ultra-moderne.



La salle des fêtes de Castelculier, une des plus belles du département.

Inauguration ■ Mairie et salle des fêtes de Castelculier

Une croissance heureuse

Castelculier bouge, Castelculier grandit à vue d'œil. La municipalité a décidé de se donner les moyens pour favoriser sa croissance.

Avec 30 % d'augmentation de sa population au dernier recensement, Castelculier fait figure, aujourd'hui, de commune champignon. En inaugurant, hier, une nouvelle mairie et une salle des fêtes très futuristes, c'est déjà un pied dans l'an 2000. En tout cas, une priorité, pour une cité en pleine croissance comme tiendra à le souligner le maire, Marc Boueilh, dans son intervention. Il aura fallu cependant déboursier 6 171 142 F pour mener à bien l'opération. Un financement possible, grâce à 420 000 F de subventions du conseil général, des emprunts et de l'autofinancement. Le maire s'est vite dépêché d'ajouter qu'aucune taxe n'avait été relevée pour autant.

D'argent, il en fut beau-

coup question, tout au long des traditionnels discours. D'abord, pour les projets de Castelculier qui, dès la fin de l'année, entame la construction du club du troisième âge, libérant ainsi l'actuel local et entrevoit un futur centre commercial, autour de la place de la Mairie, puis une salle de basket-tennis attenante à la salle polyvalente. Enfin, une ouverture de maison d'accueil pour personnes âgées (soixante-cinq lits), ouverture juillet 1992.

Tout ceci avec d'autres subventions du département et, comme le souhaitera le maire, celles de l'État, qui depuis deux ans passe outre les besoins de la commune. M. Boueilh gardera pour la bonne bouche ses regrets de

voir une barrière se dresser entre ses ambitions et la commission départementale d'urbanisme commercial (projets arcades). Il s'est montré très étonné de l'attitude de certains élus : « eux-mêmes étant maires et aux prises avec des problèmes de développement, ils devraient comprendre nos motivations. Je lance, aujourd'hui, un appel pour une politique de concertation. »

La réponse attendue de M. François-Poncet allait dans ce sens. « C'est un vœu plus facile à exprimer qu'à réaliser. L'agglomération agenaise est une locomotive, il est heureux que les élus tirent dans le même sens. » Et le président du conseil général de brandir le spectre des deux métropoles Bor-



Marc Boueilh, un maire bien dans ses nouveaux meubles.

deaux et Toulouse. « Agen et son agglomération doi-

vent être un pôle d'équilibre entre-elles. Il faut donner aux entreprises et décideurs l'envie de s'installer chez nous. »

Cette envie passera par des équipements et des

communes dynamiques comme Castelculier, conclut-il en substance, avant de promettre encore et toujours l'aide du département.

(Photos CORINE)

Castelculier aura son jardin archéologique

Asterix gagne à Paris

Le combat était inégal : un maire, Marc Boueilh et son conseil municipal, seul, contre la pesanteur de toute une administration. Et pourtant, tel Astérix contre une armée de Romains, ils ont gagné. Du moins, la première manche.

« Les pierres parlent à ceux qui savent les entendre », affirmait Anatole France. Marc Boueilh, le maire de Castelculier et son conseil municipal ont tenté le langage de la villa gallo-romaine de « Grandis Fundus » dont les premiers vestiges ont été mis au jour, dès octobre 1986. Pendant deux ans, la belle demeure du 3^e ou 4^e siècle après J.-C. livrait ses richesses, ses architectures, ses magnifiques thermes, ses céramiques, ses objets



Marc Boueilh.

« Les pierres parlent à ceux qui savent les entendre », affirmait Anatole France. Marc Boueilh, le maire de Castelculier et son conseil municipal ont tenté le langage de la villa gallo-romaine de « Grandis Fundus » dont les premiers vestiges ont été mis au jour, dès octobre 1986. Pendant deux ans, la belle demeure du 3^e ou 4^e siècle après J.-C. livrait ses richesses, ses architectures, ses magnifiques thermes, ses céramiques, ses objets

« Nous demandons à l'Etat, simplement les autorisations administratives indispensables pour continuer les fouilles, en toute légalité », déclare Marc Boueilh. Mais dans la tâche, c'était toujours le désert ! Alors le maire frappa à toutes les portes, envoya des courriers au député, aux conseillers généraux, au sénateur... Tous ceux qui, pourtant, avaient applaudi à la découverte de la villa gallo-romaine restaient, inconnus, muets.

Une seule oreille se montra attentive : Guy Saint-Martin, maire et conseiller général de Boz, conduit Marc Boueilh et son conseil municipal à Paris, à la direction des antiquités du ministère de la Culture.

C'est de l'écharpe tricolore, le premier magistrat de Castelculier, expliqua son problème en haut-lieu et déclara qu'il ne parlait de la question l'assurance écrite de la reprise des fouilles, du moins une annonce de déblocage de la situation.

Devant la détermination de l'alu, les fonctionnaires firent le nécessaire et une fois après, les Castelculiers repartirent, avec en poche, les garanties nécessaires.

Dans la lettre, il est dit, notamment, que dès la fin de l'année 89, M. Garmy, directeur des Antiquités historiques d'Aquitaine, devait rechercher en collaboration avec M. Stéphane, une nouvelle équipe d'archéologues, susceptible de renforcer la précédente.

« L'objectif en ce domaine est de constituer, dès la fin de l'année 1989, un dossier de demande d'autorisation de fouille comportant ces éléments nouveaux. Ce dossier sera soumis à l'avis du conseil supérieur de la recherche archéologique au cours du premier trimestre 1990 et donnera lieu à décision. Dans la mesure où le dossier présente, comme il a été souligné et indiqué, les éléments d'un bon programme de recherche scientifique, on ne voit pas, a priori, pourquoi une décision négative serait motivée. »

A Castelculier, l'espoir tenait. Le conseil municipal réuni, samedi matin, pour information a applaudi.

« Le maire n'hésitera pas à renouveler son « expedition » dans la capitale, si rien ne bougeait d'ici la fin de l'année. Et dans les chaumières, on reparle du jardin archéologique qui constituera un pôle touristique et pédagogique exceptionnel. »

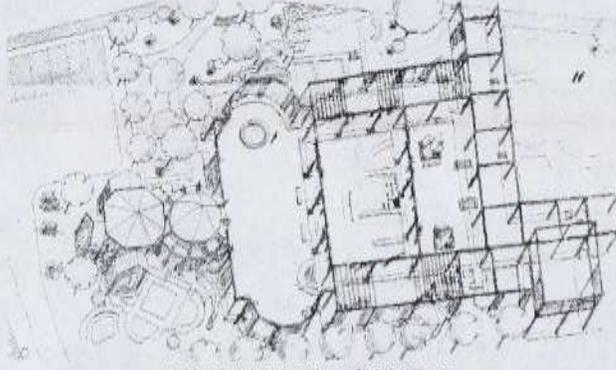
Le villageur descendra une passerelle et entreprendra alors un voyage sur la terre ferme du 4^e siècle après J.-C. Il sera invité à devenir le maître de cette ville et avant de descendre aux thermes, en faisant le tour du propriétaire. Visite d'un musée en cours, avec exposition des objets mis au jour, disparates, film vidéo, etc.

Un projet, déjà, bien structuré qui ne demande qu'à prendre forme. M. Boueilh et son conseil municipal envisagent le démarrage des travaux, car pour eux, impossible n'est pas Castelculier.

Maité URUELA.



Le jardin archéologique s'intégrerait parfaitement dans la cité.



Le plan dessiné par l'architecte Christian Martin.

| CASTELCULIER | SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS | LE PASSAGE | PONT-DU-CASSE |
|--------------------------------------|---|--|---|
| Conseil municipal | | | |
| Vote du budget supplémentaire | JEU DE SOCIÉTÉ DU CLUB « LOUS ESBÉRITS » Dimanche 12 novembre, à 14 h 30, à la salle des fêtes de Sainte-Colombe-en-Brulhois, aura lieu un grand jeu de société organisé par le club des aînés. Jeux, lots, rafraîchissements. NOMBREUX lots importants au programme : demi-agneau, longe de porc, articles ménagers, panier dinatoire, robe, filets garnis, volaille, pâtisseries, vins, etc. Bouriche, Maillet accueilli à tous dans la bonne ambiance. | VACCINATION ANTITÉTANIQUE La Mutualité sociale agricole organise une campagne de vaccination antitétanique gratuite pour toute la population. Les séances auront lieu à la mairie (salle des mariages) : la première le mercredi 8 novembre à 16 heures, la deuxième le mercredi 6 décembre à 16 heures. Se munir de la carte de vaccination (s'il y a lieu). La DOASS, le conseil général et les assurances mutuelles agricoles sont associés avec la MSA pour cette action. | FESTIVITES DU MOIS DE NOVEMBRE Vendredi 10 novembre : jeu de société du football. Dimanche 12 novembre : repas des anciens combattants offert par la municipalité. Vendredi 17 novembre : jeu de société du basket. Samedi 18 novembre : repas dansant du football. Samedi 25 novembre : jeu de société des parents d'élevés. Dimanche 26 novembre : jeu de société du 3 ^e âge. |

LES FAITS DIVERS

Alors qu'elle s'apprêtait à dévorer un veau Zorba est tombée sous les balles Castelculièr respire, la panthère ne rôdera plus



Les louvetiers qui ont abattu la panthère.



La grande batte de vendicci dernier.

A quelques mètres de Cendrot en M. Pelletan l'avait aperçu jeudi à quatre heures du matin. « Zorba » la panthère mâle a cessé de vivre hier, vers midi moins dix. La bête affamée, imitée de 3 à 10 kilos, a été tuée la nuit à la recherche de nourriture et jeté son dévolu sur les veaux qu'elle avait approchés, son premier fois, à 4 h 30 du matin vendredi en fait, par M. Marietta. Or, c'est précisément vers cette heure avant-dernière que les vaches parquées à proximité de la ferme de M. Vincent



Trois acteurs du combat final.

moururent de fauve, comme elles le firent précédemment aux alentours de midi. M. Savinelli avait alors levé sans apercevoir la bête. Mais à la seconde nuitée, les chèvres — toujours là — qui paraissent, étaient découvrant le corps d'un veau dévoré par la panthère. La troupe se fit des lors plus rapprochée. Les traces fraîches sur le terrain attestaient de ses déplacements autour du veau. A partir de 11 heu-

res du matin, les louvetiers accablèrent le prédateur d'un feu d'artifice de chasse. Vers midi, à l'abri de Cabriaud, les chiens se mirent à aboyer quelques secondes plus tard avec aboi.

LES DERNIERS MOMENTS DU FAUVE

La panthère était là, attendant de manger le cadavre. M. Jean Kuzak, louvetier d'Arles, tira plusieurs coups en l'air pour le débusquer. Le tir, « Plambard » dont le piqueur est M. Barbocane, se fit entendre sous le coup. Le lieutenant de louvetiers Pélit tira alors une seconde salve à un mètre cinquante de « Zorba ». Bussier, s'il était momentanément cherché à se faire elle-même « Berrero » le second chien, M. Boudier, entrepreneur à Azen tira le coup de grâce, repartant une balle de 243 mm en plein front de l'animal agonisant. Le champ de bataille laissa comme le soleil fut la dernière vision de la panthère.

HEUREUX ET MALHEUREUX

Bien sûr, un événement aussi tragique avait pu rompre la série finale. « C'est fini et je suis bien content » déclara M. Marietta, son propriétaire. H. H. remarqua que la bête n'avait pas marqué depuis mardi dernier. Il elle s'était échappée délaissant à regret le veau qu'elle s'apprêtait à dévorer, mais, soit qu'elle n'aurait pas tenté de s'attaquer à l'homme.

« Je suis heureux et malheureux de l'issue, qui devenait urgente » constata le collectionneur, tandis qu'à l'écart de la foule joyeuse, son épouse retenait ses larmes.

Le soulagement était avéré. Le sourire revint au visage des habitants. Les louvetiers revinrent en territoire. Les chiens se mirent à aboyer et ne furent plus leur appa-

rition dans cette réaction. Inconnu pendant plus d'une semaine en

Le Petit bleu
5 mai 1979

Castelculier accepte l'extension de sa zone industrielle

Le grand Agen a un enfantement douloureux. Il faut bien se rendre à l'évidence. Les Conseils municipaux ont le souci de préparer l'avenir, mais ne savent se mettre d'accord sur la voie à suivre.

De ces tergiversations il ne peut résulter qu'un préjudiciable retard pour la collectivité : fusion, district, communauté urbaine, autant de formules actuelles dont l'Agenais de l'an 2000 se moquera éperdument. Lui, il jugera sur les résultats et il jugera de la clairvoyance de ses aînés, selon les réalisations communes qu'ils auront su entreprendre.

Le grand fait économique n'est pas de se chipoter quelques petites entreprises locales et de se livrer à des estocades, mais de jeter d'ores et déjà les bases de la grande cité.

Soyons réalistes. A toutes les doléances présentées devant les représentants du gouvernement, on entend invariablement répondre : « Aides-toi... ». Agen ne s'en sortira que par lui-même et (peut-être) avec le bénéfice d'une autoroute, en 1980, c'est-à-dire dans huit ans. Mais huit ans, c'est une échéance lointaine et lorsque nous y serons parvenus, les conditions nécessiteront des solutions différentes de celles envisagées pour l'heure.

Il est donc temps de tirer le meilleur parti de toutes les orientations préconisées par les communes urbaines et suburbaines de l'agglomération agenaïse. Bien des éléments

positifs sont à retenir de part et d'autre et auxquels viennent s'ajouter les décisions prises au cours des dernières heures.

Le Conseil municipal de Castelculier a accepté hier soir, le principe d'extension de la zone industrielle qu'elle a en commun avec Bon-Encontre.

Avec toutes les réserves nécessaires pour garder à Castelculier le charme de son environnement, cette localité accepte d'entrer en lice et de participer aux côtés d'Agen, à la « grande conquête » de l'industrie. Comme les trois mousquetaires étaient quatre, les sept communes du grand Agen pourraient bien être huit.

Le Petit bleu
7 octobre 1972

I-9-6-54

A Castelculier

Cérémonie du souvenir en l'honneur d'André Mazeau et des martyrs de La Clotte

Le 7 juin 1944, les assassins hitlériens, renseignés par des traîtres — hélas, sans doute encore impunis — attaquaient le maquis du château de La Clotte et, selon les coutumes d'une odieuse sauvagerie, abattaient des innocents à l'endroit où une stèle se dresse près du terre tragique. En se retirant, ils laissaient, comme d'habitude, des cadavres et des ruines incendiées comme trace de leur passage.

En haut, dans les dépendances du vieux château que les maquisards avaient, grâce à lui, eu le temps d'évacuer, un jeune et simple héros, André Mazeau, était tombé, tué sur son fusil-mitrailleur, en protégeant la retraite de ses camarades.

En ce dixième anniversaire de cet héroïque sacrifice, où une dalle du souvenir a été posée, il aurait été très désirable que les circonstances permissent l'organisation d'une cérémonie plus imposante.

L'hommage qui se devait cependant a été rendu, et sa simplicité même n'enlève rien aux sentiments profonds de tous les résistants et patriotes.

La municipalité de Castelculier, dont la plupart des membres se sont prononcés contre la C.E.D. et le réarmement allemand, avait tenu à commémorer la tragédie de La Clotte.

A l'endroit même où André Mazeau paya de sa vie son héroïsme, notre ami Faget déposa lundi, à 10 heures, une gerbe du souvenir au nom de l'Association des Anciens F.F.I.-F.T.P.F., de la Fédération des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes, et de l'Association Républicaine des Anciens Combattants.

Que notre ami R. Mazeau, père du jeune combattant tombé pour la Libération de la France; que Mme Mazeau et tous les siens trouvent ici l'expression de notre sincère amitié et de notre sympathie la plus affectueuse.

« LE PATRIOTE ».









Edit. Briançon, buraliste. Caudecoste

CAUDECOSTE (L.-et-G.) — Cours des Platanes



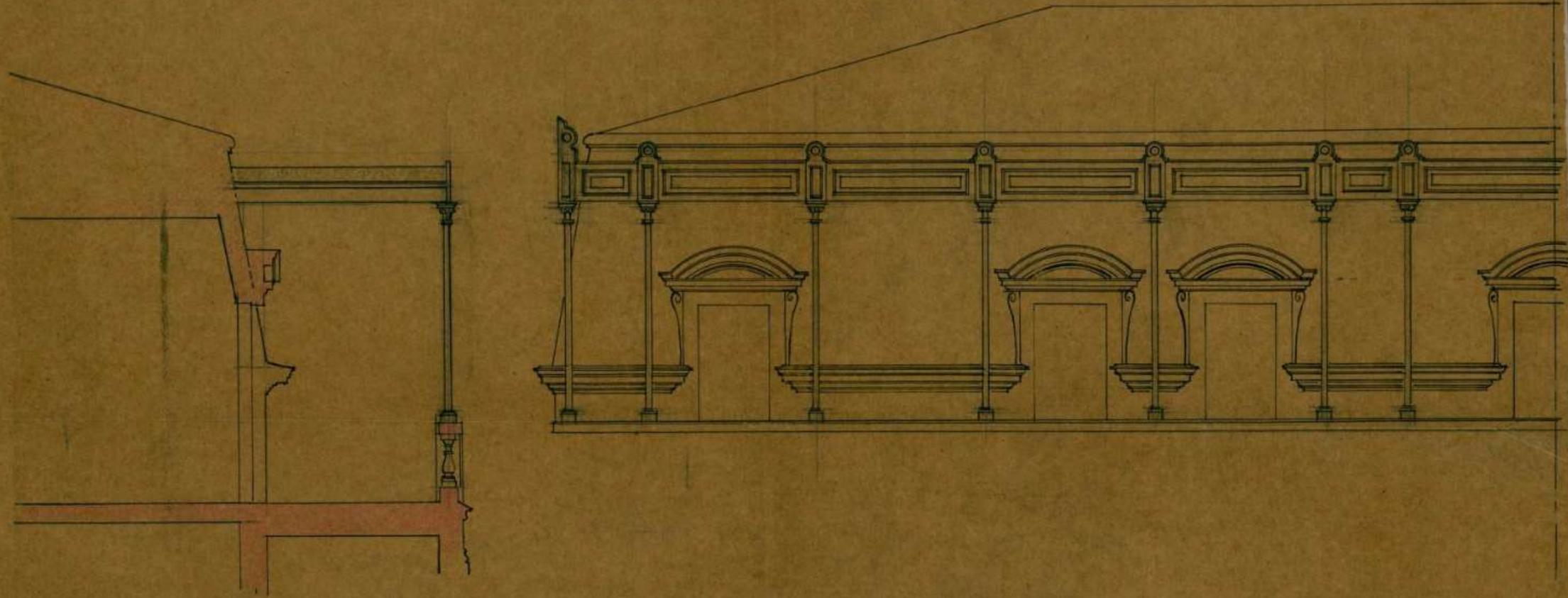
Le Lot-et-Garonne

CAUDECOSTE
L'Arrivée d'Astaffort



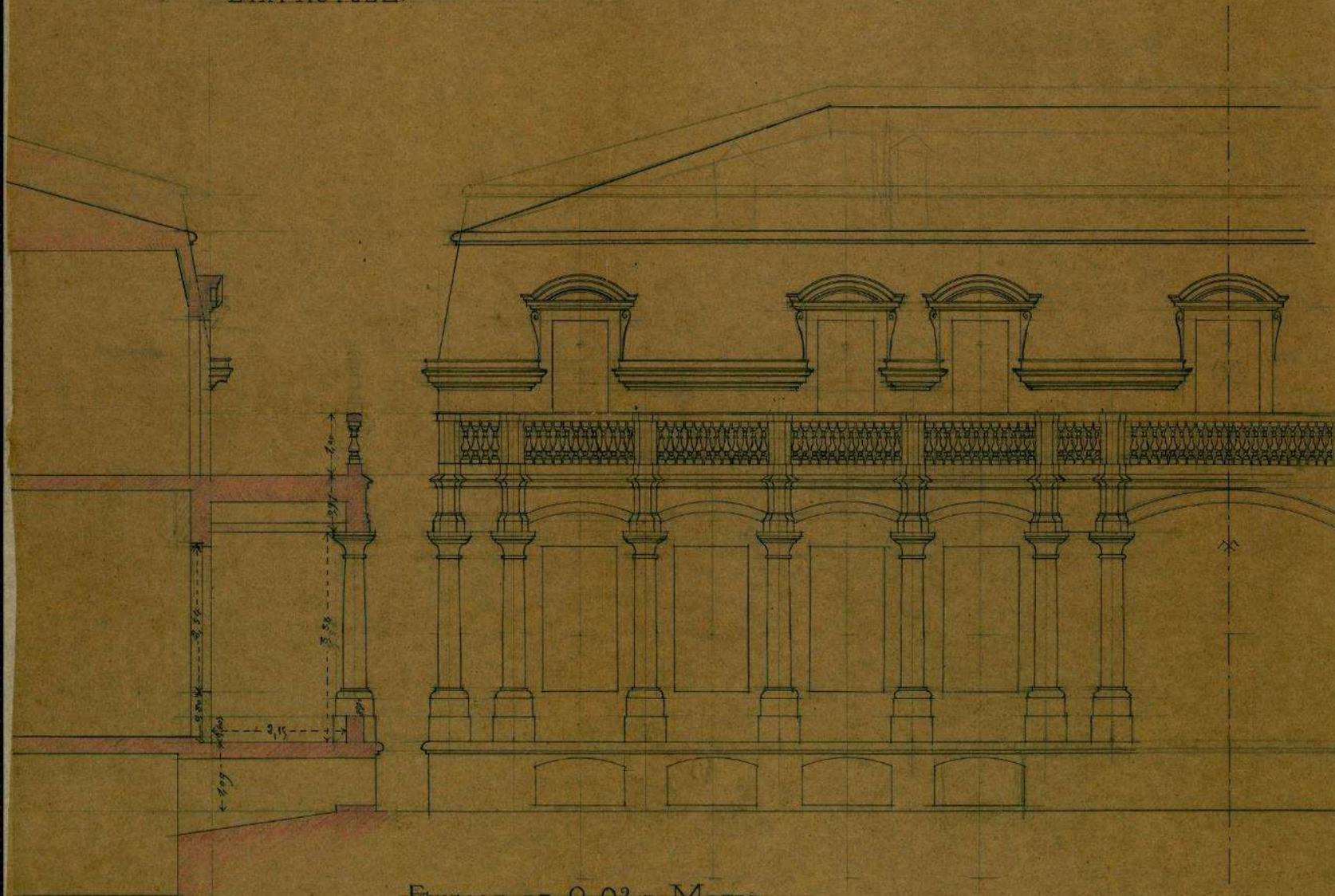
10 CAUDECOSTE (Lot-et-Garonne) – Vieilles Maisons du XIII^e siècle

FONDS PAYEN



BEAUXJARDINS. FAÇADE PRINCIPALE

ETAT ACTUEL.



ECHELLE DE 0,02 P. MÈTRE

FONDS PAYEN

BEAUXJARDINS

PROJET DE TRANSFORMATION DE LA VERANDA

FACADE POSTERIEURE



Echelle de 0,01 p. Mètre.

FONDS PAYEN

1907

À CAUDECOSTE : Le léopard comme le lion de Castelculier et l'hyène de Sistel est resté... introuvable !

Le léopard de Caudecoste comme le lion de Castelculier ou l'hyène de Sistel sont-ils les fruits de la plus pure imagination ? Toujours est-il qu'une extraordinaire battue au fauve a été organisée mercredi dans la région de Caudecoste, à l'endroit même où la bête aurait été aperçue la veille, par un habitant de la localité, M. Osthelli, agriculteur au lieu-dit « Roucaux ».

Celui-ci était occupé à quelque besogne lorsqu'il entendit, mercredi matin, à son poste à transistors, le flash suivant : « Un fauve s'est échappé... ». Il n'en fallait pas davantage pour M. Osthelli qui se rappela soudain avoir vu le jour précédent, aux environs de 12 heures « une bête à la taille imposante, tachetée, ressemblant étrangement à un léopard... l'animal était encerclé de corbeaux ». Il n'y avait plus de doute dans l'esprit de l'agriculteur qui signala aussitôt le fait aux voisins et à la gendarmerie d'Astaffort.

M. Osthelli était revenu entre-temps sur les lieux de la découverte. Le léopard avait laissé des traces sur la terre humide avant de

poursuivre sa route ou de se « terrer » quelque part. Comme il fallait écarter tout danger on fit appel à la Compagnie de gendarmerie d'Agen qui, sous le commandement du capitaine Ferrara, assisté de l'adjudant-chef Batard et de

de Montauban, qui devait se poser dans le champ. Le chien policier Axel, de Villeneuve-sur-Lot, allait guider les différents chefs de détachement. La région était véritablement cernée et le léopard restait toujours introuvable. Les témoignages ne cessaient cependant de s'accumuler ; bref, chacun croyait avoir vu le fauve et ses empreintes !

Le suspense grandissait lorsque vers 15 heures, un détachement de l'escadron de gendarmerie mobile



M. Osthelli nous explique les circonstances de la découverte.



Au lieu-dit « Roucaux », le signalement des empreintes. Les recherches commencent...

l'adjudant Betou, entreprit les recherches d'usages. Le dispositif d'intervention fut très rapidement mis en place.

Dans la matinée et au cours de la journée, les renforts affluèrent : un détachement du peloton motocycliste, les brigades de la Compagnie de Castelsarrasin et enfin, à 14 heures, un hélicoptère ayant à son bord le commandant Giuguanti,

de Marmande arriva sur la place de Caudecoste. Grâce aux efforts conjugués de nombreuses brigades, les recherches devaient se poursuivre jusque vers 16 heures, heure à laquelle le capitaine Ferrara décida de lever le camp. Le léopard de Caudecoste entrera-t-il dans la légende comme autrefois le lion de Castelculier et l'hyène de Sistel ?

Histoire d'un centenaire

La mairie de Caudecoste, construite en 1895, a fêté ses cent ans.
Un rendez-vous entre souvenirs et bonne humeur



Les Caudecostois sont entrés sur la scène de l'Histoire. Redingotes et robes longues se cotoyaient dans le bon goût de la « Belle Époque » (Photo Lucien Dalponte, « Sud-Ouest »)

PIERRE LASCOURRÈGES

Caudecoste avait remonté le temps, ce dimanche pour se retrouver à la fin du siècle dernier. Chapeaux haut-de-forme et redingotes pour les hommes, robes longues et ombrelles vite transformés en parapluies pour les dames étaient de rigueur.

Tableau attendrissant pour une tranche de vie locale quand à l'initiative de la municipalité, un groupe de Caudecostois avait accepté de recréer une ambiance digne de la « Belle Époque ». En 1895, plus précisément, date de la construction de l'actuel hôtel de ville qui finit ainsi son centenaire. C'est effectivement pendant les vingt dernières années du XIX^e siècle que les bâtiments les plus marquants du village ont été mis en chantier. Dans les années 1880, c'est la construction de l'École publique de style Jules Fer-

ry. Puis ce fut le tour de l'église Sainte-Madeleine reconstruite dans le style néogothique et dont l'autel fut consacré en 1803. Enfin, la vedette du jour, la mairie fut achevée en 1895 quittant ainsi l'angle de la place lorsque la maison commune occupait la maison à colombages surmontée d'une tour de guet.

Selon les recherches établies par le docteur Pio, c'est en 1891, sous le mandat de Pierre Dujol que fut exposé pour la première fois la proposition de céder la mairie et ses dépendances pour abriter les logements des instituteurs qui se plaignaient de l'insuffisance du logement scolaire. Deux ans de réflexion et l'examen de deux projets ne seront pas de trop pour accepter le 22 janvier 1893 « la construction d'une mairie sur arceaux, le rez-de-chaussée servant de salle qui sera utile pour les foires de la localité ». L'emplacement choisi donne « du côté du levant sur la place publique et du côté du midi sur la rue de Fictes ». Sur le plan financier, la dépen-

se totale s'élevait à l'époque à la somme de 22 047 francs...

AMITIÉ ET CONVIVIALITÉ

Aujourd'hui encore, sur le fronton du bâtiment, on peut lire « Calda Costa » qui veut dire Côte Chaud, l'ancien nom de Caudecoste. Une inscription au dessus de laquelle on aperçoit aussi le blason du village « D'or à une montagne et trois copeaux d'azur » et l'année de construction « 1895 ». Et quand on saura que durant ce siècle qui nous sépare de la construction de cet hôtel de ville, 495 couples ont uni leur destinée dans la grande salle des mariages, bien des raisons étaient réunies pour justifier une belle et grande fête, à laquelle le maire M. Rogale, nouvellement élu en juin dernier invita la population à participer.

Succédant à la messe et au discours officiel conclu par un apéritif, le comité des fêtes avait pris en charge l'organisation d'un repas sous les cornières où l'on devait

compter pas moins de 250 convives. Les troubadours de Lomagne et les majorettes de Dunes allaient apporter dans l'après-midi une note optimiste supplémentaire à cette fête au village.

Et puis, pour tous les amoureux d'histoire, à l'abri du tonitru et à l'écart des libations, le Syndicat d'initiative présentait une superbe rétrospective de photos, documents et outils anciens.

La réussite de cette journée avait certainement tenu à la capacité de mobilisation des habitants qui avaient prêté ou confectionné les habits et fourni quelques objets précieux comme ce vélo 1896 qui trônait dans la grande salle de la mairie. Il faudra donc se souvenir qu'un jour, les Caudecostois avaient bel et bien fêté le centenaire de leur mairie. Un message porteur d'espoir pour les générations futures en même temps qu'un agréable moment teinté d'amitié et de convivialité pour tous les acteurs témoins de cet événement.

Nombre Des Personnes qui Les Exercent

| Commune De Clermont D'osun | Maitres | | Compaignons | | apprentifs | |
|-------------------------------|----------------------|-----------------------|-------------|-----------------------|------------|-----------------------|
| | en 1789 ^r | en l'aug ^r | en 1789 | en l'aug ^r | en 1789 | en l'aug ^r |
| Livreaux | | | | | | |
| Boulangers | 1 | 1 | | | | |
| Charpentiers de haute futaie | 9 | 7 | | 2 | | |
| Charpentiers de moulins | 1 | 1 | 2 | 2 | | |
| Charpentiers Des Battaux | 0 | 0 | 6 | 8 ^e | | |
| Charrons | 1 | 1 | 1 | | | |
| Cordonniers | 1 | 1 | 1 | | | |
| Forgerons | 1 | 2 | 1 | 1 | | |

Les cimetières affichent complet

La commune de Clermont-Soubiran a beau compter trois cimetières, la place fait défaut pour les défunts en puissance. D'où la nécessité de réaménager un peu ces dernières demeures.



Guy DEPASSE (premier adjoint) et M^{me} Aïdée BERNARDIN (maire) devant des concessions abandonnées du cimetière de Clermont.



Un petit panneau indique les sépultures appelées à disparaître.

[Photos « La Dépêche », J. R.]

La commune de Clermont-Soubiran compte trois cent une âmes depuis le dernier recensement. Trois cant une âme habitant dans trois hameaux (Clermont, Saint-Pierre-de-Malaure et Coupet), priant dans trois églises et susceptibles de reposer un jour dans trois cimetières.

Une particularité qu'il faut sans doute attribuer à la configuration surprenante de cette commune. En effet, les 1.200 ha du village s'étendent sur une bande de terre comprise entre 200 m et 3 km. Si, aujourd'hui, l'automobile permet de rallier instantanément les points les plus éloignés

de la commune, ou les hameaux entre eux, il n'en était pas de même autrefois et peut-être faut-il trouver là l'explication de l'érection, dans chaque hameau, d'une église et d'un cimetière.

Manque de place

Mais si l'abondance ne nuit pas forcément, c'est la place qui vient à manquer. Au fil du temps, les quelques ares de chacun des trois cimetières ont été employés — occupés, en somme — jusqu'au dernier mètre carré. Plus moyen d'accueillir de nouvelles sépultures. Non que l'on meure beaucoup, ou plus qu'ailleurs, à Clermont-

Soubiran, mais enfin... D'où l'idée de mettre en œuvre une procédure de reprise des concessions abandonnées. Elles sont relativement nombreuses, tant il est vrai que les contraintes de la vie moderne, même en Lot-et-Garonne, incitent davantage à l'oubli qu'au souvenir.

Sur les cent quatre-vingt-dix-sept emplacements des trois cimetières, soixante-dix étaient laissés à l'abandon. Au terme d'une procédure légale assez longue — trois ans — la commune devrait en récupérer une soixantaine...

Un « arrêté de reprise »

Tout a commencé en 1990.

Le conseil municipal a pris une délibération faisant état de la procédure qu'il mettait en œuvre. L'affichage fut effectué régulièrement dans les trois cimetières et des panneaux apposés sur les sépultures abandonnées. Puis la gendarmerie vint établir un premier constat d'abandon. Trois années se sont donc écoulées durant lesquelles des recherches furent entreprises pour tenter de retrouver des propriétaires de concessions. Une dizaine ont abouti. Ces concessions-là seront remises en état par les familles auxquelles elles appartiennent. Cette année, la procédure arrivera à son terme

après un second constat de la gendarmerie et un arrêté municipal de reprise des concessions abandonnées.

Pas de quatrième cimetière

La commune se chargera alors de nettoyer ces emplacements pour en faire des concessions à nouveau disponibles. Ce qui permettra de « tenir » encore une bonne vingtaine d'années sans construire un quatrième cimetière ! Que les âmes pieuses se rassurent. Si, lors de ces travaux, des ossements venaient à être exhumés, ils seraient placés, dans chaque cimetière, à l'intérieur d'un ossuaire dûment prévu par

la loi à cet effet. Et à Coupet, on en profitera pour construire un caveau municipal...

Tout ceci n'est pourtant pas du goût d'un inconnu qui s'acharne, au cimetière de Coupet, à briser les panneaux signalant les concessions abandonnées. Cas isolé, d'ailleurs, car la volonté municipale a été parfaitement comprise et acceptée par la population. Et qu'on nous pardonne de conclure en disant — mais c'est la vérité — que cette entreprise mortuaire aura eu le mérite d'animer la vie de la commune...

J. R.

Un peu de droit

Les cimetières font partie du domaine public et sont protégés par les règles de la domanialité.

Toute commune doit avoir un cimetière et y assurer « le bon ordre et la décence », responsabilité qui incombe au maire, l'occupation des cimetières donne lieu à un

régime dit « de concession de sépulture ». Ces concessions sont effectuées pour 15 ans, 30 ans, 60 ans ou à perpétuité. Elles sont cessibles au sein d'une même famille.

Le produit des concessions de sépulture alimente le budget municipal.

Cimetières peu communs

En France, le plus grand cimetière est celui de Pantin (Seine-Saint-Denis). Ouvert en 1886, il s'étend sur 107 ha. On y dénombre près de 200.000 sépultures.

Le plus... peuplé se trouve à Leningrad, en Russie. Le cimetière de Piskarevskoïe

abrite les corps des 470.000 victimes du siège de la ville par l'armée allemande lors de Seconde Guerre mondiale.

Le plus haut, se trouve à Sao Paulo, au Brésil. Illuminé en permanence, il compte... dix étages. Il est prévu pour accueillir 20.000 sépultures.



Château de CLERMONT-DESSUS (T.-et G.)

Photo A. J.

Le Lot-et-Garonne

75. CLERMONT-DESSUS. - Château XIII^e siècle



PHOT. A. GALAN, DONZAO

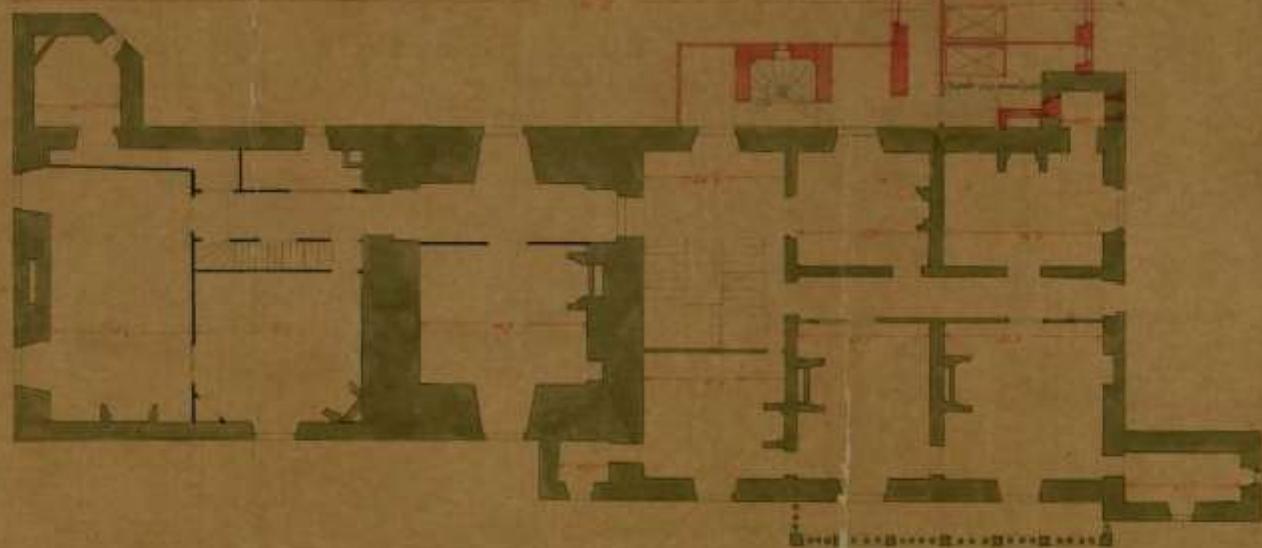
DEPARTEMENT de LOT & GARONNE

COMMUNE de CLERMONT-DESSUS

PLAN de CHATEAU de CLERMONT DESSUS PROPRIETE de M. BIDERAN

PROJET de RESTAURATION et d'AGRANDISSEMENT

1885



FONDS PAYEN

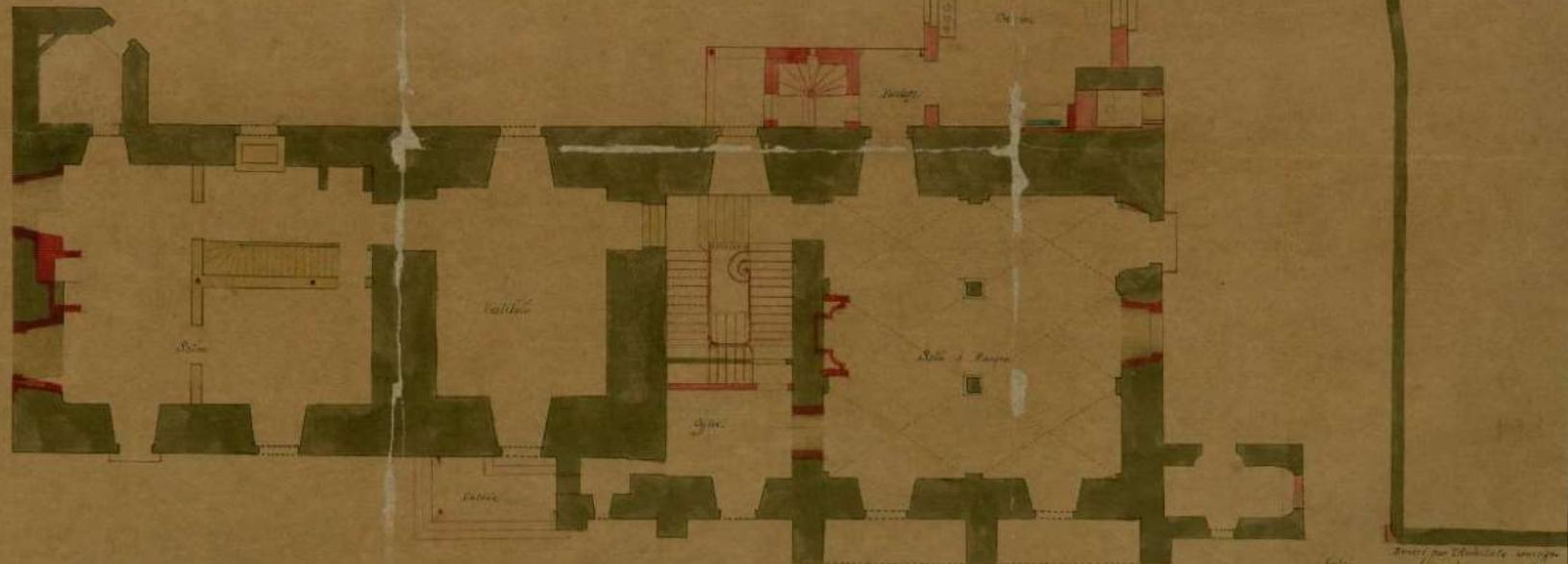
DEPARTEMENT de LOT-MOISSE

COMMUNE de CLERMONT-DESSUS

PLAN du CHATEAU de CLERMONT-DESSUS PROPRIETE de M^r BIDERAN.

PROJET de RESTAURATION et d'AGRANDISSEMENT

Jardin



La maison se ramasse à la pelle

La nouvelle municipalité de Clermont-Soubiran procède à la démolition d'une maison afin d'élargir la chaussée dans la traversée du bourg de Saint-Pierre-de-Malaure

Pendant toute la semaine, la circulation va être interdite sur la départementale 248, entre Lamagistère et Puymirol. Comme elle l'avait indiqué lors de la campagne électorale, la nouvelle municipalité de Clermont-Soubiran procède, en effet, à la démolition d'une ancienne maison d'habitation située dans le hameau de Saint-Pierre-de-Malaure. La maison, abandonnée depuis une dizaine d'années, a été rachetée par la commune à son propriétaire, M. Joseph Daumas, originaire de Lamagistère. Cette habitation, bordant la départementale 248, contraignait les agriculteurs circulant à bord de moissonneuses-batteuses à démonter leurs barres de coupe, en raison de l'étroitesse de la chaussée.

Les travaux de démolition qui sont entrepris par M. Michel Boldin, de Saint-Romain-le-Noble, ont débuté le 23 octobre. Ils de-

vraient s'achever à la fin de la semaine. Par la suite, la DDE (Direction départementale de l'équipement) procédera à un élargissement de la chaussée qui devrait passer de 4 à 7 mètres.

Le coût d'achat et de démolition de la maison s'élève à environ 83 000 francs, financés pour moitié par la commune de Clermont-Soubiran et pour l'autre moitié par une subvention du Conseil général.

Hier matin, le maire de Clermont-Soubiran, M^{me} Aldée Bernardin, accompagnée de son premier adjoint, M. Guy Depasse, s'est rendue sur place pour constater l'avancement des travaux. Dans une semaine, la départementale 248, qui est quotidiennement empruntée par de nombreux habitants des communes environnantes, offrira aux automobilistes un nouveau confort de circulation.



Acquise par la municipalité de Clermont-Soubiran, la maison située dans le bourg de Saint-Pierre-de-Malaure est en voie de démolition (Photo Nédir Debbiche, «Sud-Ouest»)





0160014

Département de Lot-et-Garonne

Commune de Cuz

Reconstruction de l'Église

Projet



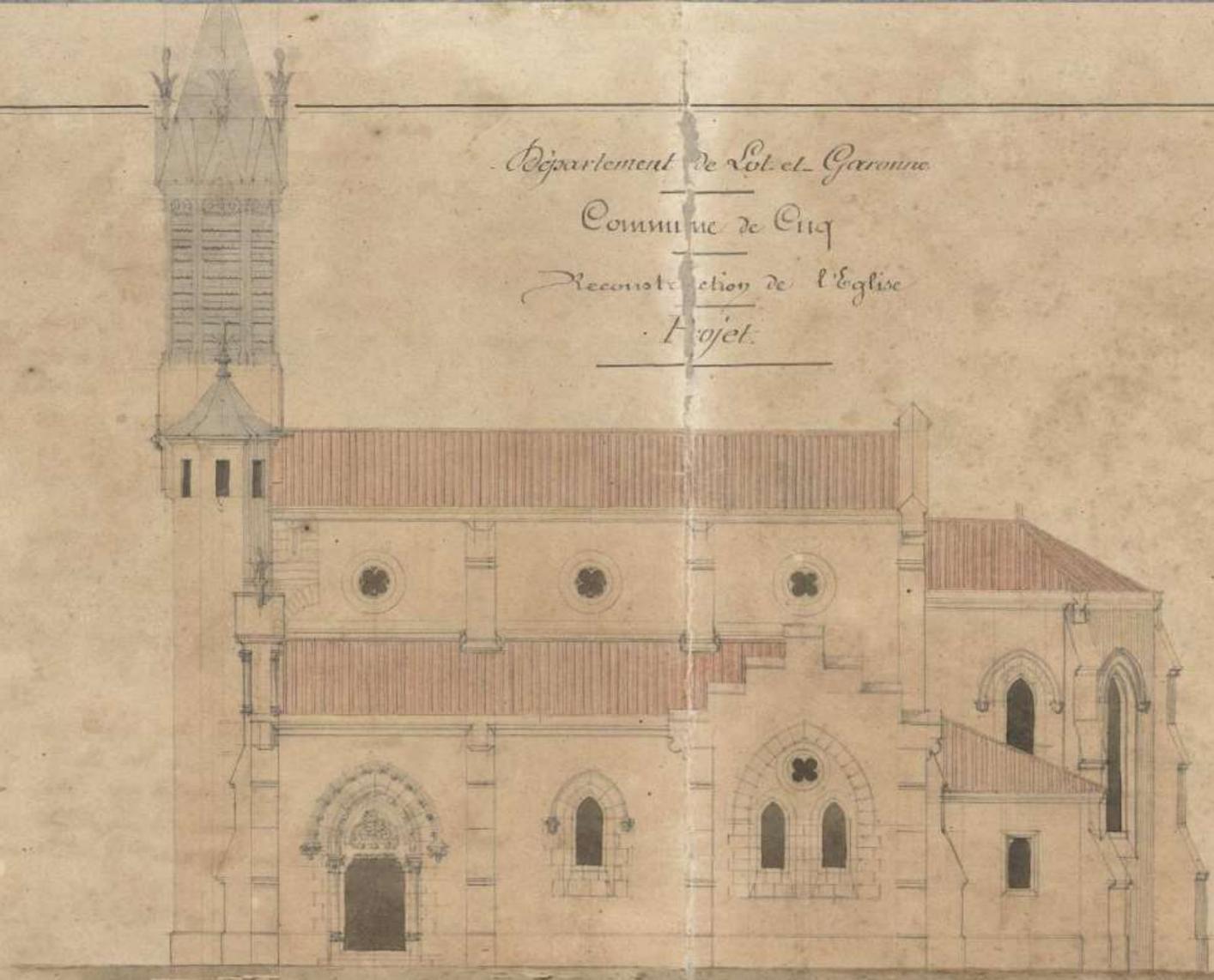
Elevation Principale

Travaux de 1844

Travaux pour la reconstruction de l'église
de Cuz le 14 Mars 1844
R. de la Roche

Moquette

Département de Lot-et-Garonne
Commune de Cuz
Reconstruction de l'Eglise
Projet.

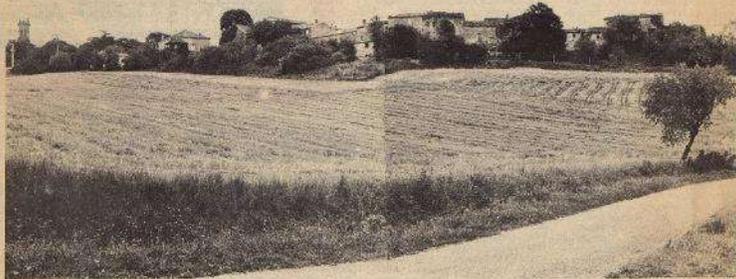


Echelle de 0,01 P.M

Elevation Latérale

Dessiné par les Architectes soussignés
Agen, le 24 Janvier 1866.
[Signature]

CUQ Un village aux maisons de pierre



Au hasard d'une promenade à la campagne, il arrive que nous tombions en arrêt devant un beau moment ou un beau site, nos villages lot-et-garonnais en recèlent de nombreux pour qui suit les vols. Les maisons en pierre ont l'air altière lorsqu'elles sont mises en valeur mais on peut regretter que la plupart restent désespérément dans un état négligé. Notre département a quelques progrès à faire dans ce domaine pour parfaire l'harmonie de ses constructions, l'air de ses bourgades.

Il est déplorable quelquefois que les agriculteurs laissent les alentours de leur ferme à l'abandon et c'est une bien triste impression qu'ils donnent aux gens de passage !

autres villages. Cependant on assiste à un retour à la nature et on comprend que les citadins cherchent à fuir les été torride pour aller vivre dans les endroits plus calmes et plus agréables.

Ainsi les villes se vident alors à la saison des congés et ce n'est qu'à regret que les habitants réintègrent leur foyer H.L.M. à la rentrée.

Les habitants de Cuq qui ne sentent nullement isolés (à l'époque de la voiture et de la télévision comment pourrions-nous l'être ?) ont bien de la chance de respirer du bon air, de ne pas être perturbés par l'exces de bruit.

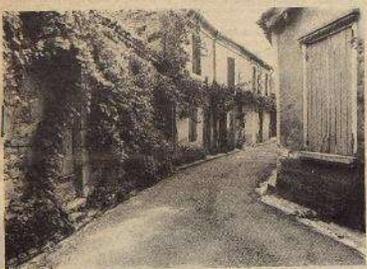
Un couple de touristes séduit par la commune revient chaque année depuis 2 ans à Cuq pour passer

ses vacances, une tente a été dressée sur la place et les riverains sont ravis d'accueillir ces visiteurs.

Par un après-midi de grand vent sans doute en est-il souvent ainsi dans ce site relativement haut perché, nous avons rencontré M. Sa-

où il se consacre à son art guidé par son inspiration et la recherche du nouveau que ce soit à travers les fibres ou la matière.

Pouvait-on espérer une retraite plus heureuse aux côtés d'une épouse qui garde de bons souvenirs de sa



la alors qu'il reformait le parcellaire de sa magnifique demeure.

Palais-ambassadeur de talent très connu, M. Sala vit, ici, « au vieux château » restauré avec goût et dont le jardin a été décoré de sculptures de son propriétaire. Une immense « chapelle » abrite les œuvres du peintre landais qu'un atelier non moins vaste, au premier étage, recèle son domaine proprement dit, celui

carrière d'enseignante ? aux côtés d'une famille qui remplit et égale la « maison » ?

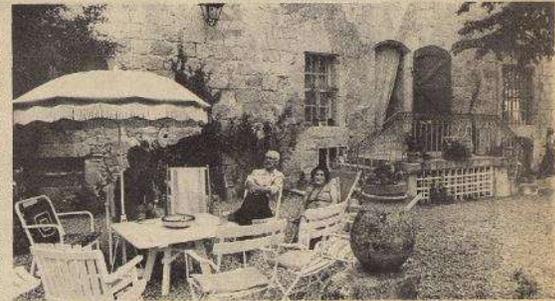
M.-P. Z.

REPORTAGE
PHOTOS F. HUMBERT

À Cuq, rien de tout cela, et ce village que l'on découvre sur un chemin au détour d'une petite route entre Balz et Adairfort, ne déçoit pas ceux qui s'attardent dans les rues au long desquelles s'allongent des maisons basses typiquement gascounes. Ici et là, la vague s'accroche aux façades et bientôt le ravin blanc sera noir.

Quelques volets sont fermés. La dévotion de nos campagnes a aussi frappé cette localité qui fut beaucoup plus vivante et animée autrefois. En filant dans le bourg, comment ne pas penser à la communauté plus importante qui vivait entre ces murs, d'où ne s'échappent plus aujourd'hui que quelques vies d'enfants ?

Jadis, deux coiffeurs, deux épiciers, deux bœufiers, un charbon et un forgeron se partageaient une clientèle fidèle, on s'entend plus désormais que quelques coups de marteau au fond d'un atelier. Les commerçants ont fermé leurs portes depuis longtemps et ce qui est vrai pour Cuq l'est aussi pour les



M. et Mme Sala, en compagnie de leur petit-fils, content des jours paisibles en « Vieux Château ».

Un foyer rural pour la jeunesse de Cuq

Avec M. Albert Gauthé, maire de Cuq, M. Roger Bourg son adjoint est l'un des principaux promoteurs de ce projet. Déjà les enfants de Cuq ont fait de la cour du futur foyer le domaine favori de leurs jeux. A la sortie de l'école filles et garçons s'y retrouvent et s'y divertissent.



Cuq, petite localité du canton d'Astaffort vit dans la quiétude et la simplicité des jours sans histoire ; le temps semble s'y être arrêté.

Le progrès, chargé de tant de servitudes n'y apporte que ses avanta-

ges : la télévision, la voiture, l'appareil frigorifique. Ces objets du XX^e siècle sont presque anachroniques dans cette bourgade charmante où, à chaque pas, se rencontrent les vestiges de la guerre de Cent Ans, où les habitants vivent derrière les épaisses murailles d'une forteresse du Moyen âge.

Pour que le village ne se meure, la municipalité a le souci d'y retenir la jeunesse en lui procurant des loisirs. Dans ce but, elle vient de faire l'acquisition d'une vieille

bâtisse destinée à l'aménagement d'un foyer rural.

Un important don des « Amis de l'Homme » viendra compléter l'effort financier communal et la réalisation sera un peu l'affaire de tous.

Les volontaires ne manqueront pas pour prêter main-forte ; Cuq sera ainsi doté d'un édifice favorisant les réunions et les réjouissances, Cuq saura ainsi resserrer encore les liens qui unissent déjà la population.

Le Petit bleu
31 mai 1972

Le Petit Bleu week-end

reportage

L'école a fermé ses portes mais FALS refuse de se laisser mourir

Le poêle chauffe dans l'unique salle de classe vidée de ses élèves. Non, ce n'est pas le bon gros vieux poêle d'autrefois, ni de ceux que M. Corne a donnés dans sa jeunesse. Celui-ci est plus petit et plus silencieux.

Il trône là, au milieu de la pièce entre le tableau noir et les pupitres. M. Corne s'est installé tout à

le tout sur 800 hectares. Pas un seul commerce, point d'artisan non plus. Il faut « descendre » à Layrac pour aller se ravitailler bien que l'on soit à vol d'oiseau à quinze kilomètres d'Agen mais sur les nombreux routes il est vite « Sautatoire » de milieu. Depuis 1942, M. Corne connaît cette localité mieux que personne et

qui s'est intéressé, à son époque, aux origines de ce château, nous apprend qu'il faisait partie du Domaine des Comtes d'Armagnac, acquéreur du Brulhois.

Jean d'Armagnac le céda à Antoine de Comiers en 1464. A la fin du XVI^e siècle, Bernard d'Esparbes devint seigneur de ce territoire en se mariant avec Françoise de Comiers. Au XVIII^e siècle, le château changea de propriétaire lorsque Catherine de Bouzet, veuve de Sylvestre Daspargès de Hussan le vendit à Catherine de Bazou de Bazoules. Ces différentes architectures sont conservées aux archives départementales où nous avons pu les consulter, grâce à l'amabilité concorde de Mlle Bourmiche.

CHRONIQUE DU TEMPS PASSE

Nous ne vous avons eu aperçu de la vie laborieuse du poêle ce fait à la fin du règne de Louis XV au Saint L'indressante brochure de l'abbé Lantier qui décrit avec

Texte :
Marie-France ZANETTE
Photos : René DREUIL



collé pour lui prendre le maximum de chaleur.

Assurément il est mieux ici que dans le local sans âge qui fait office de mairie, à proximité.

La secrétaire du maire songeait avec nostalgie aux temps anciens de Fals, son village de toujours, était quelquefois plus vivant et plus animé. Aujourd'hui, on n'attend plus les mes des écoles, la petite école a fermé ses portes pour insuffisance d'effectif.

A Fals, on s'affrète de croire que cette obligation n'est que provisoire et on espère que l'établissement scolaire sera simplement « suspendu » pour quelques années. En attendant, de nouveaux enfants viennent dans le commune où l'on accueille volontiers les constructions. Les familles sont les bienvenues et peut-être que dans quelques années, une institutrice ou bien un instituteur sera nommé pour enseigner l'histoire, la géographie, les mathématiques aux générations de demain.

187 habitants, c'est tout ce que comptent le bourg et ses environs.

lorsqu'il en parle en se comparant c'est pour évoquer leur époque qui jadis dans sa plaine prospère d'autres jours.

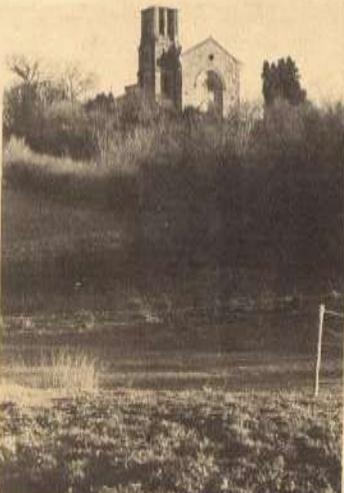
Mais à quel bon se répéter ? La vie d'antan avec ses valeurs éternelles où on parlait de tout et de rien, pour le plaisir de se retrouver avec son rythme plus serein, sans avoir du bon. N'en voudrions pas pour autant que fais se conspuer seulement au passé.

L'avenir s'édifie à travers les naissances et les mariages, la commune pense prochainement une liste de ses enfants car il y a belle lurette que les cloches n'ont pas sonné pour célébrer le mariage.

D'ailleurs, il n'y a plus de cure sur place, il faut faire appel à l'archiprêtre qui assure les offices dans plusieurs paroisses.

LE CHATEAU ET SON HISTOIRE

A l'entrée du village, sur la gauche, on peut voir le château où vivent actuellement deux familles (Guein et Tramand). L'abbé Dubois



La première image que le touriste se fait de Fals est celle-ci : celle de son falbe pointant au-dessus des bois.



L'école abandonnée, mais pas par tous puisque le secrétaire de mairie a fait son bureau dans la salle de classe.



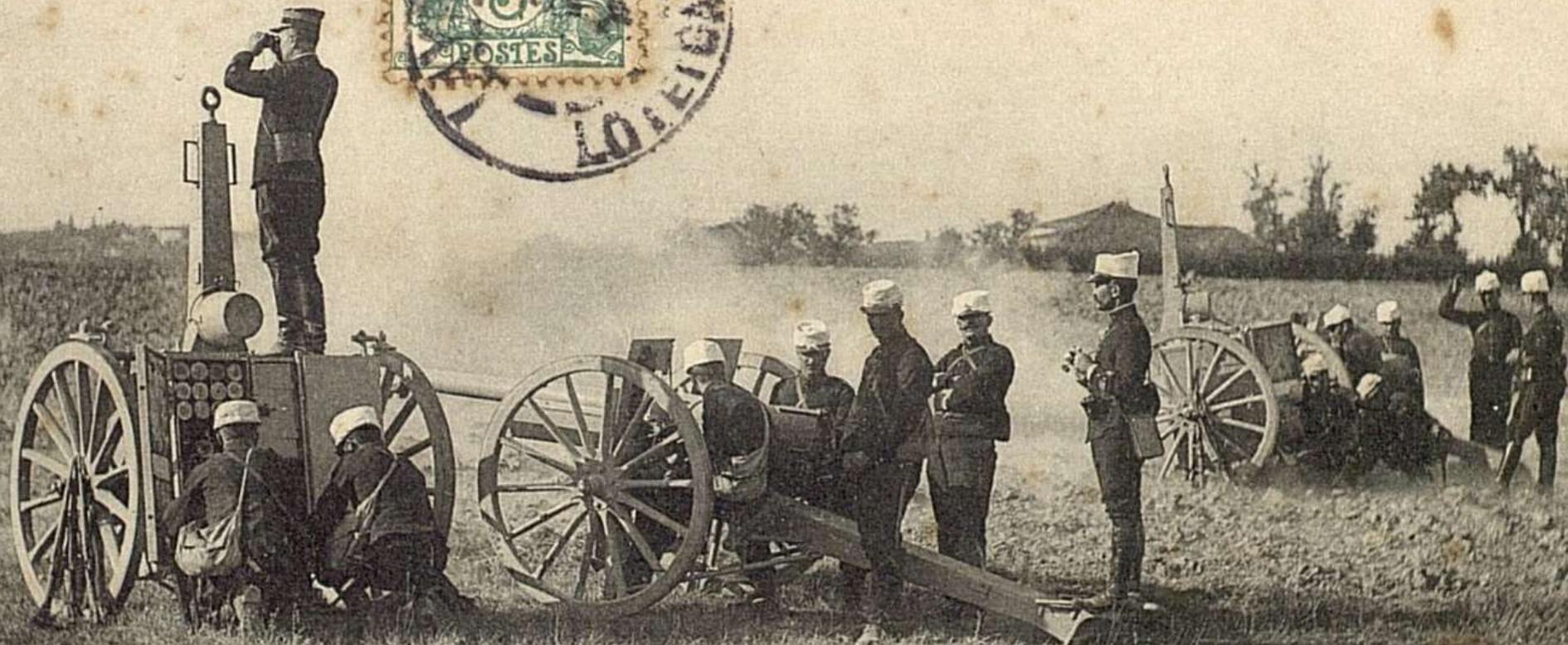
8 — Manœuvres d'Automne 1904 près Agen
Infanterie - Grand'halte devant Fals



Phototypie Perret, Agen

5 — Manœuvres d'Automne 1904 près Agen
18^e Régiment d'Artillerie - Batterie en position de surveillance

50



Phototypie Barret, Agen



Commune de Sails. État contenant le Recensement de la population
arrondissement d'agen. De la Commune de Sails au 1^{er} Janvier 1806.

| Noms des chefs des Maisons | nombre Garçons | nombre filles | hommes | femmes | vauf vares | Total | militaires Joués Drappés | Observations |
|-------------------------------|-------------------|------------------|-----------|-----------|---------------|------------|--------------------------------|--------------|
| 1. Bergegnier Marc | 2 | 2 | | 1 | | 5 | | |
| 2. Laval Renaud | 1 | 1 | 1 | 1 | | 4 | | |
| 3. Lanabat François | 2 | 2 | 1 | 1 | | 7 | | |
| 4. Tabu Jean | 1 | 3 | 1 | 1 | | 7 | | |
| 5. Martin François | 1 | 1 | 1 | 1 | | 4 | | |
| 6. Dupuy Jean | 1 | 1 | 1 | 1 | | 4 | | |
| 7. Serret Renaud | 1 | 1 | 1 | 1 | | 4 | | |
| 8. Laville Jean | 3 | | 1 | 1 | | 5 | | |
| 9. Petromille Laville | | | | | | | | |
| 10. Lanabat Jean | 2 | | 1 | 1 | | 4 | | |
| 11. Marraffe Jeanne | | | 1 | 1 | | 2 | | |
| 12. Lanabat Renaud | 2 | 1 | 1 | 1 | | 5 | | |
| 13. Aureman Jean | 1 | 1 | 1 | 1 | | 4 | | |
| 14. Bernard Durus Jean | 2 | 1 | | | | 3 | | |
| 15. Dupouy Gerard | | 2 | 1 | 1 | | 4 | | |
| 16. Coste Jean | 3 | 1 | 1 | 1 | | 6 | | |
| 17. Camabe Jean | | 2 | 1 | 1 | | 4 | | |
| 18. Cauthenet Gerard | 1 | | | | | 1 | | |
| 19. Coumet Jean | 1 | 1 | | | | 2 | | |
| 20. Laval Jean | 1 | | 1 | 1 | | 3 | | |
| 21. Duron Jean | | 1 | 1 | 1 | | 3 | | |
| 22. Jean Marc | | | 1 | 1 | | 2 | | |
| 23. Lestrepoix Renaud | 1 | 1 | 1 | 1 | | 4 | | |
| 24. Bergegnier Renaud | 1 | 1 | | | | 2 | | |
| 25. Bergegnier Renaud | | 2 | 1 | 1 | | 4 | | |
| 26. Gimel Michel | 2 | 3 | 1 | 1 | | 6 | | |
| 27. Durus Renaud | 1 | 2 | 1 | 1 | | 4 | | |
| 28. Durus Renaud | | 3 | 2 | 2 | | 5 | | |
| 29. Durus Renaud | 2 | 1 | 1 | 1 | | 4 | | |
| 30. Durus Renaud | 2 | 3 | 1 | 1 | | 6 | | |
| 31. Coumet Renaud | 1 | 1 | 2 | 2 | | 6 | | |
| 32. Bergegnier Renaud | 2 | 2 | 1 | 1 | | 5 | | |
| 33. Souillac Renaud | 2 | 2 | 2 | 2 | | 8 | | |
| 34. Roucau Agillard | | 2 | 2 | 2 | | 6 | | |
| 35. Durus Renaud | 2 | | 1 | 1 | | 4 | | |
| 36. Camabe Jean | 2 | 1 | 1 | 1 | | 5 | | |
| 37. Coumet Renaud | 1 | 2 | 1 | 1 | | 5 | | |
| 38. Coumet Renaud | | | 1 | 1 | | 2 | | |
| 39. Lestrepoix Renaud | 1 | | 1 | 1 | | 2 | | |
| 40. Rodet Renaud | | | 1 | 1 | | 2 | | |
| 41. Laville Marc | 1 | | 1 | 1 | | 2 | | |
| 42. Dougada Jean | 1 | | | | | 1 | | |
| 43. Roucau Renaud | 1 | 2 | 1 | 1 | | 4 | | |
| 44. Marraffe Renaud | 2 | 1 | 1 | 1 | | 5 | | |
| 45. Durus Renaud | 1 | 3 | 2 | 2 | | 8 | | |
| 46. Serret Renaud | 2 | 3 | 1 | 1 | | 7 | | |
| Total | 56 | 67 | 43 | 40 | 1 | 151 | | |

Trois morts dans un accident d'avion à Fals dont le chef-pilote de l'aéro-club d'Agen

(Lire en pages départementales)



Le Petit bleu
4 mars 1978

C'est sur le territoire de la commune de Fals (Lot-et-Garonne) que s'est écrasé hier après-midi le monomoteur Robin, de l'Aéroclub Marcel-Dassault, dont les trois occupants ont trouvé la mort.

L'équipage qui avait décollé le matin de l'aérodrome de Bordeaux-Mérignac à destination de Toulouse-Francasal où devait se disputer une coupe des réservistes de la 3e Région aérienne, était composé au départ de MM. Jean Michel, 38 ans, d'Arcachon et Jean-Marie Thomas, 42 ans, de Bordeaux, auxquels s'était joint lors de l'escale d'Agen M. Alain Aragonès, 23 ans, chef-pilote de l'aérodrome de cette ville.

L'avion avait quitté Agen à 14 h 5 et le dernier message reçu de lui l'avait été à 14 h 13, quelques minutes avant l'accident. C'est le propriétaire du bois, M. Guérin, qui a donné l'alerte à la gendarmerie d'Astaffort d'où des secours ont été immédiatement dirigés sur les lieux. Mais les trois occupants du petit appareil avaient péri dans le choc.

(Lire en page départementale)

Comte de S. Marquis de Chassey habitant de
Lyon. J'ay paronné par Roy avec déclaration au
Contrôle par lant à la Chambre du P. S. de
genève

Serignan

De 25 Janvier 1750
Acte fait par moi
de Serignan
Le meurtre de Serignan
Abandonné de 1750
6 Jan. 1750
Celle H. 1750

de Cambes fort qu'il a emporté considérablement
du terrain, à savoir le Canal de ladite Rivière de
la Seine environ quatre vingt pas de ses possessions
dudit seigneur Requierant, lequel de retour en
Provence s'est obligé pour toutes ses métayes
ne seut totalement emportée de l'eau une Chaussee
Supérieure Seche au Locus de ladite Seine, et du
Côté opposé. Ce qui auroit empêché jusques à
présent que les eaux de ladite Seine ne continuassent
d'emporter son terrain, ce qui au j. est arrivé
qu'en dernier lieu les agents dudit seigneur ont
fait une si grande quantité de nasses qui
boucheent tellement le Canal de ladite Seine
que les eaux qui en degergent se trouvent
arrêtées par les dites nasses et tombent
avec tant d'impetuosité sur les possessions du
Requierant sur les quelles les dites nasses
sont tendues en partie qu'elles ont balancé la
dite Chaussee, et font à la ville d'emporter les
métayes du seigneur Requierant, mais comme
ledit seigneur de Chateaux ou quoyque ce soit
ses agents n'ont pu en aucune manière
arrêter les eaux de ladite Rivière de la
Seine, contre l'ordre naturel de leur cours
à que c'est également une entreprise et
voies de fait de leur part, d'avoir complaisé
à faire des nasses sur le terrain dudit
seigneur Requierant, et qui en souffre un
préjudice notable. C'est l'obligé de denoncer

tout le despart au dit seigneur de Chateaux, et de
le sommer par le present acte, de faire arracher
presqu'entièrement les nasses et autres complaisances
faits sur le terrain dudit seigneur Requierant,
et autres qui s'opposent à l'écoulement
naturel du courant des eaux de ladite Seine
autrement à la Sauf. de la Sauf. ledit seigneur
Requierant proteste de tous dommages et intérêts
qu'il pourra souffrir, et généralement
proteste de tout ce qui peut et doit provenir
de la Sauf. ledit droit, même de se pourvoir ainsi
à l'apurement qui se fera en la Sauf.
Dont acte de Cambes fort.



L'an mille sept cent cinquante le dix septième
jour du mois de janvier à la requête de messire Jean Pierre
Claude Jullien, de Cambes fort seigneur de Hautbois de Haut
habitants de la ville d'Agen rue Garonne paroisse St Etienne
Voult Etienne Luygnon les autres lieux chausse
Suzanne de la ville d'Agen y habitant rue
Garonne paroisse St Etienne
poursuivie sollicitée avec Ordonnement signifié au
messire Charles François de Montmey, Marquis de Chateaux
Lieutenant Général des armées du Roy habitant de la ville
de Paris rue de la Harpe paroisse St Etienne de la Sauf. dont
copie lui a été remise l'acte aux fins d'icelle lequel
aux fins du Locus aux protestations et complaisances
et autres lettres que de droit, auquel dit seigneur
marquis de Chateaux a voulu et fait la presente
copie au domicile de son fils Gary avec agui le procureur





D. Moulis, photo. Agen

Environs d'Agen - Le moulin de Lafox



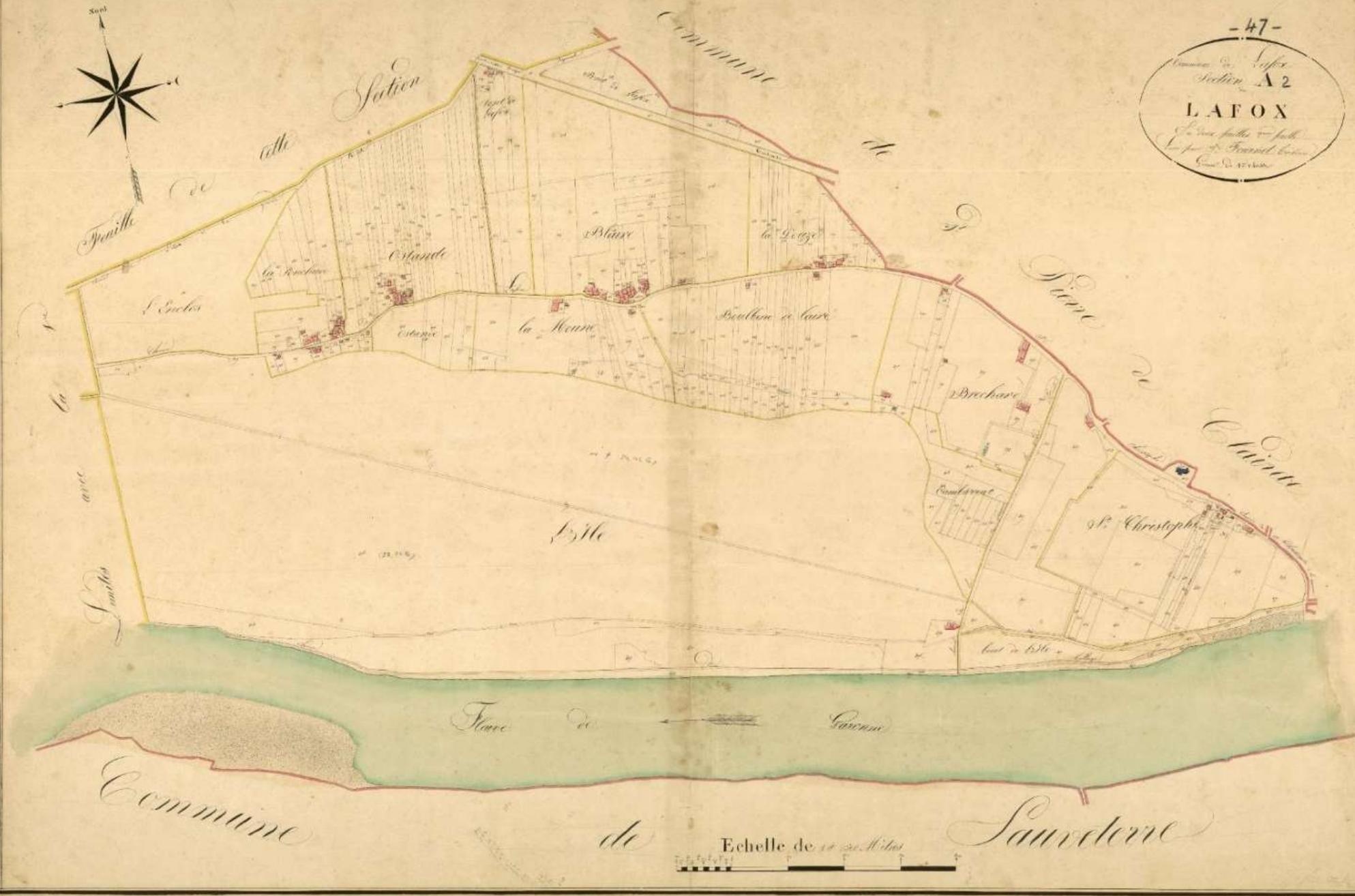


-47-

Commune de Sables
Section A 2

L A F O X

Le plan fait & fait
Le plan de l'ancien terrain
Comm. de Sables



Echelle de 1:20,000

Bientôt un mini-centre commercial

A l'emplacement actuel du magasin en bois, en bordure de la RN 113, la commune de Lafox a conçu le projet d'un « petit marché » dont les cinq enseignes contribueront à la fois à renforcer le bourg et à apporter les services que les résidents sont en droit d'attendre.

Le club des commerçants et d'industriels avait précédé à l'implantation de ce multiple rural à titre expérimental pour que se posent les besoins et voir quelle évolution prendrait cette structure. C'est-à-dire la preuve de son utilité en confirmant la place de commerces de proximité à Lafox.

Fort de cette expérience, le municipal a décidé de présenter la formule en faisant à travers la création d'un mini-centre commercial, un projet que Lafox conduit avec le signe de l'intercommunalité. Il y a cinq ans, Lafox, Puyvalat, Saint-Fort-de-Noble et Crayssac ont décidé d'offrir leurs forces et leurs moyens dans une démarche de « solidarité et de partage des richesses », en s'appuyant en commun sur le territoire des deux Sèvres.

Une nécessité vient de les rejoindre. Jusqu'à présent, c'est grâce à ce regroupement que les deux communes ont pu obtenir 80 % de subventions pour réaliser leur projet de petit marché. Un dossier qui s'inscrit dans la volonté municipale : « Nous devons nous poser que les petits commerces contribuent au bourg, car nous



C'est sur cet emplacement, en bordure de la RN 113, en face de la route qui conduit à Puyvalat, que sera construit le mini-centre commercial avec cinq enseignes.



Le bourg de Lafox partagé en deux par la RN 113. (Photo L.M. MAZET)



Le Lot-et-Garonne compte trois cent vingt-cinq communes et seulement vingt-neuf femmes maires. Christine Bonfanti-Ducourt, à la tête de la commune de Lafox, est l'une d'entre elles. Elle est la marraine de ses adjoints. Elle exerce sa fonction municipale en équipe car, dit-elle, c'est avec une équipe solide et soudée que l'on peut avancer...

avons à ce commerce de proximité », explique Christine Bonfanti-Ducourt, maire de Lafox. Le mini-centre comprendra une épicerie, une boucherie-charcuterie, un salon de coiffure et un marchand de cycles. Il sera situé à un point stratégique, au carrefour de la RN 113 et de la route de Puyvalat. Le chantier commença début janvier.

TOUTES LES VOIES DE COMMUNICATIONS

À la croisée des chemins, la commune de Lafox a la particularité d'être traversée par le canal latéral à la Garonne, la voie ferrée et la RN 113, une situation géographique qui limite ses marges de manœuvre. Mais la fréquence des passages sur l'axe majeur qui sépare

son bourg en deux n'empêche pas que des désagréments, elle est aussi support quotidien pour ses activités commerciales et artisanales.

Si l'on peut se féliciter de l'agglomération agricole qui fait de Lafox un lieu d'habitat rural, ses inconvénients existent. Pour répondre à la demande, un ensemble de cinq magasins sera accolés à « Orléans » avec l'édifice administratif d'H.M. Par ailleurs, du fait de la modification de POS, le commune a pu déterminer des terrains pour la construction.

Au fil du temps, le commerce change de visage : de rural, elle est devenue semi-urbaine comme Agen ou Gellinh. Les agriculteurs y sont aujourd'hui en majorité.

Lafox a su s'adapter à cette semi-urbanité en créant les équipements nécessaires. Les maisons qui trouvaient peuvant laisser leurs richesses à la commune ou la haute-provence. Le groupe scolaire, maternelle et primaire accueillent pour leur part, plus de cent élèves. Le centre de loisirs accueille les enfants et pendant les vacances.

L'équipe qui entoure Christine Bonfanti-Ducourt œuvre à constituer d'autres projets dans l'avenir, en pensant à ceux qui souhaitent les améliorer au niveau du bourg. Tout cela passe par un dialogue avec les habitants.

RÉALISÉE PAR LE SYNDICAT-EST
La station d'épuration de Lafox inaugurée hier



La visite de la station: les bordereaux de canal.

Il y a eu un défilé dans les locaux de la station d'épuration de Lafox, où sont agglomérés les habitants. L'inauguration a eu lieu hier matin, en présence des maires des communes voisines et de milliers de très nombreuses personnes.

Aux côtés de M. Baudouin, président du Syndicat général, se sont trouvés MM. Pailletier, préfet de Lot-et-Garonne ; Bataillon, secrétaire général ; Dupont et Peyron, maires adjoints ; Villeneuve, directeur départemental de

Maires d'arrondissement :
Doyenne, départementale de l'Agriculture qui a dirigé les travaux ;
Entreprise Militaire du marché :
Groupeport ; Amédée et Garra, Industriels (DCCA), Tolosan ;
Boucaud ;
Sous-traitants :
Girard (ECL) ; Entreprise Pontonnier à Ste-Jérôme ;
Chaudronnerie ; Balthazard et Chey à Bon-Secours.

Indice et l'assainissement approuvé par le préfet, M. Pailletier, préfet, ministre de l'agriculture de la DDA et son service ainsi que plusieurs autres et la présence de la foule de Lafox.

Le Petit bleu
28 novembre 1975



Les présentations accueillies par M. Bataillon.

Agriculteurs ; Vincent, représentant M. directeur départemental ; Fournier, directeur départemental ; Bataillon, directeur de l'ONC (ONC) ; Lejeune, Océan, Adé, Lagarde, Fournier, Pélissier, représentant maires de Bon-Secours, Bon-Castellon, Lafox, Pont-de-Beau, Colayrac-St-Cirq, etc.

La machine d'épuration de cette station est le système de l'Agence pour grande M. Lafox ; il comprend les communes de Bon-Secours, Bon-Castellon, Lafox, Colayrac-St-Cirq, etc.

Cette station coûtera 3 000 à 3 500 millions environ et sera mise en service en 1980.

LA FICHE TECHNIQUE
Maire d'arrondissement :
SYNDICAT de la région de l'Agne.

Montant total de marché :
200 000 000 Francs TTC.

Financement :
Subvention de l'Etat de 100 000 F.
Financement départemental (DCA) de 100 000 F.
Subvention agence de bassin de 100 000 F.
Total en 1975 de 300 000 F.

Votre directeur départemental EDP et votre directeur de l'Agne en collaboration en action par le département.

MM. Baudouin et Pailletier tiendront leur mot en œuvre pour que cette réalisation soit menée à bien. Ils tiendront également sur la présentation successive des plans en matière de cette œuvre de poli-

TRAVAUX PAR CONCESSION.

Pont Suspendu

SUR LA GARONNE,

à LAYRAC.

(Construction autorisée par ordonnance royale du 6 Janvier 1845.)

ADJUDICATION

POUR LE 20 FEVRIER PROCHAIN.

Affiche Unique.

Le Public est prévenu que le **Judi, 20 Février 1845**, à midi, il sera procédé par nous Préfet, en conseil de Préfecture et en présence de M. l'Ingénieur en chef du département, à l'ouverture des soumissions qui auront été faites pour la **CONSTRUCTION D'UN PONT SUSPENDU SUR LA Garonne, à LAYRAC, route départementale n° 17, d'Agen à Layrac.**

L'entrepreneur de cette construction sera tenu de l'exécuter conformément aux conditions portées dans le cahier des charges annexé à l'ordonnance royale d'autorisation du 6 Janvier courant, à ses frais, risques et périls, et à la terminer dans le délai de deux ans, ou plutôt si faire se peut, à dater du jour de l'approbation de l'adjudication.

L'adjudicataire sera indemnisé des dépenses de construction et d'entretien de ce pont, au moyen :

1. D'une subvention de 80,000 fr., accordée sur les fonds de l'Etat, payable aux époques fixées par l'art. 8 du cahier des charges;

2. De la concession, pour le laps de temps qui sera déterminé par l'adjudication à intervenir, du produit d'un péage dont la perception sera effectuée conformément au tarif fixé par l'ordonnance royale précitée, dès qu'il sera possible de livrer le passage au public.

L'adjudication aura lieu au profit de celui des concurrents qui fera le plus fort rabais sur la durée de la concession du péage dont le maximum sera déterminé par l'administration, dans un billet cacheté dont l'ouverture n'aura lieu qu'au moment de ladite adjudication.

Les soumissions des personnes qui désireront concourir à cette entreprise devront être conformes au modèle ci-dessous, faites sur papier timbré et remises cachetées au Préfet, en séance, le jour et à l'heure de l'adjudication. On ne les admettra qu'autant qu'elles seront accompagnées d'un récépissé du Receveur-Général du département, constatant le dépôt fait à sa caisse d'un **cautionnement de deux mille fr.** en numéraire ou en inscription de rentes calessees au pair de création, conformément aux dispositions de l'ordon-

nance réglementaire du 19 juin 1825, ou d'un récépissé constatant que ce cautionnement a été versé à Paris, à la caisse des dépôts et consignations. La soumission sera mise sous un second cachet.

Les frais d'impression de doubles affiches, de timbre et d'enregistrement du procès-verbal d'adjudication, et ceux d'expédition seront acquittés immédiatement par l'adjudicataire.

Le cahier des charges de cette entreprise et le tarif des droits à percevoir sont déposés au bureau d'administration départementale de la Préfecture, où il pourra en être pris connaissance tous les jours ceux fériés exceptés, depuis midi jusqu'à trois heures.

Fait à Agen, en l'Hôtel de la Préfecture, le 15 Janvier 1845.

Le Préfet de Lot-et-Garonne,

A. BRUN.

MODELE DE SOUMISSION.

Je soussigné (nom, prénoms, profession et demeure du soumissionnaire), ayant pris connaissance du projet, cahier des charges, tarif et autres pièces relatives à la construction d'un Pont Suspendu sur la Garonne, à Layrac, m'engage à exécuter ce travail moyennant la concession du droit de péage pendant (écrire en toutes lettres la durée de la concession) et la subvention accordée par le cahier des charges.

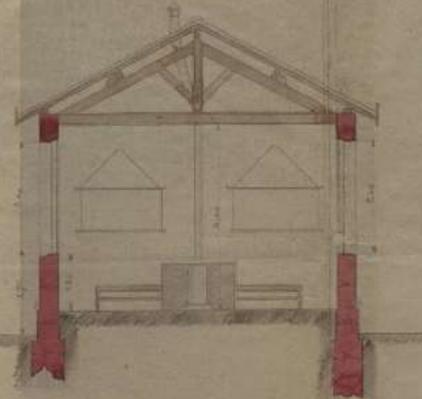
Je déclare, en outre, me soumettre aux clauses et conditions générales imposées aux entrepreneurs par décision de M. le Directeur-Général des ponts-et-chaussées et des mines en date du 25 août 1835.

1845

FRONT SUR COUR



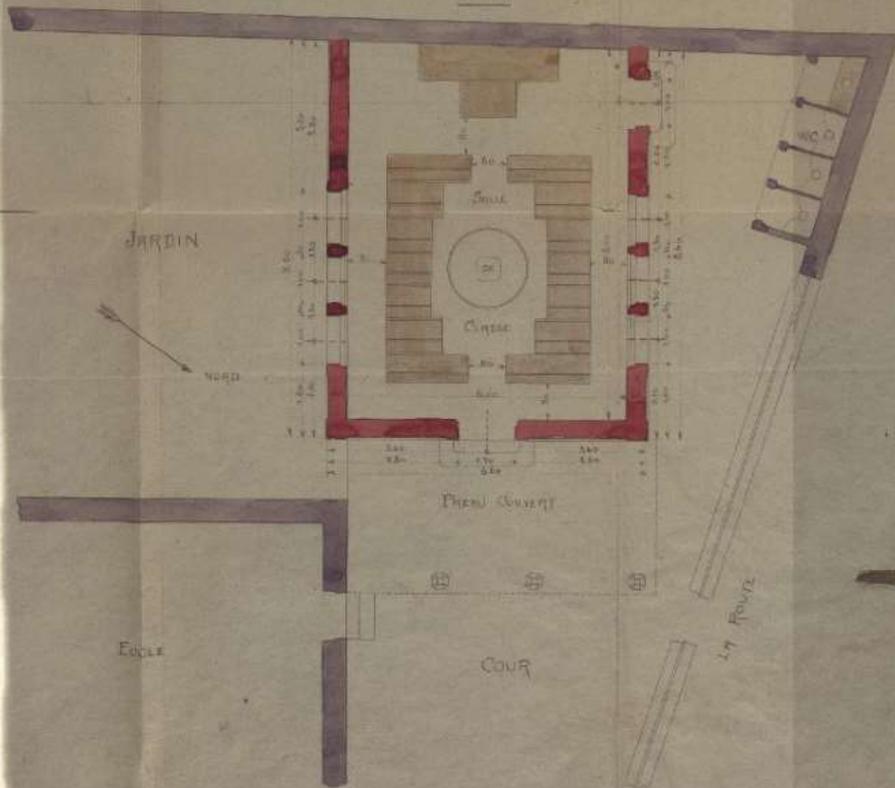
COUPE TRANSVERSALE



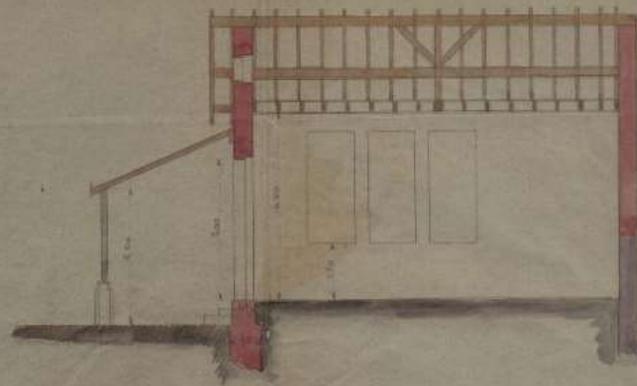
FRONT SUR LA RUE



PLAN



COUPE LONGITUDINALE



FRONT SUR JARDIN



UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
MUSEUM DE STRASBOURG

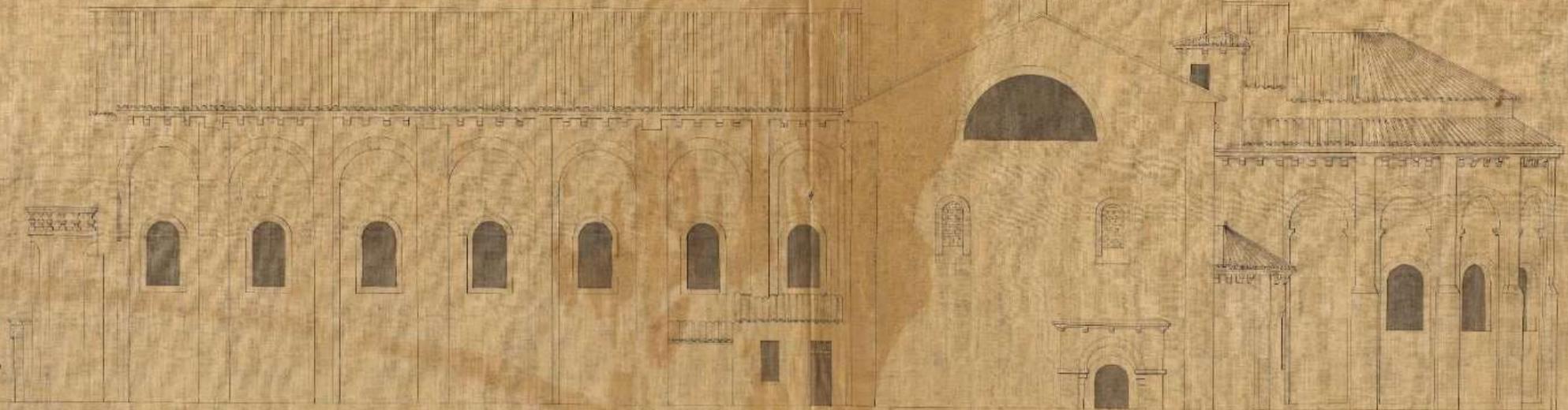
Département de Lot-et-Garonne.

Eglise de Layrac.

Elevation latérale.

Etat actuel.

~ ~ ~



Echelle de 0,70 m.



1/1000

Dessiné par le Architecte des Bâtimens
à Paris, le 13 Décembre 1865

W. Goussier *W. Goussier*



Dessiné par l'Architecte sousigné
à Agen, le 16 Décembre 1860

(Signature)

Vue perspective de la façade principale. (1/2 exact)

Feuille N° 13

Eglise de Layrac. Vue perspective de la façade latérale. (Etat actuel)



Dessiné par l'Architecte soussigné
à Agen, le 15 Décembre 1860

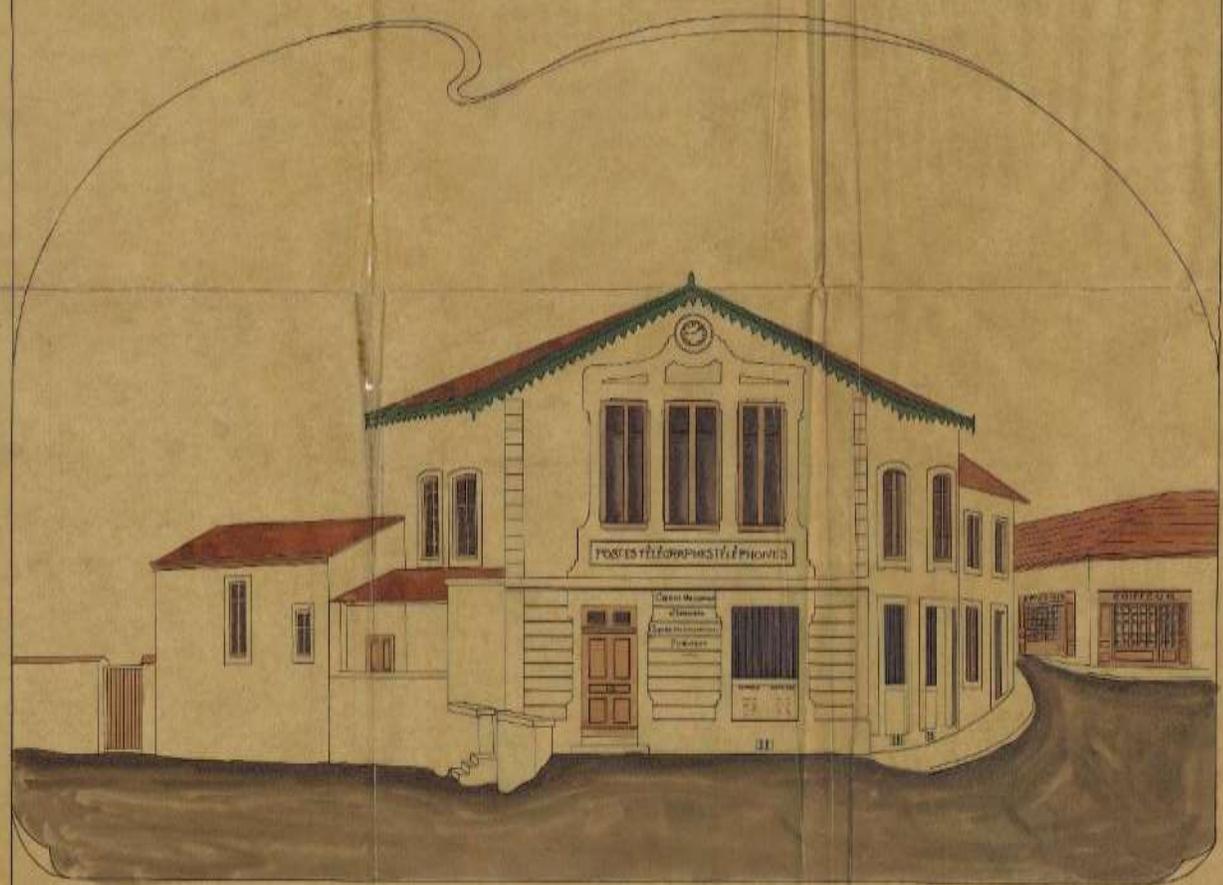
Henri Lamoignon

HOTEL DES POSTES

COMMUNE DE LAYRAZ

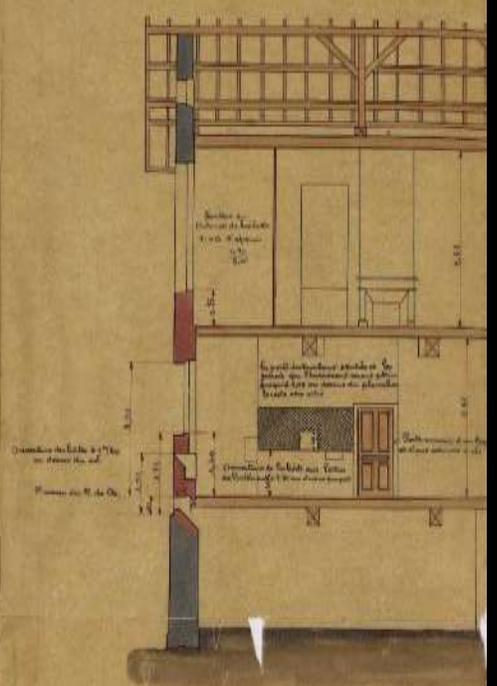
ELEVATIONS ET COUPE

E. P. H. P. H. E.
Architecte

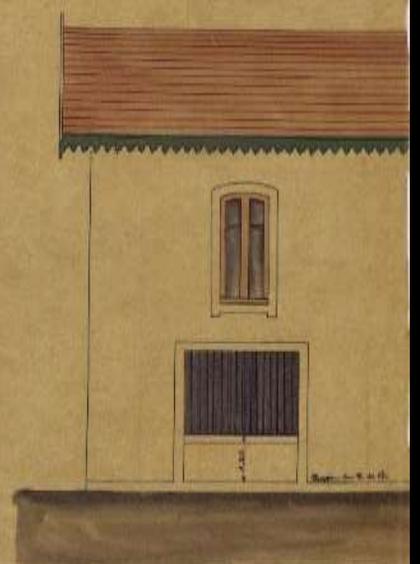


FRONTE RUE SUZENS

COUPE



FRONTE RUE PROSPER



FRONTE RUE SUZENS



6. Layrac. — Jour de Foire

PHOTOTYPIC PIRRET AGEN



8. LAYRAC
La nouvelle Poste.

POSTES-TELEGRAPHES-TELEPHONES

CAISSE NATIONALE
D'EPARGNE

CH. TELEPHONE P. LAYRAC

COIFFEUR

Phototypie B...



J. Barrieu, Phot. à Fleurance (Gers)

N. 2. - LAYRAC, - Place du Marché



Phototypie Perret, Agen

5. Layrac. — Les Cornières

(*) loger pli 15 e



20 c

Environs d'Agen. - Le Jeudi gras à LAYRAC (Lot-et-Garonne)

D. Moulis, phot., Agen

9. Layrac. — La Tour



Phototypie Perrel, Agen

BOULENS, par Layrac (Lot-et-Gar) — Hôtel et café Rison



3. LAYRAC. - La Gare.



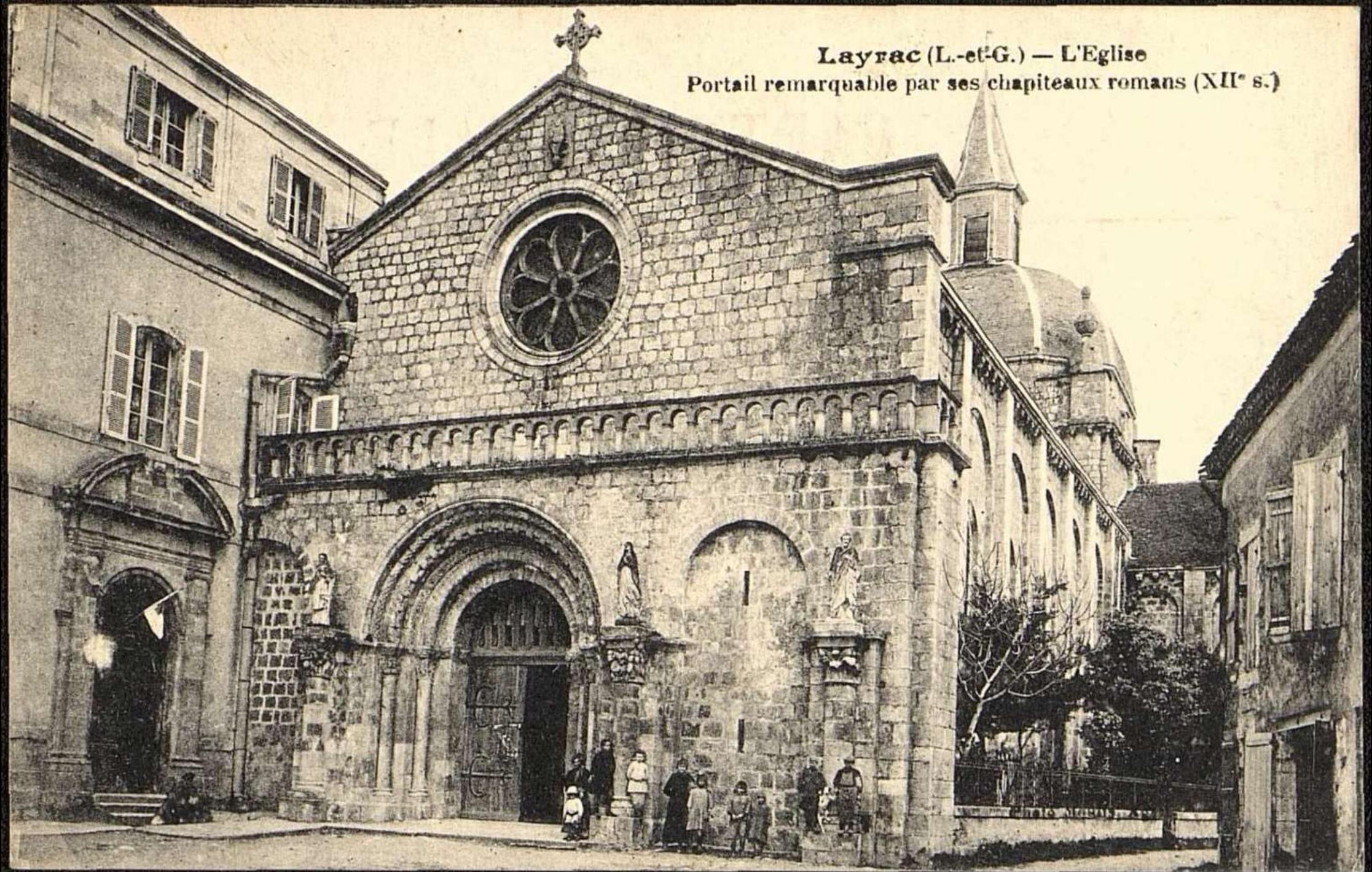
Phototypia Perret, Agen

HOTEL CAFE AURENQUE



Layrac. - Place Safens.

Layrac (L.-et-G.) — L'Eglise
Portail remarquable par ses chapiteaux romans (XII^e s.)

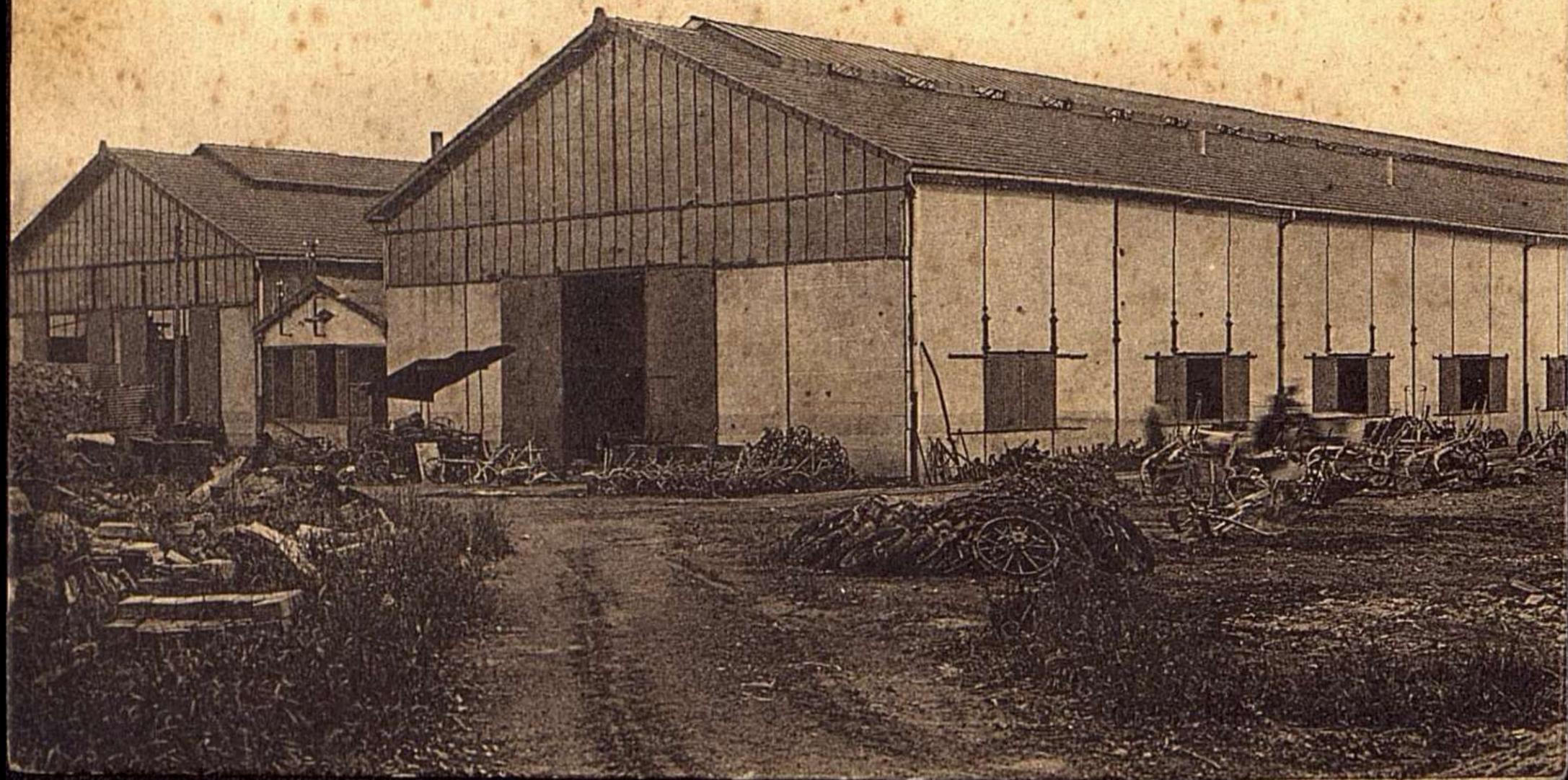




8. LAYRAC. — La Nouvelle Poste.

Phototypie Perret, Agen.

LAYRAC (L.-et-G.) — Une Vue des Usines Kirpy





Cl. J. Lapie - Lectoure Edit. R. Bouchet

LAYRAC (L.-et-G.) — Les Cornières Place du Marché.

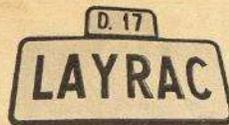


LAYRAC. — Entrée, Route d'Astoffort.

LAYRAC (L.-et-G.) - Place de la nouvelle Poste



Photo Moulis, Agen



Ville dortoir ou cité dynamique ?



A l'entrée de Layrac, on vient moulin dans les eaux vertes d'écoulement dans le lit en un clopote abaisant. Tout le village est à l'usage de ce moulin, rabes et reposant. Froment-vois à 3 heures de l'après-midi dans le dédale des tentatives rurales, vous ne reconnaîtrez pas une âme. Certains volets s'ouvriront peut-être sur votre passage, mais, les habitants, vaincus par une trop forte chaleur, demeurent la plupart dans l'ombre de leur appartement. Peu importe ! Les vieilles pierres pourront, alors tout à leur aise vous livrer leur secret.

Layrac puise ses racines très profondément dans l'histoire. Sa création remonte à l'époque gallo-romaine sous le nom de Villa Alaricorum. Puis le village, peu à peu, s'éleva autour d'une chapelle à l'emplacement de l'actuel presbytère et de l'église Saint-Martin dont seul subsiste décoratif un magnifique clocher. Mais qu'est-ce qui fait la richesse de Layrac sinon sa très belle scène romane qui brise majestueuse au sein du village. Construite en 1043 par les moines de Cluny, la Trinitaire d'Arnald, vicomte de Brulhois, consacrée en 1096 par le pape Urbain II revenant de prêcher la croisade à Cherson, elle domine autour de ces vieilles pierres toute l'histoire de la cité.

Son clocher, reconnaissable entre tous, semble appeler le voyageur qui, s'il est amateur d'art, ne pourra être déçu. Tout de beauté à sa force l'indication d'êtres illustres.

Jeanne d'Albret, en 1572, recut l'hospitalité en ces lieux et on peut encore voir la maison qui a abrité son séjour. Henri IV vint à son tour contempler de son noble coin cette place forte du protestantisme alsacais.

Une ville dortoir

Layrac est fière de son passé et s'attache à lui redonner vie. Les restaurations entreprises sont, ventre de la municipalité qui, fielle de crédit, ne peut toujours donner suite à ses idées nouvelles.

Les pittoresques rues moyennâges, les ornements de la place de la mairie ou encore la place royale dominent la vallée de la Garonne qui un chemin et grand qu'elle s'étendent, outre les tournois, bon nombre de retraités aiment passer dans un cadre aussi agréable le reste de leurs jours. Aussi, voyons-nous de riches villes s'écarter aux alentours et augmenter d'autant l'agglomération déjà riche de 2 688 âmes.

Parmi la population active, beaucoup de Layracais travaillent à Agen, ville distante de 6 kilomètres



La très belle place triangulaire de l'Hôtel de Ville, entourée de magnifiques façades.

seulement. Et, le soir venu, ils regagnent leurs pénates. Beaucoup d'Agonais ainsi choisissent ce lieu de prédilection pour construire leur future maison.

Toutes ces caractéristiques concourent à Layrac un aspect un peu somnolent. Pourtant, détonnent-voilà ! Le maire, M. Lalanda, est là pour nous rappeler toutes les activités dont s'enorgueillit sa ville et ses environs.

La richesse du tourisme

Toujours aussi confiant, il poursuit : « Il est une activité qui ne cesse de croître : le tourisme. Notre hôtellerie dont les prix sont très abordables, permet un agréable séjour dans la région. Un lac collinaire dont l'ouverture a eu lieu le

14 juillet forme un centre de loisirs très recherché avec ses piscines, ses baignades et peut-être son camping.

Un carnaval célèbre

Les réjouissances sont, d'autre part, nombreuses dans la cité : bal, cinéma, sociétés sportives, sans oublier surtout le carnaval. Autrefois on faisait ballades à Agen et on venait par train spécial assister au défilé des chars. Moins populaire désormais, le carnaval n'en a pas pour autant perdu de sa gaieté, et il constitue un des aspects essentiels du village. Ce n'est pas là la seule joyeuse activité de Layrac. Les sociétés sportives font de rugby, basket, judo... cette année même vient de s'ouvrir une école de danse et de musique. La clique de l'Annuaire laïque a acquis, d'autre part, une renommée régionale. Toutes ces activités font de Layrac un village où il fait bon vivre.

Où, bien sûr, nous déclarera le maire, mais « combien de réalisations restent, encore à l'état de projet face de moyens financiers insuffisants. L'assainissement du bourg, la construction d'une caserne de sapeurs-pompiers sont prévus, mais le manque de crédits fait de chaque projet une véritable aventure... »



Antérieure à l'église actuelle, l'église St-Martin a subi au cours des siècles maintes transformations avant d'être démolie en 1798. Il ne subsiste aujourd'hui que son original clocher.

Des vins de qualité...

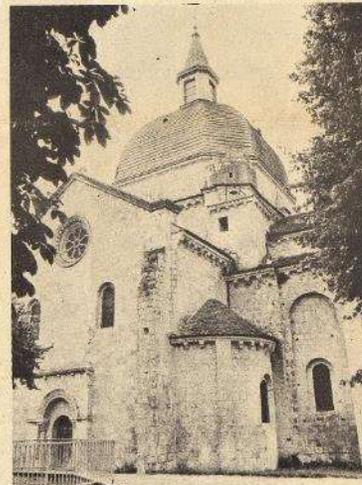
Les célèbres coteaux de Brulhois, plantés de vignes, donne un vin de qualité que la Cave coopérative de Goumens met en valeur. Ces vins font alliance aux produits naturels du terroir tels que melon, pêche, chasselas et autres fruits dont la réputation est toute aussi grande. Les industries, peu nombreuses, dérivent cependant toutes de l'agriculture.

Il s'agit de la fabrication de charbons, d'usines de stockage et de traitement des grains ou encore d'établissements fournissant du matériel agricole.

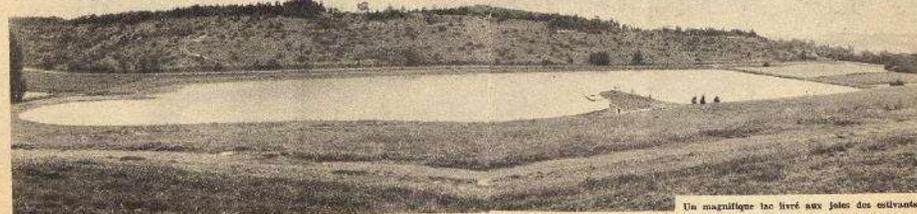
Le maire, cependant, est optimiste, « Bientôt de nouvelles toitures vont s'implanter à Layrac. D'ailleurs une zone industrielle est prévue à cet effet. »



M. Lalanda, le dynamique Maire de Layrac

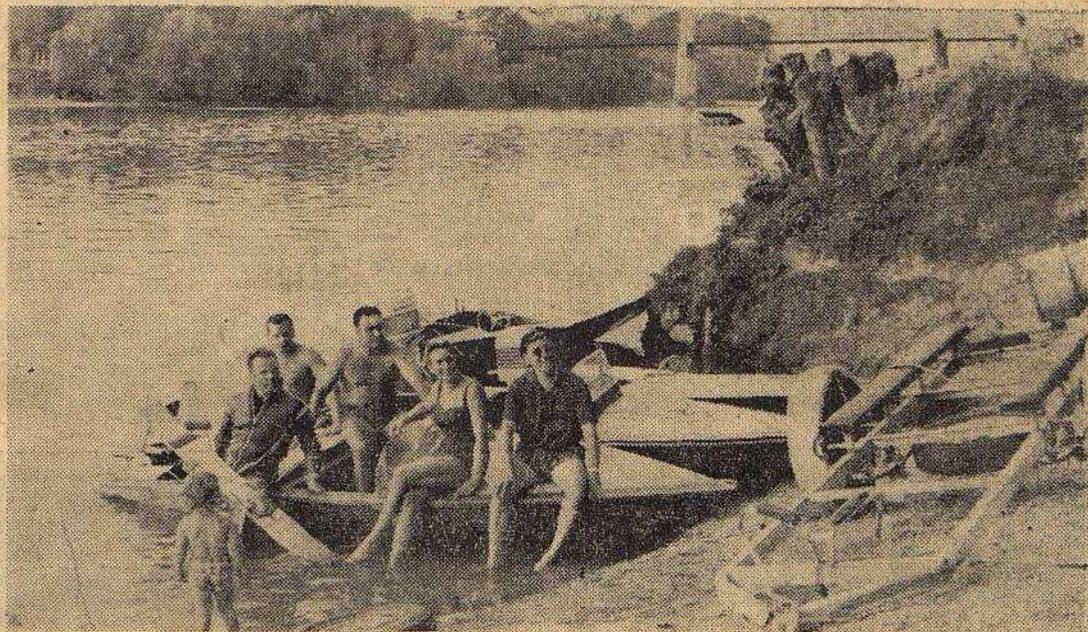


L'église romane qui fait l'admiration des visiteurs et la fierté des Layracais.



Un magnifique lac livré aux joies des estivants.

Layrac-sur-Garonne, port motonautique...



Un plan d'eau ignoré dormait, si l'on ose dire, sur la Garonne, entre le pont suspendu et une vaste courbe, à 1 kilomètre en aval.

Fort heureusement, le Moto-Club

Layracais et, surtout, son dynamique président M. Pique viennent de le découvrir et veulent en tirer le meilleur parti : d'abord, pour la grande fête sportive de diman-

che, dont le clou sera un grand meeting motonautique (hors-bord, ski nautique, etc.); ensuite — qui sait ? — pour ses grandes compétitions, si jamais il se trouvait homologué.

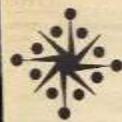
Sans penser si loin, de sympathiques membres du Club Motonautique Agenais, M. et Mme Durand, M. et Mme Egger, M. Lajoinie, etc., s'exercent à qui mieux mieux, expérimentent le frempalin qui vient d'être installé (non sans mal d'ailleurs, parfois : M. Durand n'en porte-t-il pas des traces cuisantes ?) et font pétarader joyeusement les moteurs.

Les bords du fleuve ont été soigneusement nettoyés pour assurer à tous les spectateurs une visibilité parfaite (une tribune d'honneur sera même installée, de même, d'ailleurs, qu'un bal, des stands etc.). Dimanche Layrac-sur-Garonne sera un vrai port nautique.

Voici de gauche à droite : M. Lajoinie, M. Malbet (du S.V.A.), M. et Mme Durand, et M. Boulogne, qui lorsqu'il ne joue pas les vieux loups de mer, s'illustre au Carnaval.

(Photos « Sud-Ouest ».)

La Dépêche
15 septembre 1961



A Layrac, cavalcade carnavalesque dans la joie populaire

Avec le Carnaval de Layrac, c'est le spectacle de la tradition. Alors que partout les fêtes populaires tendent à disparaître, au village l'air dans le festival

seigneur sont chaque année revivés de nos jours. De ce point de vue ce premier dimanche carnavalesque n'avait rien à envier au passé. Ce sont

venir à Layrac de partout, de Lot-et-Garonne et du Gers. Ici, près, bien sûr, mais aussi du Tarn-et-Garonne, des Landes et même de Toulouse, comme en attestation les nombreux bénévoles des voitures.

Journée de liesse populaire autour des chars magnifiquement décorés et colorés défilent par la route sur des Châsses traditionnelles ou créolées, toujours le sourire au visage. Le « Croissant de M. Barre » n'avait rien d'exceptionnel dans cette campagne extra-municipale à l'été de « char de « Biskaya » et du restaurant « Judo-Judo ».

Le défilé s'accompagne des rythmes des cliques de la région et les sauteries de Villeneuve, de Lignan, de Montchaupin et de Layrac prêtent leur grâce à cette fête. Les Lot-et-Garonnais et de la route en part à la cavalcade.



Une reine très souriante



Les Clousiers de Tla-Fessouze



Parade et foule dans le défilé



Le char de Biskaya



L'art du spectaculaire « Chassade »



Les chars se frayent un chemin dans la foule



La marchande des « saloons »



Les croissants de Barre



La fanfare de Layrac, championne d'Alsace

(a) *Lettres qui permettent aux Consuls de Ville-Franche, de faire les proclamations nécessaires pour les affaires de la Communauté de cette Ville, (sans demander permission au Sénéchal de Roüergue.)*

CHARLES
V.
à Paris, en
Juin 1370.

CHARLES, &c. Savoir faisons à tous presens & avenir, Nous avoir receu l'humble supplication des Consuls & Université de nostre Ville de Ville-franche, en la Seneschauce de Roüergue, contenant, que comme il leur conviengne souvent faire plusieurs criées & proclamacions touchans & regardans le fait ou cause de leurs dictes Universités & Consulat, & d'icelles criées & proclamacions, aient acoustumé de demander licence à noz Seneschalz ou autres Officiers de ladicte Seneschauce de Roüergue, pour ce que sanz leur licence & congé, ne l'ont oulé ou temps passé, ne peu faire ne ne leur ait esté loisible; pourquoy considéré la difficulté que noz Seneschalz ou autres Officiers dessusdis, leur ont fais de donner ladicte licence ou temps passé, il ont soustenu plusieurs grans dommages & inconveniens, & encores seroient ou temps avenir, se par Nous ne leur estoit pourveu de remede convenable, si comme il dient, en Nous suppliant à eulz estre pourveu dudit remede: pourquoy inclinans favorablement à leur supplication; attendu aussi la bonne & vraye obeïssance que il Nous ont monstré ou fait de l'appellation contre Eddouart d'Angleterre, par laquelle il se sont rendu à nostre subjection & obeïssance, & voulans noz bons & loyaulz subgez relever de toutes charges & oppressions indeues, à yceulz Consuls, Université & habitans, avons ottroyé & ottroyons de certaine science & de grace especial, par la teneur de ces presentes, que il puissent & leur loise perpetuellement dorenavant, faire ou faire faire toutes manieres de criées ou proclamacions à voiz de trompe ou autrement; ainsi comme il est acoustumé à faire en tel cas, dedens ladicte Ville de Ville-franche, touchans & regardans le fait ou Cause de leurs diz Consulat & Université; & que en faisant les dictes criées & proclamacions, il puissent enjoindre & imposer pennes à ceulz que bon leur semblera, & à qui il appartiendra à les imposer selon la qualité du fait pourquoy il feront les dictes criées & proclamacions, jusques à la somme de cinq solz Tournois & au dessous; pourveu toutes voies que tout l'émolument des dictes pennes, soit & sera du tout mis & converti es réparacions de la fortificacion & closture de ladicte Ville de Ville-franche, & non ailleurs. Si donnons en mandement à nostre Seneschal de Roüergue, & à tous noz Justiciers & Officiers, ou à leurs Lieutenans, & à chascun d'eulz, si comme à lui appartiendra, que les dits Consuls, Université & habitans, qui ores sont & qui pour le temps avenir seront, il facent, s'effrent & laissent joir & user paisiblement, sans aucun empeschement ou contredit, de nostre dicte grace & octroy, & que contre la teneur d'icelle, ne les molestent, perturbent ou empeschent, ne s'effrent estre molesté, perturbé ou empesché par quelque maniere que ce soit, ores ne ou temps avenir; mais se aucune chose est faicte, atemptée ou innovée aucontraire, si le mettent ou facent mettre & ramener au premier estat & deu. Et pour ce que ce soit, &c. fauf, &c. *Donné à Paris, l'an de grace mil ccc. LXX. & de nostre Regne le VII. ou mois de Juin.*

Par le Roy, à la relation du Conseil. P. DE VERGNY.

NOTE.

(a) Trésor des Chartres, Registre 100. Piece 783. Voy. cy-dessus, page 190. Note (a).



1477
14 Février

Mariet

à Dupuiral

Jean Rivière ou Larivière « Riviera »
tailleur, habitant de la paroisse de
St Pierre de Clairac, juridiction de Dupuiral
reconnait tenir en fief de noble
Pierre Mariet, seigneur de Briget,
64 carteries de terre y compris la
ou les maisons situées dans la dite
paroisse de St Pierre de Clairac
sous la vente de 64 sous tournois,
2 pains de gelines et 4 journées de
manœuvres.

L'arquit et les gelines payables à
la Toussaint et les journées à la
volunté du seigneur.

En présence d'Estienne
Vidrine, de Jean de la Bernède,
de Michel de Priet —

Jean Domingue, notaire

copie délivrée par Antoine Maurin,
successeur de Jean Domingue

Dame' par M. J. Dauré de Bradet,
le 30 Mars 1906

COLLECTION
DE
JEAN DUBOIS



Vendu à Monsieur De Sevin (Théodore)

1838

F. C.

| | | |
|-----|---|-------|
| Mai | une redingote drap noir 1 ^{re} qualité | 110 " |
| | un gilet satin noir | 20 " |
| | un pantalon mérinos noir | 20 " |
| | un d' Vesting noir anglais | 30 " |

F 190 y

Pour acquies

P. M. Moreau

Rouenilliat

FABRIQUE D'ENCRE
noire et de couleurs, généralement
estimées.

Dépôt de COULEURS FINES,
pour la
peinture à l'huile et à l'aquarelle.

Couleurs en Vessie, qualité supé-
rieure, vendues au même prix que
celles ordinaires.

Toiles fines, préparées sur châssis,
pour tableaux de toute grandeur.
Papier et carton préparé.

Boîtes d'atelier et Boîtes d'artistes,
pour tout genre de peinture.

Chevalets et Palettes.

Appui-main.

Conteaux à palettes.

Décapolets, Canifs et Grattoirs.

Tabourets de campagne et Canons
à Sège.

Mannequins et Maquettes, dans
les prix de 180 fr. à 800 fr.

Brosses fines pour tableaux, rondes
et plates, dites queue de morue.

Huiles, Vernis et Mordants pour
la peinture.

Couleurs pour l'aquarelle, de
Newmans, Lambertye et autres.

COULEURS EN PASTILLES.

Ces Couleurs ont acquis le plus haut
degré de perfection, et sont employées
avec succès pour miniature; elles ne
s'écaillent point, sont irré-fusantes
et conservent une transparence admi-
rable.

Boîtes de couleurs pour lavis et
aquarelles, de 8 fr. à 80 fr.

Estompes en peau, liège et papier.

Godets assortis.

Gomme élastique.

Encres de Chine.

Seppia de Rome.

Stirators et grand assortiment
d'Albums et Buvards, riches et
ordinaires, dans tous les prix.

Feuilles d'ivoire.

Instruments de mathématiques
et d'arpentage.

Rapporteurs.

Echelles de proportion.

Double décimètres.

Niveaux d'eau.

Plombs d'architecte.

Équerre d'arpenteur.

Compas. — Tire-lignes.

Porte-Crayons.

Cassettes à tout prix.

Règles et Équerres.

Pistolets pour les courbes.

ENCADREMENT

de
TABLEAUX et GRAVURES,
à des prix modérés.

4000

Place de la Halle et rue Sainte-Anguille,

PRÉCÉDEMMENT PLACE PAULIN.

PAPÉTERIE ET FOURNITURES DE BUREAUX,

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Atelier de Reliure en tout genre.

B. DUCAY,

Fabricant de Registres à dos élastiques.

Doit M^r de Sevin Conseiller

Les articles ci-après, payables dans Agen, à mois ou p. % comptant.

Agen, le

19

| | |
|-----------------------------------|-------|
| 2 Bys à lettre à 7" | 14 " |
| 4 Marin Colère à minute | 6 " |
| 30 enveloppes | 1 25 |
| 30 paquet enveloppes | 6 " |
| 2 cartons de Bureau | 8 " |
| Total. | 35 25 |
| <p>Donné au cash B. Ducay</p> | |

MAGASIN DE PAPIERS
de toutes sortes et de toutes gran-
deurs.

Dépôt de plumes métalliques de
Cuthbert, Perry et autres, en bot-
tes et sur cartes.

Porte-Plumes et Porte-Mine, en
Argent, Melchior, Ivoire, etc.

Plumes de Hollande.

Crayons en bois, pour lignes, et
mines de plomb, de Broockman,
Mordant, Costé, Reichardt, Panier,
Frishtenberg, Regensburg, Est-
à-Vienne, Walter, Lazare, etc.

Pastels fins, Fusains, Crayons
carrés et Vernis pour dessin.

Crayons Mathématiques.

Ardoises et Crayons.

Papiers et Cartes Anglais et
Français, pour Dessin et Lavis.
Papier à calquer et à décalquer.

Assortiment de Porte-feuilles, de
poche, d'échance et de dessin.

Roulets à notaire, juge de paix
et huisier.

Superbe assortiment d'Encriers
de bureaux et de poche, en bronze,
façon bronze, bois, cristal et au-
tres. Encrier sphéroïde.

Presses à timbre sec et à copier.

Sables et Aventurines.

Cachets assortis.

Pains et Girs à cacheter, et Girs
en galette pour bouteilles.

Modèles d'écritures, d'architec-
ture et Vignoles.

Effets de commerce et Lettres de
voiture.

Imagerie de Sainteté et Cartes
Géographiques.

Boîtes de bureaux, dans le meil-
leur goût.

Conteaux à papier.

Golle à bouche parfumée.

Lettres à jour.

Corpus de bureau.

Sablères, Sébiles et Pelotes de
bureau.

Papiers et Cahiers rayés pour
musique.

Papiers grand-aigle, grand-monde
et sans fin.

Papier Or et Argent.

Papiers marbrés, moirés, gau-
frés, maroquinés, indienne, etc.

Assortiment de Registres ou Li-
vres de commerce, réglés, bâtonnés
et en blanc.

Caruets de recettes et dépenses
pour ménage, et Caruets d'écolier.

Fabrique de cartonnage fin et or-
dinaire.

Dépôt de CARTON de pâte.

ENTREPOT

et assortiment spécial de Papiers
à LETTRE et d'ÉCOLE,
au prix de fabrique.

4000

ADJUDICATION

AU RABAIS EN UN SEUL LOT

Des travaux de grosses réparations à la CASERNE DE GENDARMERIE DE PUYMIROL

Il sera procédé, le **Samedi 10 Septembre 1910**, à deux heures et demie du soir, à la Préfecture de Lot-et-Garonne (Salle du Conseil de Préfecture, place Armand-Fallières), par M. le Préfet ou son représentant, assisté de deux membres du Conseil général, en présence de M. le Trésorier-Payeur général ou de son représentant et de l'architecte du département, à l'adjudication, en un seul lot, des travaux de grosses réparations à la Caserne de Gendarmerie de Puymirol.

| | |
|---|--------------------|
| Le montant des travaux s'élève à | 2592 fr. 80 |
| La somme à valoir pour travaux imprévus. | 307 fr. 20 |
| Total de la dépense. | 2900 fr. 00 |

Le cautionnement est fixé à 150 francs.
Montant approximatif des frais d'adjudication : 147 francs.

Les Entrepreneurs qui voudront concourir à cette Adjudication pourront prendre connaissance des Devis et Cahier des Charges à la Préfecture d'Agen, 2^e division, tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

Agen, le 20 Août 1910

Le Préfet de Lot-et-Garonne

J. DUPRÉ.

RÈGLES ET CONDITIONS GÉNÉRALES OU SPÉCIALES DE L'ADJUDICATION

1. Seul le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire par le Préfet sera tenu de l'exécution des travaux. Les soumissionnaires qui n'ont pas été déclarés adjudicataires ne pourront pas être admis à l'exécution des travaux.

2. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

3. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

4. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

5. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

6. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

7. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

8. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

9. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

10. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

11. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

12. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

13. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

14. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

15. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

16. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

17. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

18. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

19. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

20. Le soumissionnaire qui aura été déclaré adjudicataire devra verser au Préfet, avant de commencer les travaux, la somme de 150 francs, en espèces ou en valeurs acceptées par le Préfet, en tant que cautionnement.

MODÈLE DE SOUMISSION

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en réponse à votre invitation, le devis des travaux de grosses réparations à la Caserne de Gendarmerie de Puymirol, que j'ai l'honneur de vous adresser, en un seul lot, conformément à votre invitation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute et dévouée considération.

Le soumissionnaire

Instruction Publique

Méthode simultanée.

Ecole primaire élémentaire communale de la commune de Luyuirol.

Dirigée par le sieur Dufau (Dominique).

Résumé sur l'état de l'Instruction dans l'Ecole pendant les Mois de Mai, de Juin et de Juillet 1835.

Tableau des études.

| Désignation des Mois. | Divisions. | Désignation des Classes. | | | | | | | | | | | | | | Conduite des Classes. | |
|-----------------------|-----------------|---------------------------|---------------------------|---------------------|-------------------------|---------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|--|
| | | Religions des Catholiques | Religions des Protestants | Religions des Juifs | Religions des Musulmans | Religions des Indes | Religions des Chinois | Religions des Japonais | Religions des Persans | Religions des Arabes | Religions des Indes | Religions des Chinois | Religions des Japonais | Religions des Persans | Religions des Arabes | | |
| Mai | 1 ^{re} | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 2 ^{de} | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 3 ^{de} | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Juin | 1 ^{re} | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 2 ^{de} | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 3 ^{de} | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Juillet | 1 ^{re} | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 2 ^{de} | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 3 ^{de} | | | | | | | | | | | | | | | | |

Luyuirol, le 31 Juillet 1835.
 L'Instituteur Communal,
 D. Dufau

Puymiról - Rue Royale - La Citadelle



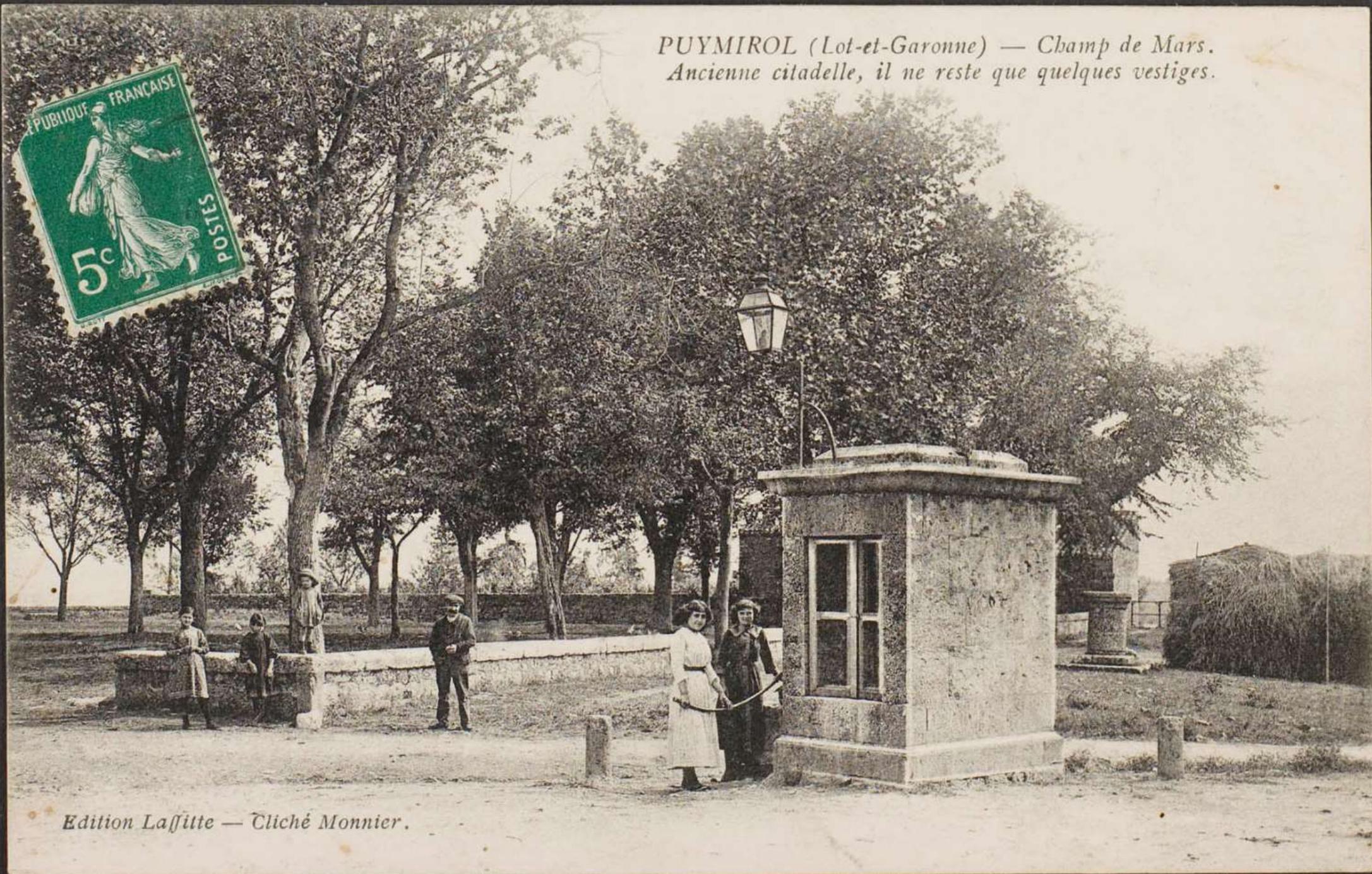
SON AVOINE
GÉNÉRAL
TOUTES SÉRIES

Edition Moynié — Photographie A. Ba istai

PUYMIROL (Lot-et-Garonne) — Grande Rue, à l'extrémité est de cette rue, Raymond VII fit construire en 1246 une importante citadelle dont il ne reste que quelques traces



PUYMIROL (Lot-et-Garonne) — Champ de Mars.
Ancienne citadelle, il ne reste que quelques vestiges.



Edition Laffitte — Cliché Monnier.

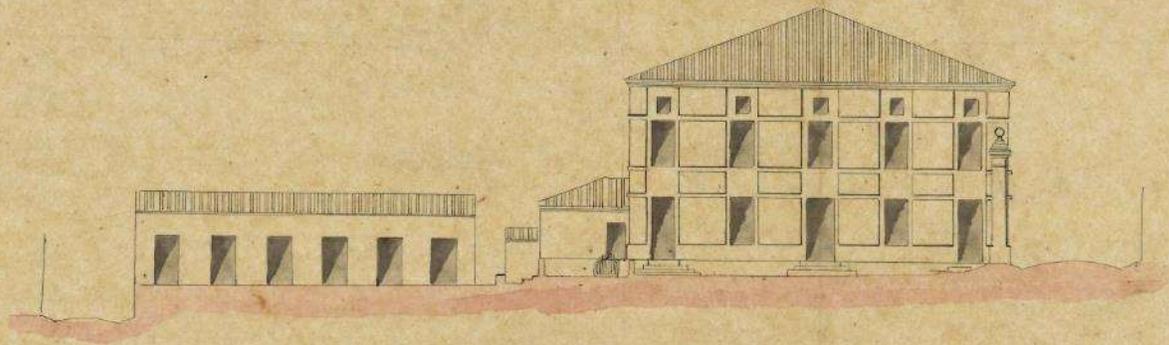
Puymirol (Lot-et-Garonne).
Vieille Maison (style Renaissance)



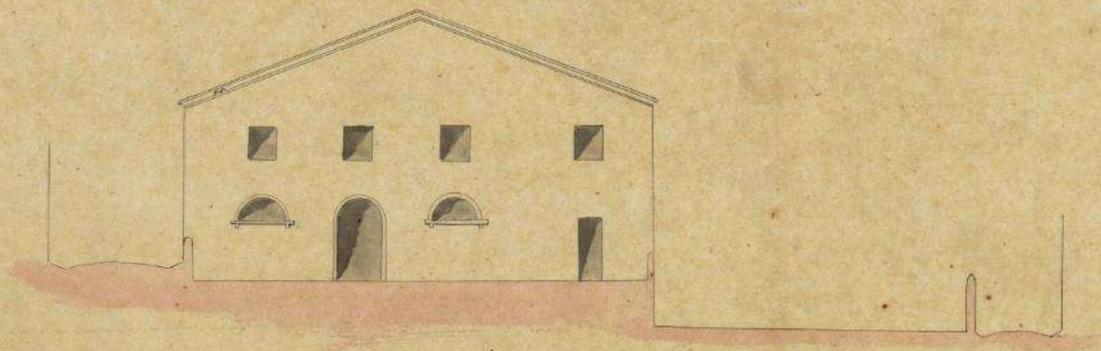
Ch. E. Simon, photo. edit. Agen



Façade sur la Cour



Façade de l'Écurie



Echelle de 0.005. D.M.



Département de Lot-et-Garonne

Commune de Tujaut

Caserne de Gendarmerie

Dessiné par l'Architecte soussigné

Agen, le

Puymirol au pied du mur... pour restaurer les remparts

Les Puymirolais se sont retrouvés dimanche matin au pied du mur, ou plus exactement des remparts. Ni les ondées intermittentes, ni l'heure matinale du rendez-vous (7 h 30), n'avaient guère entamé les bonnes résolutions.

Ils se comptèrent donc une trentaine (parmi lesquels l'artisanat local était fort honorablement représenté) dès potron-minet, pelles et pioches en main. Il s'agissait de débarasser une partie du mur d'enceinte de ses parasites feuillus : le lierre et le figuier plongeant leurs racines torsées au cœur même des vieilles pierres et d'en consolider les parties les plus faibles.

Certes, ce travail de « gros œuvre » exigera que d'autres rendez-vous soient pris. Mais hier on s'est attaqué à rendre quelques apparences de fortification à la tour d'angle des remparts que l'on étaya par endroits à l'aide de moellons empruntés aux quais de l'ancienne gare de marchandise d'Agen.

Si maçons et carriers étaient

éminemment représentés au sein de l'équipe, chacun eut son mot à dire. Il revenait naturellement à M. Delpy, président du Syndicat d'initiative de coordonner les efforts tandis que patageant dans l'argile détremmée, le docteur André Prévost qui était au nombre de ces vaillants contaït Puymirol entre deux pelletées : il indiquait que la cité, dont les murs d'enceinte remontent à 1245, avait été la première bastide construite en France; qu'au Moyen Age la cité portait le nom de « Grande Castrum » (mais de ce château il ne reste rien); que ses habitants élisaient eux-mêmes leurs consuls; n'omettant pas le descriptif des armes de la ville, « grand château crénelé sur fond de gueule à la croix papale trefflée et trilobée surmontée d'un bandeau d'azur à fleur de lys »; apprenant enfin à ses compagnons de chantier que l'œuvre qu'ils étaient en train de réaliser aurait pu l'être en 1860, lorsque Prosper Mérimée (lui-même) alors responsable des

monuments historiques l'avait proposé (la municipalité avait refusé cette restauration et les travaux se firent également à Vianne...). Tout ce flot d'érudition coulant le plus naturellement du monde pour l'instruction de chacun et faisant oublier à tous ces bougrasques hachées de pluie, trempant le gilet de coton sous la chemise. Bref, on eut froid aux pieds mais chaud au cœur...

Non loin de là, à proximité du foirail, une autre équipe de bénévoles construisait une murette et aménageait une place, où les forains pourront venir d'installer.

Tous se retrouvaient dans les locaux du club autour d'une flambée où grésillaient des merguez.

De part et d'autre, il a été décidé de poursuivre les travaux à raison d'une matinée par semaine avant que ne s'ouvre le second festival pour l'enfance, qui aura précisément pour thème le Moyen Age...



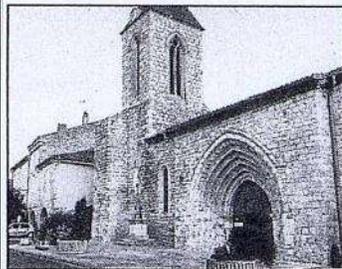
Tandis qu'une seconde équipe de bénévoles construisait une murette à proximité du foirail. (Ph. « S.O. » op. R. Picotin)



... Il s'agissait de débarasser une partie du mur d'enceinte de ses parasites feuillus et d'en consolider les parties les plus faibles.

Le retour du Christ

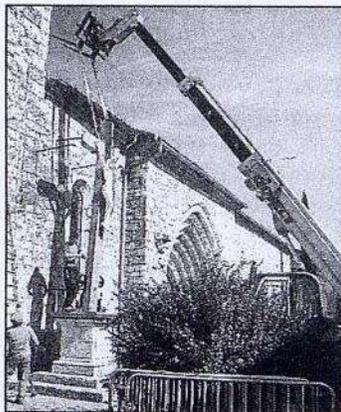
Une restauration indispensable avait privée le devant de l'église de son Christ ; il a enfin retrouvé sa place.



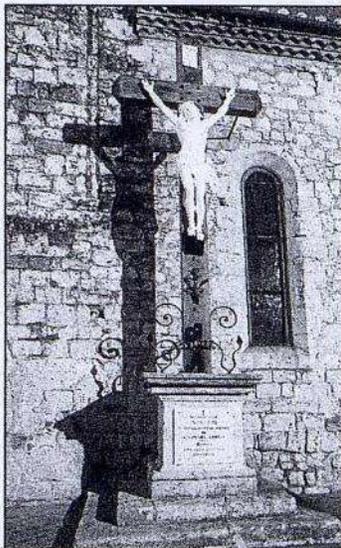
Il manquait vraiment quelque chose ou ... quelqu'un !

Le 31 mars dernier le Christ, situés à la gauche du porche de l'église de PuyMIROL avait été descendu pour une restauration devenue indispensable, la précédente remontant à 1933. Ce lundi 17 octobre l'équipe des agents municipaux sont venus le remettre en place ; il aura donc fallu 6 mois et demi, bien plus de 40 jours donc, pour retrouver le christ de PuyMIROL à sa place. Une très belle restauration, à venir juger sur place qui a demandé beaucoup de travail à l'équipe municipale qui a assuré le démontage et le remontage ainsi que la restauration du christ et a l'entreprise Couffignal qui à monté la croix en chêne massif : du beau travail dont ils peuvent être fiers.

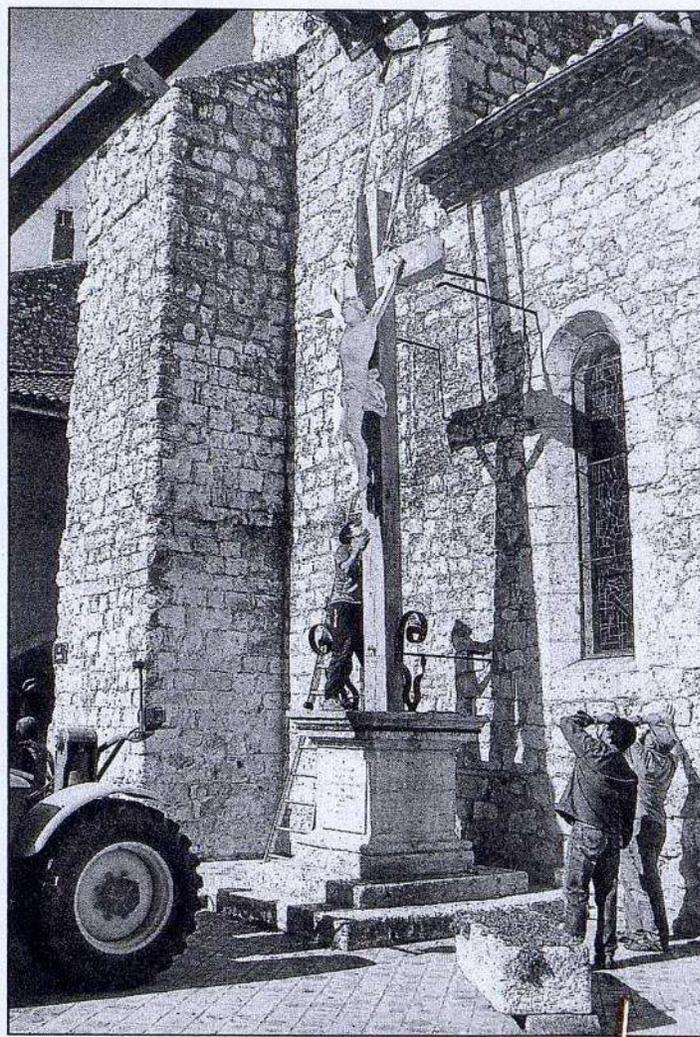
ALM



Un moyen de levage important a été nécessaire



Le Christ terminé et verni a retrouvé sa place



La remise en place par l'équipe municipale



L'ancien bâtiment situé rue d'Orléans aurait déjà trouvé preneur, se réjouit le maire. Photo DDM, Jean-Marc Ramal

Insolite. Les services municipaux vont déménager. La nouvelle mairie ouvre le 3 janvier.

Puymirol : « A vendre, mairie, XVIII^e siècle »

« **A** vendre, mairie, XVIII^e siècle ». L'annonce apposée sur l'hôtel de ville de Puymirol a de quoi étonner. Pourtant dès le 3 janvier, les services municipaux, la communauté de communes et l'école de musique et de danse de la bastide ouvriront dans leurs nouveaux locaux, sur l'axe principal du village. La semaine qui vient, les personnels vont déménager. Une opération titanesque mais qui permettra de mieux classer les archives municipales. « C'est une page de l'histoire de la bastide qui se tourne », assure le maire Jean-Louis Coureau. Voilà un siècle que la mairie de Puymirol est installée rue d'Orléans, dans une austère bâtisse du XVII^e siècle rénovée au XVIII^e siècle.

« Avant d'accueillir la mairie, elle a accueilli la maréchaussée », explique-t-il, avec un grand sourire. « Et ici c'était le cachot », ajoute-t-il en montrant son petit bureau.

« Puis en 2001, l'édifice a accueilli la communauté de communes. Avant elle était dans un gîte mais elle avait pris de l'ampleur », poursuit le maire. Les services ont fini par se trouver un peu à l'étroit. En 2002, la municipalité a envisagé de rénover les lieux et a acquis un petit parking et une maisonnette voisine.

« Puis nous avons eu une superbe opportunité. Quand le docteur Dufort est décédé, sa femme a quitté leur maison et souhaité que l'immeuble devienne la maison du peuple », continue Jean-

Louis Coureau. La mairie a engagé des négociations avec la famille et acquis l'immeuble classé aux Monuments historiques - fin 2003 pour 231 000€. « La surface effective représente un peu plus de 410 m² de bureaux et salles de réunion. Il y a une terrasse, un jardin qui donne la possibilité de construire une salle derrière », ajoute-t-il, évoquant les quelque 200 m² de l'ancienne mairie.

Certes, transformer une maison en hôtel de ville suppose des travaux. Ils sont conçus en deux tranches. La première devrait s'achever cette fin d'année. D'un montant de 126 000€ l'Etat est subventionné à hauteur de 35 % par le département et 20 % par l'Etat. Il s'agit de mises aux normes en matière d'électricité, ac-

cessibilité aux personnes handicapées, chauffage, réfection des sols... Le classement de l'édifice a imposé des contraintes supplémentaires. Une deuxième tranche, programmée pour le premier semestre 2005, concernera ainsi la toiture, les finitions et le mobilier. Son montant tourne autour de 100 000€. Un peu cher au final ? « Ce n'est pas coûteux parce que cette mairie s'inscrit dans l'histoire. Elle sera la pour les siècles à venir », corrige-t-il. Quant à l'ancien bâtiment, il aurait déjà trouvé preneur. « Nous avons voulu privilégier une famille résidente », explique le maire. Quant au prix de la mairie : 170 000€.

Florence Raynal

Le château d'eau magnifiquement restauré

Il servira à la fois d'observatoire et de réservoir de secours pour l'alimentation de la bastide.

La bastide de Puymirol possède un château d'eau qui, depuis les années cinquante, est véritablement devenu identitaire de la bourgade. Malheureusement, le temps qui passe n'améliore pas les choses.

La tempête du 27 décembre 1999, qui était également passée par-là, en avait rajouté en détériorant la toiture. Bref, une inspection du Syndicat des eaux du Sud Lot, que préside Charles de Cacqueray, avait révélé des dégradations partielles de l'ouvrage tout en notant le parfait état de son béton.

Dès que ce constat de partielle vétusté fut rendu pu-

blic, trois opinions s'opposèrent dans la commune. La première voulait tout simplement raser l'ouvrage. Mais le coût de la démolition était largement supérieur à la restauration de l'ouvrage.

OBSERVATOIRE ET RÉSERVOIR

Pour s'opposer à cette tendance démolisseuse, le maire de Puymirol, qui savait qu'une grande partie de la population était attachée à « son » château d'eau, proposa de le transformer en observatoire. Il domine en effet toutes les vallées environnantes et aurait été un admirable lieu de découverte touristique de la région.

De son côté, le Syndicat, comme sa mission l'y oblige, s'est simplement penché sur l'utilité du réservoir. Or, il s'est avéré indispensable à l'alimentation de la bastide lorsqu'il y a un problème, comme ce fut le cas lors des grosses périodes de gel de l'hiver 2001-2002, et ensuite en cas de



L'impressionnant assemblage d'échafaudages tubulaires autour de la masse du château d'eau.

rupture d'électricité, où le château d'eau constitue une réserve d'eau potable garantissant l'approvisionnement des habitants de la bastide. Il fut donc décidé de le restaurer et de le réhabiliter. L'échafaudage, impressionnant, qui enserre le château a permis aux entreprises de la ré-

gion de redonner au vieux château d'eau une nouvelle jeunesse. Depuis le début de la semaine, des ouvriers, encordés comme des alpinistes, démontent cette formidable masse tubulaire et rendent au château son allure de jeune homme. ■

Le Petit Bleu week-end

reportage

Un bel automne à Saint-Caprais-de-Lerm pour un village en fête



Que de journées à ces vallées Gélyes



Ferdin Ranch dans son atelier

DANS le sillon des vallées Gélyes, qui s'étendent dans le département de Lot-et-Garonne, vers Saint-Caprais-de-Lerm, 230, 250 maisons ont eu place. Un village nouveau.

À l'automne, il faut le chercher dans les vergers de pommes, les vergers de cerises de France qui se gorgent de soleil sur les versants des vallées.

L'urbanisation offre des maisons nouvelles et c'est le moment de visiter les belles Gélyes de France et de visiter le village de France avec ses rues et ses places, ses rues et ses places, ses rues et ses places, ses rues et ses places.

Alors à l'heure des vendanges des pommes et des cerises, nous sommes allés dans ce village pour le voir.

Ce sera le point de vue de la Gélye, une vallée de France.

À l'automne, c'est dans le jardin et en la France, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France.

Le village nouveau de France, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France.

Flâne le village de France, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France.

C'est l'automne, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France.

De l'automne, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France.

De l'automne, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France.

De l'automne, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France.

De l'automne, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France.

De l'automne, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France.

De l'automne, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France, les vergers de France.



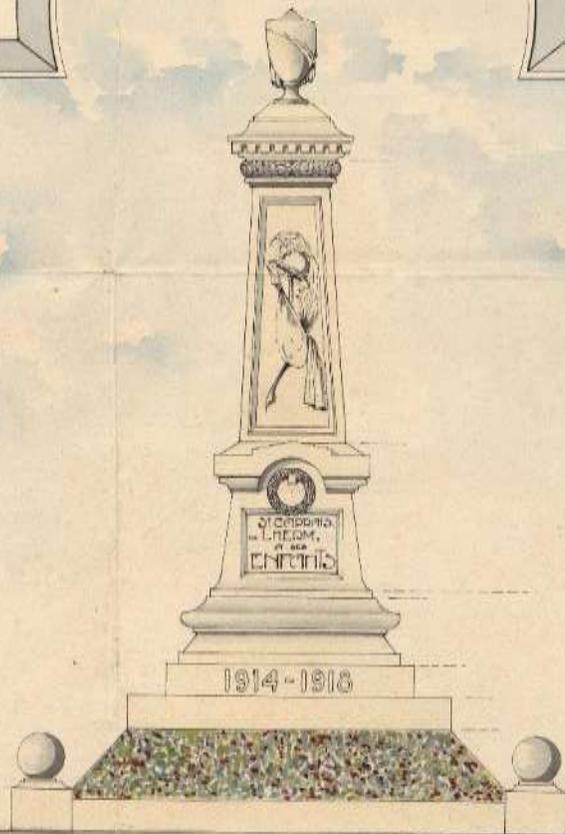
Un instant d'attente pour les vendanges



Reportage photographique
J.-Michel MAZET
 Texte :
M.-F. Z.

VILLE
DE
SCAPRAIS-LHERM.

PROJET
DE
MONUMENT aux MORTS



1.30
1.20
1.00
0.87
0.80
0.47
0.40

hauteur totale, 3^m 43

APPROUVE
LE 20 MAI 1908
PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL

George

ech: 0'05" sur 1"

Le registre

Codes

Délibérations

Du Conseil municipal

de la commune de Caprais-le-Heuzy

Canton de Lupatou

Lot-et-Garonne.

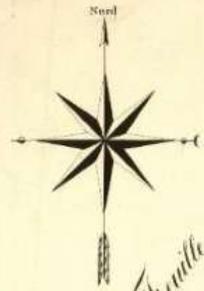
Commencé le 17 Mai 1858.

Table des Délibérations

| Date | Objet de la Délibération | Page |
|------|--|------|
| 1 | Installation du Conseil municipal du 1 ^{er} mai 11 election du maire | 1 |
| 2 | Election de deux membres pour le bureau de Bienfaisance | 2 |
| 3 | Règlement de la situation du Comptable au 31 décembre 1891 et au 31 mars 1892. (C. 1891.) | 3 |
| 4 | Délibération portant règlement définitif de l'exercice 1891 | 5 |
| 5 | Délibération portant création de ressources pour chemins vicinaux et emploi du reliquat de l'exercice antérieur. | 6 |
| 6 | Délibération. Conversion en tâches des prestations en nature. | 7 |
| 7 | Délibération (Vote de trois journées de prestation et de cinq centimes spéciaux pour 1892. | 8 |
| 8 | Versement d'indemnité à la famille Guignard et dispense de purg. d'hyph. | 9 |
| 9 | Autorisation à M. le maire de choisir l'empl. d'un groupe scolaire et d'en faire faire les plans et devis. | 10 |
| 10 | Délibération choisissant l'empl. pour groupe scolaire, approub. des plans et devis et création des ressources. | 10 |
| 11 | Designation de deux délégués p. révision de la liste communale. | 13 |
| 12 | Délibération (renouvellement de tutelles de l'église de ...) | 13 |
| 13 | Délibération (modification de la conscription de l'Église de ...) | 14 |
| 14 | Arrêt favorable à la demande de P. Lastera renvoyé de la classe 1879. | 15 |
| 15 | Imposition extraordinaire de 0.02 pour première messe (en 1892) | 15 |
| 16 | Rejet de la prop. de M. le curé tendant à obtenir l'annulation d'une partie de la somme de 100 francs dépendant du presbytère. | 16 |
| 17 | Délibération. Groupe scolaire déclaré d'utilité publique (plan de ...) | 16 |
| 18 | Designation de la Commission des Travaux Communaux. | 17 |
| 19 | Examen de l'urgence relative au groupe scolaire choisi de l'implantation. | 18 |
| 20 | Proposition des 20 répartiteurs pour l'année 1893. | 19 |
| 21 | Délégués pour la révision de la liste électorale en 1893. | 21 |
| 22 | Création de ressources pour Chemins Vicinaux en 1893 (Budget). | 21 |
| 23 | Arrêt du Conseil sur la création de deux forces à St-Antoine. | 22 |
| 24 | Approbation et acceptation de la conscription pour Chemin de Baitat. | 23 |
| 25 | Décret de M. le Gouverneur relatif à l'ouverture de ressources pour travaux vicinaux. | 23 |
| 26 | Viabilité des chemins en 1 ^{er} janvier 1893. | 24 |
| 27 | Abandon d'une partie du chemin de Clombat (voir suite). | 25 |

| Ordre. | Objet de la Délibération du Conseil. | Pages |
|----------|--|-------|
| 28 | Demande de recours pour le résolviste Guillaume Joanny. | 26 |
| 29 | Autorisation de recensement d'une bigane de Malbis. | 26 |
| 30 | Approbation de la vente de 360 fagots de bois affectation au prix de vente 41 ^{fr} 70. | 27 |
| 31 | Création de ressources vicinales et emploi de reliquat. | 28 |
| 32 | Vote de 3 y. de prestations et de cinq cent. d'impôts ordinaires p. 1894. | 30 |
| 33 | Adoption du tarif de conversion des prestations en nature en tâches. | 30 |
| 34 | Règlement définitif du budget de 1893. | 31 |
| 35 | Règlement définitif de l'Exercice 1892. | 33 |
| 36 | Règl. définitif de la Gestion Bontin. | 34 |
| 37 | Projet de d'achèvement au N° 12 de Colombes et entretien des N° 10 et 11. | 37 |
| 38 | Vote d'un emprunt de 2000 en faveur du N° 12 de Colombes. | 36 |
| 39 | Vote de 1 cent. 50 pour cent. du ch. N° 12 et du N° 4. Engagement à entretenir le chemin N° 12. | 38 |
| 40 | Désignation de 2 délégués pour révision de la liste communale de 1892. | 39 |
| 41 | Décret déclarant d'utilité publique le groupe scolaire de St-Jacques de Loup. | 39 |
| 42 | Crédit protectoral autorisant l'emprunt de 11226 fr. pour construire le groupe scolaire. | 41 |
| 43 | Crédit d'emprunt au Crédit Foncier de France. | 44 |
| 44 | Commissionaires Répartiteurs pour l'année 1894. | 46 |
| 45 | Délégués pour la révision de la liste électorale de 1893. | 47 |
| 46 | Approbation du budget des ressources vicinales pour 1894. | 48 |
| 47 | Autorisation d'emprunt de 650 francs au Crédit Foncier pour réparation de l'église. | 48 |
| 48 | Approbation de l'acte de vente par l'ancien de Montbail. | 49 |
| 49 | Approbation de l'échange entre la Commune et Montbail. | 50 |
| 50 | Crédit d'emprunt de 650 francs au Crédit Foncier. | 51 |
| 51 | Résultats de l'enquête faite en exécution des art. 456 et 457 de la loi du 3 mai 1884. Pour scolaires. | 53 |
| 52 | Approbation de devis chemins vicinaux. | 54 |
| 53 | Travaux en régie (église et presbytère). | 55 |
| 54 | Indemnité à M. Montbail pour l'emplacement du groupe scolaire. | 57 |
| 55 | Imposition extraordinaire pour chemin de Colombes. | 56 |
| 56 | Groupe scolaire (fondation). | 52 |
| 57 | Surveillance des travaux scolaires. | 58 |
| 58-59-60 | Création de ressources vicinales p. 1894. Vote de 3 journées et de 5 cent. Tarif de conversion. | 59-60 |
| 61 | Approbation des Comptes des recettes municipales exercice 1893 (21 N° 1893; 21 mars 1894). | 61 |
| 62 | Règlement définitif de l'exercice 1893. | 62 |
| 63 | Vote de 40 centimes pour remboursement d'emprunt de 1000 francs. | 63 |
| 64 | Curage de la Drichotte et de la bigane de Naudouze. | 63 |
| 65 | Vote d'une imposition extra. de 2 centimes pour 1 ^{er} trimestre. | 64 |
| 66 | Approbation de dix actes de vente Chemin de Colombes. | 64 |

| Ordre | Objet de la Délibération | Page |
|-------|--|------|
| 67 | Paiement des frais de sépulture du vicil Artès | 66 |
| 68 | Vote de 15 ⁰⁰ de centimes pour combler un déficit d'emprunt pour les écoles | 66 |
| 69 | Délégues pour révision de la liste consulaire. | 67 |
| 70 | Imposition de 2 centimes pour entretien des chemins N ^{os} 4 et 12. | 68 |
| 71 | Proposition des répartiteurs p. 119 | 68 |
| 72 | Délégues pour révision de la liste électorale de 1896. | 70 |
| 73 | Ressources vicinales Budget. | 70 |
| 74 | Emprunt de 100 francs à la Caisse des Dépôts et consignations | 71 |
| 75 | Approbation d'un devis suppl. pour travaux scolaires. | 72 |
| 76 | Demande de secours de 85 francs p. travaux à l'église | 74 |



Echelle de 1 à 2500 Mètres

Commune de Malbès
Section B
MALBÈS
Cadastral Map of Malbès
Commune de Malbès
par Guy Goussier de
la Claise



Amis

La marche en avant

Des projets et l'envie de réussir, tels sont les vœux de la commune pour 1991.



La population rassemblée à la salle polyvalente pour les vœux.

(Photo René DREUIL)

La population de Saint-Caprais-de-Lerm avait rendez-vous hier, à la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité.

Accueillie par Jean-Paul Pradines, le maire de la commune entouré de son équipe, elle écoutait avec attention la lecture du bilan 1990 qualifié de très positif.

Travaux de conservation de l'école communale, lancement de l'OPAH, et projet d'un lac en bonne voie. Quant à l'aménagement de l'entrée du village Jean-

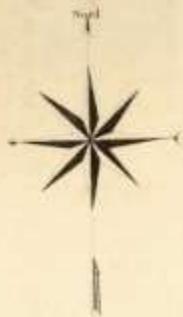
Paul Pradines s'en félicitait mais espérait qu'il n'ouvre pas à des excès de vitesse.

Pour 1991, Saint-Caprais-de-Lerm poursuivra sa marche en avant avec d'autres réalisations. La réfection de l'installation électrique à l'école, l'assainissement, la réhabilitation du presbytère et l'aménagement de la place de la mairie. Le premier magistrat de la commune terminait son intervention en saluant le secrétaire de mairie M. Ponsolle qui quitte ses fonctions et souhaite la bienvenue à sa remplaçante Giselle Duesky. Michel Faure,

conseiller général du canton prenant à son tour la parole apportait une bonne nouvelle en révélant le versement de la taxe professionnelle et la taxe aux zones sensibles pour le canton de Puymirol.

« Nous allons non seulement proposer de créer un district des communes du canton mais aussi de partager cette richesse en tenant compte des besoins de chacun et en misant sur la solidarité intercommunale. »

Un vin d'honneur servi à tous les participants arrosa toutes ces bonnes nouvelles.



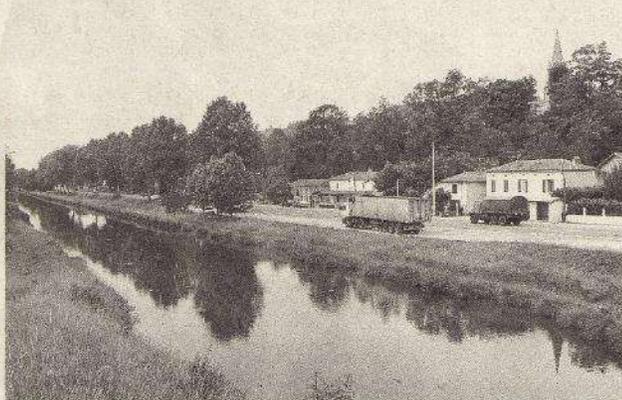
Carte de la Vallée
de la Rivière de la Plaine
SAINT-JEAN de la Rivière
Carte de la Vallée
Le Dessin de la Vallée de la Rivière de la Plaine
a été fait par le Sr. de la Rivière le 17 Mars 1763
et par le Sr. de la Rivière le 17 Mars 1763
par le Sr. de la Rivière le 17 Mars 1763
par le Sr. de la Rivière le 17 Mars 1763

Échelle de 1000 Toises

La vie des communes ■ Saint-Jean-de-Thurac

Entre ciel et terre

Au-dessus du bourg, Puymirol, bastide à laquelle Saint-Jean-de-Thurac est rattaché. Au pied, la nationale, le canal et la Garonne qui faisait vivre ce village agricole et de pêcheurs. Un regroupement de communes ? Pourquoi pas, à condition de ne pas perdre son identité.



Saint-Jean-de-Thurac, avec cinq cent vingt-trois habitants pour la plupart agriculteurs autrefois, est à la fois tourné vers Agen et vers Toulouse, à 80%.

Une poignée d'artisans, deux ou trois entreprises qui tiennent la route, pas de zone industrielle, mais une discothèque, un restaurant ouvert sur les deux qui comptait le bourg : Saint-Jean-de-Thurac, cinq cent vingt-trois habitants végétaient sans intercommunalité. Avec un bémol toutefois : « Nous sommes dans la même expectative pour le district de l'agglomération agenaïse que pour l'Europe. » Pierre Taratre, 69 ans, nommé maire de Saint-Jean-de-Thurac, jeudi soir, en remplacement de Jean-Michel Lafbat ne croit que ce qu'il voit.

Le regroupement pédagogique avec Saint-Romain-Noble (vingt en-

fants en classe unique de niveau CE2, CM1 et CM2 à Saint-Jean-de-Thurac, la maternelle à Saint-Jean-de-Thurac), un poste de demi-employé municipal partagé avec Saint-Caprais-de-Lerm, une demi-salariée avec Cauzac, le syndicat d'électrification de Beauville, le syndicat de voirie d'Agen-centre pour ne citer que ces ententes sont les prémices d'une intercommunalité plus grande : « Les communes devront un jour se regrouper pour posséder, ensemble, les moyens de se développer. Il faudra franchir le pas, sans que personne n'y perde son identité », prophétise celui qui, depuis six mois, assurait en fait l'intérim du maire malade.

Avec une population composée en grande partie d'anciens agriculteurs (deux sont encore en activité), des actifs exerçant sur l'agglomération agenaïse, Saint-Jean-de-Thurac, autrefois port sur la Garonne, ne dispose pas de fonds propres importants pour se développer. La population est naturellement attirée par Agen et, bien qu'Aquitaine, Saint-Jean-de-Thurac se tourne vers l'agglomération toulousaine à 80 %, plutôt que vers Bordeaux.

Voici six ans, la commune a emprunté et bénéficié de subsides divers dont une aide européenne pour la rénovation de l'ancien presbytère à l'intérieur d'aque-

deux gîtes communaux, deux appartements pour six persanmes, ont été aménagés. Il sont loués toute l'année, à la demande. Parfois, lors de la révision des réacteurs de Golfech, les gîtes sont réservés par la centrale. Des projets ? « Pas trop... »

FÊTE ANNUELLE

Les finances communales, avec une rentrée de taxe professionnelle très réduite, ne permettent pas de bâtir de châteaux en Espagne, sinon en empruntant beaucoup plus que de raison.

Les prochains chantiers, après le ravalement de l'école, sont modestes, les anciens sanitaires à la turque devront sauter, le plafond de la salle des fêtes a besoin d'une bonne couche de peinture, la salle du conseil municipal supporterait d'être rafraîchie.

Le conseil municipal completé, Saint-Jean-de-Thurac s'apprête, le prochain week-end, à sa fête annuelle, préparée par le comité d'animation thuracais, le club du troisième âge et la société de chasse, notamment parmi les manifestations proposées, la célèbre course pedestre.

Plus de bal, car comme le fait remarquer Pierre Taratre, ancien président de l'URSSAF, les communes n'ont plus les moyens de payer, plus de moissons à l'ancienne, mais la fête quand même !

Richard HECHT



Vingt-deux élèves, à la rentrée prochaine, fréquenteront la classe unique de l'école dirigée par Sylvie Charles.

■ Bizarre

Nés un 19 décembre

Le plus âgé et le plus jeune membres du conseil municipal sont nés tous les deux un 19 décembre, à cinquante ans d'intervalle.



Pierre Taratre, installé depuis 1974 à Saint-Jean-de-Thurac, a été directeur administratif à La Ruche Méridionale.

Pierre Taratre, nouveau maire de Saint-Jean-de-Thurac, est né le 19 décembre 1927 en Touraine, dans une bourgade du nom de Sainte-Maure.

Maxime Lalbat, bientôt 20 ans, est du pays. Lui aussi est né un 19 décembre. Son grand-père, René, originaire de Saint-Sylvestre (dont il est le maire) est conseiller général du canton de Penne-d'Agenais. Le père de Maxime, décédé voici peu, était lui aussi maire.

Trait caractéristique chez les Lalbat, tous ont été fonctionnaires à l'Équipement. Étudiant à l'université Paul Sabatier à Toulouse, Maxime va lui aussi, s'engager dans cette voie.

L'aîné, désigné comme maire, a pris contact auprès de Maxime au nom de ses autres collègues pour qu'il accepte de se présenter pour prendre la place laissée vacante par la

disparition de son père.

René Lalbat, encouragé dans cette voie. Désormais, le cadet et le doyen, arrivés à Agen en 1972 en provenance de Besançon et entrés au conseil municipal voici douze ans, sont bien décidés à œuvrer ensemble. « C'est une question d'honneur pour le village qui a voté pour le fils de Jean-Michel. Moralement, c'est une façon de se servir les coudes. »

Une page est définitivement tournée pour Maxime Lalbat. Pour cet ancien du lycée technologique d'Agen, joueur de rugby au SUA et élève au lycée d'Auch ensuite, une page se tourne avec la fin de ses études.

Désormais, en devenant conseiller, il se présenta à l'étoffe. Même si personne à Saint-Jean-de-Thurac ne penserait à l'appeler « Monsieur le Conseiller municipal ».

R.H.



Comme son grand-père et son père, Maxime Lalbat travaillera lui aussi, à l'Équipement.

(Photos J.-M. MAZET)

36^e anniversaire des combats de 1944

En 1944, les Allemands occupaient la France. Quelques Français s'en accommodaient... d'autres pas. Ceux-là entraient dans la Résistance ou bien soutenaient ceux qui en faisaient.

Parmi les résistants il y eut beaucoup de morts, de prisonniers, de blessés... en particulier dans la région de Saint-Romain-le-Noble et de Saint-Jean-de-Thurac.

Entre le 15 et le 17 août 1944, plusieurs commandos (Vény, Geoffroy, Dollé) reçurent pour mission

de couper tous les moyens de communications reliant Agen à Toulouse. Le but de l'opération était d'empêcher tout repli des Allemands.

Pour des raisons inconnues de nos jours ces commandos tombèrent dans une embuscade.

Au cours d'une autre mission de reconnaissance, un commando Geoffroy était tombé, lui aussi, le 15 août, dans une embuscade à proximité de Laspeyres en un lieu appelé « Marquey ».

Quatre hommes tombèrent, le commandant du commando, Vermont, fut blessé, mais parvint tout de même à s'échapper. Malgré cela la mission eut lieu. Elle fut exécutée entre Bon-Encontre et Laxou dans la nuit du 16 au 17.

Le commando, mission accomplie, se retirait quand, vers 5 h 30 du matin, il fut attaqué par un détachement allemand. Compte tenu de l'âpreté au combat des maquisards français les Allemands durent se replier.



Continuant le retour à leur Q.G. le commando Dollé fut une nouvelle fois attaqué, non pas cette fois-ci par des Allemands mais par des miliciens !

Les pertes dans les rangs des résistants furent sérieuses : sept morts, neuf blessés, huit prisonniers.

D'autres commandos vinrent prêter main-forte aux Français en perdition et permirent ainsi de sauver les survivants !

La cérémonie de commémoration qui eut lieu hier matin à Saint-Jean-de-Thurac était un hommage aux disparus de ces trois journées.

Le président Thouëlles, entouré de nombreuses personnalités, évoqua ces événements tragiques au cours d'une allocution.

Parmi les personnalités présentes on remarquait M. Dulac, maire adjoint de Villeneuve-sur-Lot ; M. Roubet, ancien président du Conseil général ; le docteur Faure, maire, conseiller général de Puymirol ; M. Crébessègues, maire de Saint-Nicolas ; M. Prozet, représentant le maire de Saint-Jean-de-Thurac, ainsi que les présidents Barrès, Champeil, Tieuret, le colonel Pascault et le maire de Saint-Romain-le-Noble.

Il y eut bien sûr un dépôt de gerbe, l'appel aux morts et les personnalités présentes, après avoir respecté une minute de silence, chantèrent « La Marseillaise » et « Le Chant des Partisans ».



St-Jean de Thurac. — Route d'Agen

M^{me} V^{ve} Fabre, édit.

St-Jean-de-Thurac (L.-et-G.) — Vue Générale

Eglise

Les autres maisons du village
sont au dessous du guétié
et de l'école
côté du café

Ecole

Boat

Agen

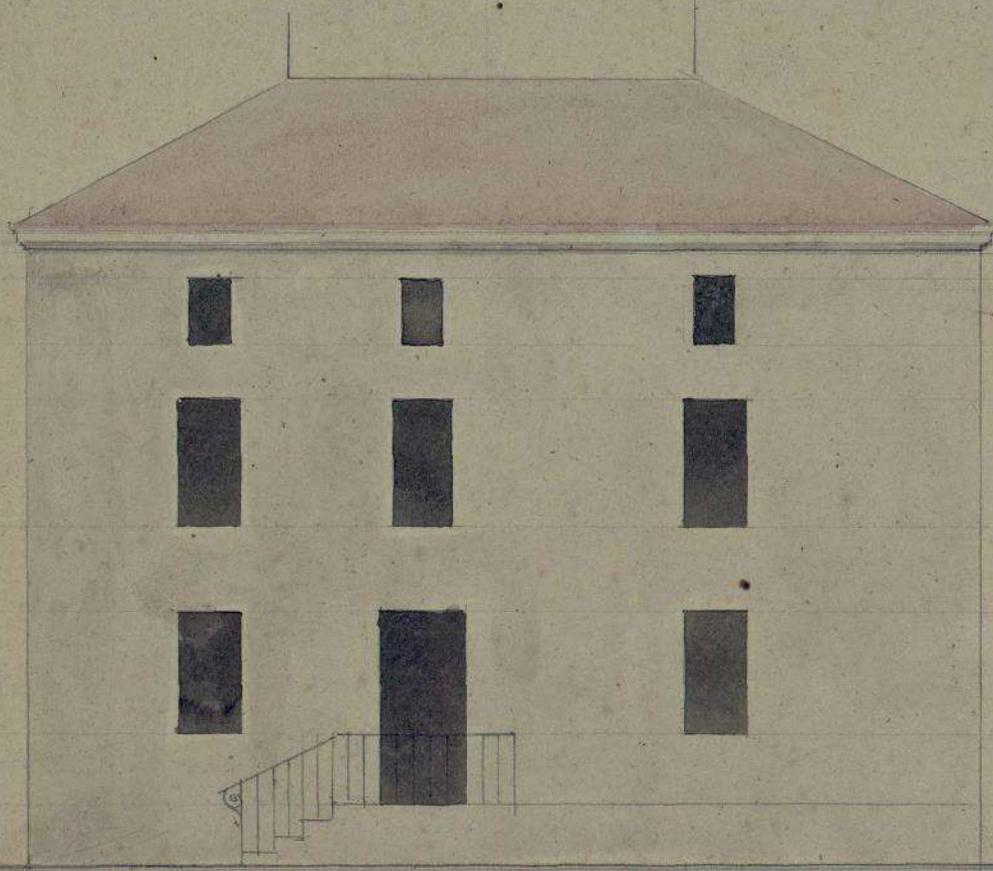
Route nationale

Carbery



St Jean de Churoe.

Maison d'école - Proj^t de réparation



Echelle de 0.01 P 10.

façade





TOULOUSE
A
GEN
5
PO

CAFÉ DE LA LIBERTE

Le Lot-et-Garonne

Saint-Nicolas.

Ed. A. Galan, Donzac

181 St-Nicolas de la Balermme (Lot-et-Garonne) — L'Eglise



St-NICOLAS-de-la-BALERME (L.-et-G). - Château St-Philippe





Loin de la coupe aux lèvres

L'annonce d'un projet d'une gravière de plus de 50 ha (notre édition du 13 octobre) a créé une certaine émotion dans la commune de Saint-Nicolas-de-la-Balmerme, autant chez les riverains supposés que chez Mme le maire, Espérance Julien. Cette dernière s'est montrée très surprise par cette affirmation, pour le moins prématurée.

« Pour l'instant, il n'y a pas de projet de gravière sur la commune. Rien n'a été déposé, ni sur la commune ni en préfecture », nous a-t-elle déclaré hier soir. Et de s'expliquer: « Nous sommes en train d'élaborer le PLU (Plan local d'urbanisme), qui n'existait pas jusqu'à présent. Notre commune est à 70 % inondable. Avec les responsables de la DDE, nous avons beaucoup travaillé pour élaborer le zonage du PPRI (Plan de prévention des risques) et celui du PLU. Un entrepreneur de la commune voisine a simplement demandé si on ne pouvait pas prévoir sur le PLU une zone de gravière ».

Mme Julien précise que ce n'est même pas une demande de gravière mais simplement une demande d'inscription d'un projet au PLU. « Cette demande sera traitée dans le cadre du prochain conseil municipal qui se tiendra au début du mois de novembre », ajoute-t-elle.

Espérance Julien ne veut préjuger en rien de la décision de cette ins-



Selon Mme le maire, la plaine de la Garonne ne perdra pas sa tranquillité de sitôt. Photo Morad Cherchari.

tance, ni d'ailleurs d'une quelconque décision prise par une autorité supérieure, l'Etat.

« NOUS NE SERONS PAS LES SEULS DÉCISIONNAIRES »

« Si nous ne formalisons pas une zone dédiée sur notre PLU, il faut tout de même savoir que le projet peut être présent par ailleurs et valide, ou pas, par l'organisme d'Etat. En dernier ressort, c'est lui qui sera le décisionnaire ».

La décision finale est donc loin

d'être prise; de plus, en aucun cas Mme Julien n'optera pour une gravière de grande surface.

« En supposant que le conseil municipal délimite une zone, ce que je ne sais pas encore, ce qui est sûr c'est que ce ne sera pas une zone « XXL » comme vous l'avez écrit, ce serait plutôt une « M » ou une « L ».

Actuellement, aucune gravière n'existe sur cette commune de 470 ha, située dans le lit primaire de la Garonne, c'est-à-dire que sans

doute la plus grande partie du territoire se situe... sur du gravier. Espérance Julien veut éteindre l'incendie et préfère s'enthousiasmer sur le projet de cuisine centrale et de réfectoire pour les enfants de l'école. La cuisine servira à approvisionner les repas à domicile et l'accueil de jour qui est en train de se construire sur le territoire communal par le biais de la communauté des communes (25 personnes, ouverture prévue l'an prochain).

Alors, Monsieur le Maire, quelles nouvelles ?

324 habitants pour un village c'est peu, certes, mais Saint-Nicolas-de-la-Balermie se distingue par son incessante activité : pensez donc ! Pas moins de sept associations y ont pris naissance.

Si Saint-Nicolas ne traverse pas de crise économique, en revanche, la commune, gérée par M. Wolf, a été durement frappée par un drame que chacun ici tente d'oublier. Mais la rue principale (rue Marcel-Pradon) nous rappelle inlassablement ces événements tragiques qui, un soir, ont endeuillé tout un village.

Quoi qu'il en soit, Saint-Nicolas vit bien. Très bien même ! M. Wolf propulsé à la tête de la mairie, en octobre 1983, n'a pas eu à souffrir d'un relais difficile. Le passage du témoin s'est effectué en douceur du fait de sa présence au sein du conseil municipal avant son élection.

Après avoir « expédié les affaires courantes », son équipe jeune et dynamique a entrepris des démarches afin de faire goûter aux jeunes les plaisirs de la campagne. Mais cela n'a pas été la principale priorité...

Alors justement, M. le Maire, parlez-nous de ces travaux.

J'ai considéré qu'il était nécessaire en premier lieu de rénover la mairie. Après tout, c'est l'endroit où tout le monde vient, cela reflète en quelque sorte l'image du village.

Un premier impératif donc ?

Certainement. Bien que certains aient vu en ce projet des dépenses inutiles. Bien sûr, les impôts ont augmenté mais précé-

sons qu'ils sont très bas à Saint-Nicolas. Sur ce chapitre, je dirais que nous avons commencé à baisser les taxes professionnelles qui, jusqu'ici, étaient au maximum. Car, à Saint-Nicolas, vous avez un éventail très large d'artisans (plâtrier, maçon, électricien, plombier, charpentier, ferronnier d'art, forgeron) ce qui représente beaucoup pour une commune de 324 habitants.

Notre souci a donc été de

maintenir ces artisans au sein même du village ?

C'est cela. La taxe professionnelle a été réduite de 6 % (17 % au lieu de 23) : je pense que c'est une bonne mesure. Ainsi ils ne sont pas attirés vers l'extérieur...

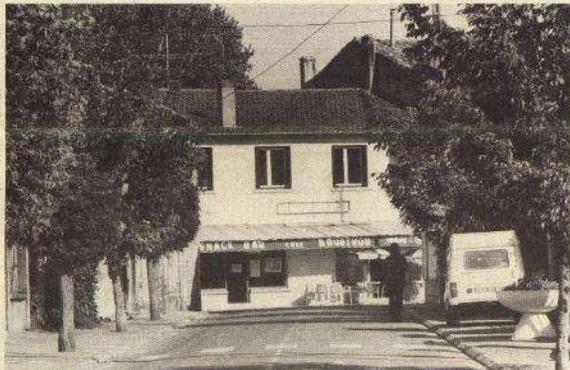
LE BASKET BIEN SUR

Il me semble que Saint-Nicolas est dominé, sportivement parlant, par le basket. Qu'en est-il ?

C'est vrai. Et heureusement que



M. Wolf après son élection.



St-Nicolas..... Un bourg tranquille.



Le basket roi sous la halle des sports.

nous avons cette salle de sport que nous comptons doter de vestiaires. Mais rendons hommage, ici, au conseil municipal d'il y a 10 ans qui, à l'époque, s'était lancé dans ce projet de construction. Inutile de vous dire que beaucoup s'y étaient opposés.

Et que représente concrètement l'Amicale laïque ?

Aujourd'hui sept ou huit équipes se sont créées avec, à leur tête, Monlac, licencié depuis 50 ans ! Actuellement, il est en train de recruter des jeunes dans une tranche de 7 à 11 ans pour assurer la future relève.

L'Amicale laïque, oui, mais il n'y a pas que le basket...

... Non, vous avez la pétanque, le tennis, la société de chasse, le 3^e âge et une nouvelle association culture-loisirs. Encore une fois, vous voyez que le village ne sommeille pas.

Mais avec toutes ces activités, ne rencontrez-vous pas un problème de place lorsque, par exemple, une section organise son jeu de société ?

Effectivement. Aussi, nous avons trouvé un terrain près de la salle de sport sur lequel nous allons faire bâtir un foyer rural, ce qui, ajouté à la salle de sport et à la cantine scolaires, représentera des bâtiments tout à fait fonctionnels.

Une date peut-être pour la fin des travaux de ce foyer ?

Opérationnel à 100 % pour le mi-87.

EN FAVEUR DES JEUNES...

Restons dans le domaine des projets de constructions. Avez-vous quelques idées en tête ?

Certainement. Nous voudrions offrir des logements locatifs aux jeunes désireux de s'installer. Ce serait de petits logements d'une ou deux chambres. Le temps que les intéressés prennent le pouls du village ; nous pourrions ensuite leur proposer des terrains à bâtir dans des zones non inondables et attachées au village.

En outre, nous avons conclu des accords avec les communes du canton (Astafort, Layrac, Caudecoste, Saint-Nicolas et Sauverterre-Saint-Denis) selon lesquels les particuliers achetant une maison en vue de la louer, pourront bénéficier jusqu'à 60 % de subvention du montant des travaux. Seule restriction il faut que ces maisons soient construites avant 1988.

Vous voyez, nous entreprenons énormément de mesures afin de dynamiser le village.

Yann MAREC



La nouvelle cantine scolaire.

Le Petit Bleu week-end

reportage

Dans les filets de SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME

La rue principale de Saint-Nicolas-de-la-Balerm, canton d'Astafort, n'a pas tellement changé d'aspect en une quarantaine d'années. Si les arbres qui la bordaient se sont changés en des pyramides conductrices d'électricité, il est aussi nécessaire d'indiquer que par une décision administrative de la plus haute importance, il fut voté le changement de côté de la borne kilométrique située avant la croix forgée, qui par grand vent se balance sur sa base. N'allez pas penser que ce calvaire en cours de restauration est comparable à une gravette; même s'il est un repère esthétique sur l'ancienne route des pélerins de Compostelle, là encore.

Autre trace du temps passé, et comme cela était très courant autrefois, la classe d'école se trouve à la mairie. Les murs blancs resplendissent des couches de cire succédaives, appliquées par des mains énergiques. Assis là après bien d'autres, ces gosses

représentent, par leur existence, l'avenir du bourg et des proches environs. Mais la section enfantine ne compte que 15 élèves, signe révélateur de la démographie lo-



M. Crébesaèques, maire de la commune.

cale. Les cours moyens se déroulent à St-Sixte où fonctionne une classe, fruit du regroupement pédagogique. Dans un coin, Choxy, le

son. Les aloses? Pour bien dire, il ne pleut plus comme en 1940 et depuis la suppression du canal, les eaux ne sont plus assez hautes. J'ai toujours un permis pour pêcher l'alse, et mes couls à mailles 24 et 27. Il y a trois ans, j'ai même dû en acheter une pour la première fois de ma vie.

Les aloses, le maître cuisinier, perso de Lectoure. M. Gardell, n'en prépare pas dans son établissement le « Saint-Philip », chaud, en tranche avec une sauce verte ou froide avec une mayonnaise « comme l'appriété le pêcheur Rivière. L'ancien chef cuisinier à Paris s'est installé dans cette demeure, bâtie durant l'occupation anglaise et qui servit de quartier général à Montluc lors des guerres de religion, ne croque pas de cuisine régionale: « tous les contrôles en font » — excepté du foie gras au persil chaud et de la truffe, de la poule au pot et de la omelette.



Entretien d'un couil pour ablettes par M. Rivière.

toute notre attention: ce sont ceux suspendus, tant prisés par l'Amicale laïque. Adoucis tout de suite qu'un Club-club a démarré l'année dernière et que le court de tennis est en cours de finition, travail commun décidé parce que des journées en rassemblant la nécessité, précise M. Crébesaèques, maire de la commune.

L'amicale comprend surtout sept équipes de basket. Celle des seniors filles s'est brillamment illustrée en remportant la première place du championnat départemental devant Le Temple-sur-Lot et Meilhan-sur-Garonne, en promotion excellence.

L'équipe senior, de son côté, a disputé deux fois la finale départementale UFOLEP, deux fois également le finale du critérium, et a gagné le titre de champion de Lot-et-Garonne Excellence, à l'issue de la saison 1978-79, à l'instar des

réservistes. Dans le café tenu par le secrétaire de la section basket, M. Jean Delant, l'heure est à la biétoile. L'un des joueurs a participé à la fondation première. Ses premiers jours remontent à 1942, année où le président Montluc prit l'initiative de mettre sur pied une pratique sportive à Saint-Nicolas.

L'Union sportive remplacée en 1960 par l'Amicale laïque, comptait en son sein des figures souvent vives sur les terrains du département. L'Amicale, depuis, est présidée par M. Jean Moniac, qui a plus d'un litre — outre celui des féminines — peut se sentir satisfait du dynamisme régnant dans la maison. Ce sentiment règne tout au long de la fête du basket, programmée au 26 mai de cette année, dans ce bourg aux retraités nombreux et à vocation agricole, spécialisée dans la polyculture, traite et tabac surtout, et la récolte fruitière.

LA LEGENDE DE SAINT-ROCH



En 1973, le statue de saint Roch, trônant dans l'église d'époque romane du village, est un bois du XVIII^e siècle, inscrit sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés.

D'après la rumeur, saint Roch, lorsqu'il arriva devant le pont de Balie, entre Gaudcastot et Saint-Nicolas, ne put continuer sa route. Les bœufs s'immobilisèrent et refusèrent d'avancer d'un pas de plus.

Saint-Roch est aussi le nom d'un quartier du bout du village et à Saint-Nicolas, l'on dit du mauvais virage que saint Roch le protège.



En passant le pont: le château « Saint-Philip ».

chien de l'insalubre. Mme Audebar, croque un bunbon, qu'il vient de subtiliser en douce, et refuse, par la suite, de lâcher de sa gueule la charentaise « active ». Non, merci bien, madame, l'institution, nous n'avons pas le temps de prendre le café », à notre grand regret, car d'autres découvertes nous attendent en ces lieux visités.

LA PECHE AUX TITRES

Les aloses? Certes, elles s'attrapent avec des filets. Il y en a d'autres, qui méritent aujourd'hui

DELICIEUSES ALOSES, OU ETES-VOUS ?

Sur les bords de la Garonne, nulle trace de pêcheur sur sa barque, à raquer les ablettes. « Mais, mon bon monsieur, depuis bien longtemps il n'y a plus que des poissons-chats, là ! ». Au sortir de sa sieste, M. Rivière, retraité SNCF de 72 ans, au nom préséant, ne manque pas d'affirmer sans moyen de vérifier son assurance, « si tous les poissons que j'ai pris étaient étalés sur la route, ce ferait un de ces tas ! ». Quelques années plus tôt, il avait vu le menuisier pour des rails entières des la monte de la Saint-Joseph, remplir des seaux de pois-



Enfants d'aujourd'hui dans une classe d'antan.

PRÉFECTURE DE LOT-ET-GARONNE

Société Charité
de St. Romain.

Monsieur le Préfet de Lot-et-Garonne,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

Vicariat 1871 du Code pénal;

Tribunal de la Cour 1874;

Sub direct de l'année 1875;

Vales Trésoreries de l'État.

Mairie de St. Leger.

Arrêtés:

Est autorisée la fondation de St. Romain,
dans la commune de St. Romain, une fondation sous le nom de St. Romain,
de St. Romain, une fondation sous le nom de St. Romain,
dans la commune de St. Romain, une fondation sous le nom de St. Romain.

Fait à Agen le 19 Mars 1879.

Le Préfet,



A. Henry

A l'heure du commerce retrouvé

Depuis plus de trois ans, les villageois étaient privés de leur bar et de tout commerce. Le multiple rural, ouvert depuis hier matin, marque le renouveau

Le sourire est généreux sur le visage de tout ceux qui poussent la porte vitrée de l'établissement : depuis hier matin, Saint-Pierre-de-Clairac a retrouvé une épicerie et un bar, grâce aux efforts de la municipalité.

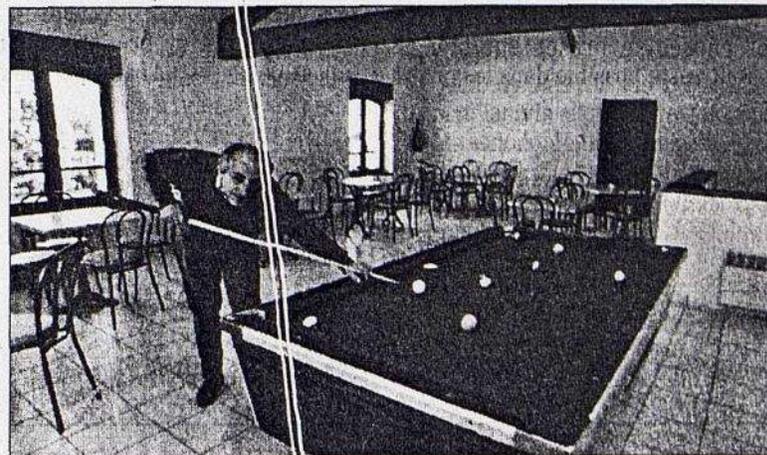
« Avec la fermeture de l'épicerie-bar-tabac, nous avons assisté, pendant trois ans, à la disparition de l'animation de notre commune » raconte le maire, M. Monnier. « Et ce malgré le marché fermier du dimanche matin, qui doit faire face à la rude concurrence de celui de Bon-Encontre ».

Aussi, la mairie a-t-elle monté un dossier avec la Chambre de commerce et de l'industrie du Lot-

et-Garonne pour la création d'un nouveau commerce. « Nous avons racheté la licence IV à la propriétaire de l'ancien bar; et nous avons tenté d'en racheter également les murs. Mais le prix demandé n'était pas raisonnable. Alors, nous avons préféré restaurer et agrandir une bâtisse appartenant à la commune et tombant alors en ruines ».

LA CONVIVIALITÉ AVANT TOUT

Commencés en mars dernier, les travaux sont terminés depuis plusieurs jours. Pierrette Bourdon, qui vit à Saint-Pierre-de-Clairac depuis une quinzaine d'années, a signé un bail commercial locatif avec



Un billard américain agrémente la salle située à l'étage



Mme Pierrette Bourdon servant une de ses premières clientes, hier matin (Photos Lucien Delporte, « Sud Ouest »)

la mairie. Et hier matin, elle a commencé à accueillir ses clients. Avec l'inévitable stress du premier jour. Le moment où on se rend compte que la machine à trancher le jambon est bigrement mal placée. L'heure où on réalise qu'il n'est pas facile de courir entre le bar où les clients attendent leur verre et l'épicerie où les villageois font leurs emplettes. « Il faut que je me partage en deux » explique-t-elle, souriante. « Mais la clientèle est locale et nous nous connaissons. Je sais qu'ils seront tolérants et indulgents ».

Plus que l'aspect pratique de la

présence d'un commerce dans la commune — les habitants étaient contraints à prendre leur voiture pour faire leurs courses — c'est sur la convivialité que préfère insister le maire. « Nous avons acheté la totalité du matériel qui équipe l'épicerie et le bar. Du mobilier à la caisse enregistreuse. Au total, avec les travaux de réhabilitation du bâtiment, cette opération coûte environ un million de francs à la commune. Mais c'était important pour recréer un peu d'animation à Saint-Pierre-de-Clairac ».

En effet; car un bar est avant tout un lieu de rencontres, un lieu d'échanges et de discussions. Et la vie renaît au cœur du village.

Inauguration de la mairie de Saint-Romain-le-Noble

Une commune qui monte

La nouvelle mairie de Saint-Romain-le-Noble était inaugurée officiellement, hier, en présence de nombreuses personnalités et de toute la population.

Quand un maire vote la vedette à sa mairie. C'est ainsi qu'on pouvait résumer la cérémonie officielle d'inauguration qui s'est déroulée hier à Saint-Romain-le-Noble, pour un peu l'épouser Saint-Morles-le-Noble, comme devant le suggérer le conseiller général Michel Faure, au cours de son intervention.

La mairie du village devait, en effet, croquer sous les doigts de Michel Faure, pas différentes par son aspect extérieur, l'aspect et l'habitation pour sa gestion et la bonne conduite de sa commune, en pleine expansion.

A commencer par l'état de la municipalité, la nouvelle mairie, Cellerio a, désormais, qu'il est 25 mètres carrés, la ville s'agrandit aussi maintenant que s'agrandit la commune et cela prouve l'importance de son rôle grand.

Après le vote de Michel Faure, il devait s'adresser aux membres du conseil municipal Michel Faure, élu conseiller général Michel Faure et par le « père » de M. François-Poncet, une note des locaux, à l'occasion de la découverte de l'aspect de la commune, de la salle du conseil et la commune collection de courants de présidents de la République, le bureau du maire et une salle des sections.

Une réalisation dont il faut saluer la paternité, comme un autre M. Morvan, à MM. Courroux et François Gassaire, architectes à Agen, mais aussi à l'entreprise Soudeur pour la structure. Bénéficiaires pour le chantier, Casati pour l'électricité et les travaux, ainsi de la commune, du maire du conseil. Ce qui montre une fois de plus, les réalisations au maire de la part de son conseil général.

C'est des travaux, 100 000 francs, financés par 33 %, par le conseil général, 25 % par l'Etat, emprunt Casati, d'Espagne et sur les fonds libres de la commune. Un

financement qui n'augmente pas les charges de la commune. « Un financement en douceur, dont M. Morvan est le champion, comme il est le roi du mariage municipal », souligne M. François-Poncet dans son propos. Le président du conseil général pour justifier ces deux titres, énumère les autres réalisations depuis 1981. La salle des fêtes et un terrain de sport, une école maternelle, tout cela dans une situation démographique en pleine évolution et une situation géographique privilégiée.

« Payé », conclut M. Jean François-Poncet, « l'image de Saint-Romain-le-Noble, est un conseil qui monte ».

Le mot de la fin sera laissé à M. Blaud, représentant M. Thérèse. Le sous-préfet ne cachera pas sa satisfaction de la tenue de l'événement, des mots d'ordre qui illustrent l'ambition locale. Il fait le tour de toutes les réalisations qui constituent un patrimoine et une société. De la maternité, croisé d'après, à l'école, également renouvelée au fur et à mesure de la commune, de la salle de la commune, au terrain de rugby, fait de vie, d'effort et de compétition. « Saint-Romain-le-Noble devient le drapeau de la nation symbolique de la République ».

A l'issue de ces différentes interventions, le maire adresse ses nombreuses personnalités à un esprit d'honneur. Ce n'est, ainsi, la présence de M. Hugué, président de l'association des maires, du commandant Vignemont, chef d'escadron au groupement de gendarmes de Lail-et-Barrois, du commandant Leclerc, chef de section à l'ESDOK, sport au CND 47, et de nombreux maires des communes voisines.

Toute la population de Saint-Romain-le-Noble avait été appelée à fêter l'événement.



La nouvelle mairie de Saint-Romain-le-Noble occupe l'ancien presbytère rénové.



Inauguration à quatre mains.



La population avait été invitée à l'apéritif qui couronnait l'événement. Photo René DROUOT



Faident les différentes interventions des personnalités.



Places apparentes, brèves, la salle du conseil ne manque pas de confort.

Saint-Romain-le-Noble : Quand un hameau se fait village

Quelque chose est en train de se passer à Saint-Romain-le-Noble. Les élus, mais avec eux toute une population d'artisans et d'agriculteurs, ont entrepris de transformer ce hameau en authentique village. Pourtant, ils ne disposent que de moyens financiers très restreints...

Saint-Romain-le-Noble : deux cent quarante-trois habitants au dernier recensement, une église du XVI^e siècle juchée sur la colline, quatre ou cinq maisons, une école, une mairie, Ni café, ni épicerie. Une commune rurale formée pour l'essentiel de quelques grosses fermes entourées de culture, du pied de la Bastide

de Puymirol aux rives de la Garonne, par delà le ruban sombre de la R.N. 113. Un minuscule village noyé dans un océan de terres.

Les élus, mais avec eux toute une population d'agriculteurs et d'artisans, ont décidé de donner à leur commune une unité et à Saint-Romain la vie qui s'en

était retirée. « Il faut rassembler la commune et créer au village des centres d'intérêt », plaide le maire, M. Morlaes, qui a pris en mains le destin du « pays » depuis les dernières municipales.

Salle polyvalente

Le premier des projets s'est aujourd'hui concrétisé : l'édification de la salle polyvalente de Saint-Romain a mobilisé un temps toutes les énergies. Une soixantaine de bénévoles y auront travaillé. Hormis la charpente métallique tout, y compris « le gros œuvre » a été réalisé par les habitants de la commune. C'est certainement la construction de ce type la plus économique du département. « Nous avons dépensé 12 millions d'anciens francs » (dont 45 % ont été subventionnés par le département)... « Si nous avions dû financer cette opération, la salle nous aurait coûté près de 50 millions de centimes », estime M. Morlaes. Bien sûr, le budget municipal est beaucoup trop modeste pour supporter un tel prélèvement.

Autour, on cite Saint-Romain en exemple. Les maires des communes voisines viennent visiter la nouvelle salle : trois cents mètres carrés de surface au sol, un ensemble fraîchement crépi de blanc, un plancher qu'on est allé chercher à Sos, un vaste podium, une buvette...

Le stade « Joseph-Viallane »

A quelques dizaines de mètres de là, un bulldozer fouille l'argile. Sur l'engin, Joseph Viallane, 75 ans, artisan retraité et doyen du Conseil municipal, adjoint depuis 1944. Cette terre, qu'il est en train de travailler était sienne. Il l'a offert à la commune, mais donne aussi de sa personne.

Il a toujours pensé qu'il manquait un terrain de rugby à Saint-Romain.

Le futur stade portera son nom : un hommage qu'il n'a pas réclamé, mais que tous ont décidé de lui rendre. Dans quelques mois, sera donc inauguré le stade Joseph-Viallane.

« Nous n'avons pas encore

formé l'équipe, explique le maire, mais les jeunes sont d'accord. Les inscriptions ont été prises pour la saison prochaine... Nous jouerons en quatrième série. Il faut bien un début à tout ».



Joseph Viallane, 75 ans, conseiller municipal depuis 1944, travaille sur une terre qu'il a offert à la commune, au stade qui portera son nom.



Le premier projet s'est concrétisé : « une salle polyvalente construite par les habitants de Saint-Romain et leurs élus ». (Ph. « S.-O. »; op. R.P.).

Alban Cassagnabère, l'instituteur, dirigera l'école de rugby. Il fait partie de la réserve, à Layrac...

Un lac dans le vallon

M. Morlaes franchit quelques mètres sur la terre fraîchement remuée et pointant l'index vers un vallon situé en contrebas : « ... Et puis là, nous allons faire un lac d'un hectare et demi. Il suffit de construire des digues ».

Les prés ont été achetés par la commune. L'ouverture de ce

plan d'eau est prévue pour l'été 1980.

Au fil de la conversation, on apprend encore qu'est envisagée la création d'une zone de loisirs, qu'un terrain de pétanque vient d'être réaménagé et les abords de l'église débarrassés des ronciers qui y régnaient en maîtres.

Bref, Saint-Romain, grâce à ses habitants est en train d'opérer discrètement une profonde mutation avec des moyens fi-

nanciers très réduits mais une immense foi en son avenir.

Alors que pour des réalisations d'une telle envergure d'autres communes sont « arrosées » de subsides, la réglementation en vigueur a ceci de paradoxal qu'elle encourage plus à la dépense qu'au bénévolat : la municipalité de Saint-Romain n'a pu obtenir certaines subventions d'Etat pour l'aménagement du terrain de rugby. Elles ne sont accordées qu'au vu des factures.

J.-F. MOULIAN.



Sur le futur terrain de rugby, le maire, M. Morlaes : « ... Et puis dans le vallon nous allons aménager un lac d'un hectare et demi... »

Sud ouest
6 juin 1979





Couche de S. Remain



Commune de

Francisque de Guesnes

Guesnes

Logrange

aux Isles

500m

Commune

Caman

au Buis

Lubalrue

au Cabot

la Cote

Saracen

Cabot

Castang

au Crastee

la Logue

Saracen

Pourment des Bourgeois

02

aux Argents

Saracen

Quai de Loureau

longue et étroite et fermée

Cabot

Commune de Francisque de Guesnes
Section A
PORT-de-BONEAU
Cote de la Feuille
Sous le port de S. Remain
(Guesnes de S. Remain)

Nicolas

Echelle de 1 à 2500 Mètres



Saracen

Saracen

aux Isles

Cabot

avec

la

Section

B

En mémoire des Tziganes

SAINT-SIXTE
Une sculpture commémore le massacre de 14 forains dans le village le 23 juin 1944 par les SS

BLANDINE PHILIPPON
b.philippon@sudouest.fr

Le 23 juin 1944 au matin, 14 forains tziganes, dont six mineurs, étaient fusillés par les Waffen SS à Saint-Sixte, la même unité qui dans la journée pendra 12 personnes dans le village voisin de Dunes. À l'image de ce que doit demeurer le souvenir de cette démonstration de la barbarie humaine, c'est une sculpture en acier inoxydable qui s'élève désormais devant le nouveau cimetière du village, juste en face de la prairie où les forains qui avaient fait escale à Saint-Sixte avant de rejoindre la foire de Valence d'Agen, ont été fusillés par la division Das Reich après avoir été jetés hors de leurs roulettes à 5 heures du matin.

Une première en France
L'œuvre de Serge Carvalho représente un père et son enfant. Et si dans ce village de 358 habitants, on commémore depuis de nombreuses années ce massacre, c'est le premier monument du genre en France qui rappelle les persécutions dont les Tziganes ont été victimes durant la Seconde Guerre mondiale.

C'est à Eugène-Alain Daumas, le président de l'Ufat (Union française des associations tziganes) qui avait depuis longtemps en tête de remplacer la stèle de la commune par une œuvre plus emblématique, que l'on doit ce nouveau mémorial.

Grâce à sa détermination et au soutien du village de l'ancien maire de Saint-Sixte, Gérard Aujoux, et du nouveau maire, Danièle Lamensans-Garibaldi, tout le monde a mis la main à la poche pour financer le projet : la fondation pour la mémoire de la Shoah, la fondation pour la mé-



« Les Tziganes sont les oubliés des persécutés de la Seconde Guerre mondiale. Ils n'ont même pas été cités à Nuremberg ! »

82 ans que quelques particuliers ont permis de réunir les 20 000 euros nécessaires à la réalisation de ce mémorial.

Les Lot-et-Garonnais connaissent son démiurge, puisque c'est cet ar-

moire de la Déportation, le ministre des Anciens Combattants, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, mais aussi celui de l'Armée et-Garonne, la députée Lucette Lousteau via sa réserve parlementaire et son homologue du



Une statue de l'artiste Serge Carvalho s'élève désormais à Saint-Sixte à la mémoire des 14 Tziganes assassinés au petit matin du 23 juin 1944 par la division Das Reich. PH. KYTO/AFIP

tiste d'origine portugaise qui a réalisé le « Mythe de Sisyphe », la sculpture du rond-point de Géant Casino à Boé, « L'Espérance » de l'école Paul-Bert à Agen ou encore le « Cheval de Troie », la sculpture monumentale de l'entrée de Layrac.

Hier matin, lors de l'inauguration officielle de cette nouvelle sculpture, nombreux étaient les habitants du village choqués de découvrir l'âge de certaines victimes du massacre de juin 1944. « Sur l'ancienne stèle figuraient seulement les noms. C'est une autre histoire d'apprendre que des enfants ont été fusillés ce matin-là », insiste Eugène-Alain Daumas. Si le président de l'Union française des as-

sociations tziganes se réjouit que cette inauguration se soit déroulée sous le haut patronage de François Hollande qu'Eugène-Alain Daumas connaît bien pour réclamer la disparition du livret de circulation des gens du voyage⁽¹⁾, il regrette néanmoins que la sculpture de Saint-Sixte soit le premier mémorial reconnaissant le prix payé par les Tziganes, réalisé en France.

Internements et massacres

« Les Tziganes sont les grands oubliés des persécutés de la Seconde Guerre mondiale, regrette le président de l'Ufat. Prenez le procès de Nuremberg, on n'y a jamais cité un Tzigane

malgré les internements et les massacres qu'ils ont subis. »

Dans l'assistance réunie, hier, pour l'inauguration de la sculpture de Serge Carvalho, un homme était particulièrement ému : Bernard Landauer, le petit-fils de Fernand Landauer, son grand-père, qui fait partie des trois rescapés sur les 17 Tziganes qui avaient fait halte dans le village de Saint-Sixte.

(1) Le texte, adopté par l'Assemblée nationale en juin 2015 mais toujours pas rentré dans les faits, abroge la loi de 1969 qui faisait obligation aux gens du voyage de détenir un livret de circulation, sous peine d'amende.

La Dépêche
14 décembre 1995

Saint-Sixte décroche un premier rôle

Le ministère des PME, du Commerce et de l'Artisanat a choisi de promouvoir son opération de revitalisation des zones rurales par l'implantation de boutiques multi-services au travers d'un clip vidéo. Les caméras ont fait, hier, étape à Saint-Sixte.

Parmi les 1.500 villages français qui bénéficient de l'opération baptisée « 1.000 villages de France », trois communes rurales ont été sélectionnées par le ministère des PME, du Commerce et de l'Artisanat pour servir de support à un clip vidéo destiné à promouvoir son dispositif (1). L'une se situe en Alsace, l'autre dans la région Poitou-Charentes et la dernière en Lot-et-Garonne.

Jean-Jacques Magné avait averti ses administrés par courrier du fait qu'ils auraient peut-être à jouer le rôle de figurants dans ce film tourné presque exclusivement dans la boutique multi-services inaugurée au mois de juin dernier à Saint-Sixte. Ils ont certainement péché par timidité, préférant d'évidence attendre le départ de l'équipe technique pour se livrer à leurs emplettes quotidiennes.

Faute de vrais clients, la société parisienne de conseil en communication Confidentiel a donc eu recours à une gracieuse adjointe au maire toute endimanchée pour réaliser l'essentiel de ses prises dans le frimas matinal de Lot-et-Garonne.

Traveling sur le saucisson

Le cameraman l'attend dans le magasin, derrière les côtelettes et le fromage. A l'extérieur, le scénariste explique son rôle à la petite dame brune emmitouflée dans son épais manteau noir.

« Ça tourne ! ». Comme convenu, elle pousse la porte, pénètre dans la boutique, salue la gérante, Pierrette Cottet, discute avec elle de la pluie et du beau temps, récupère, au comptoir, le colis commandé quelques jours plus tôt à une grande société de vente par correspondance et s'en va. « C'était bon mais un peu court. On reprend, en faisant durer davantage », explique le vidéaste.

Traveling sur le présentoir réfrigéré couvert de produits frais, les saucissons, l'épicerie, les boîtes de conserve, la pile de journaux et retour sur la porte d'entrée que pousse à nouveau l'adjointe. Elle gagne du temps en « parlant chiffons » avec la gérante et quitte une deuxième fois la boutique. « C'est mieux. On fait encore quelques plans pour le montage et c'est terminé », précise le scénariste. Entre-temps, deux mamies du village apparaissent avec leur cabas. Elles sont très « couleur locale » et



L'adjointe endimanchée s'est prêtée de bonne grâce au tournage. — (Photo « La Dépêche », L. L.)

fascinent tout de suite l'objectif parisien.

Les grands-mères partageront avec l'élue la vedette du film.

5 % d'échec en France

Née en 1973, l'idée de lutter contre l'exode rural en dotant les zones menacées de commerces multi-services s'est singulièrement développée depuis deux ans. Au point qu'entre 1993 et 1995, 750 communes françaises ont bénéficié de ce dispositif. C'est autant que le nombre de bourgs subventionnés pendant les vingt premières années de

l'opération. « Et c'est surtout un succès », précise Jean-Maurice-Lathière, fonctionnaire du ministère concerné. « Sur les 1.500 villages qui se sont équipés de ces structures où se vendent indifféremment produits frais, d'entretien, pain, cigarettes et où sont rassemblés de nombreux services, France Telecom, La Poste, la Française des jeux, un café, nous ne déplorons que 5 % d'échec. C'est dire que dans la grande majorité des cas, le commerce en zone rurale demeure une activité viable et sy-

nonyme, sans doute, d'essor de la population », explique encore l'envoyé du ministère.

De ce point de vue, l'expérience de Saint-Sixte est exemplaire. Equipé de son complexe commercial, le village peut à présent se lancer, a priori sans risques, dans une opération immobilière de dix pavillons locatifs.

Lionel LAPARADE.

(1) Pour l'instant, le ministère ne prévoit pas de diffusion grand public du film. Il sera présenté dans le cadre de colloques sur l'aménagement du territoire.

SAINT-SIXTE ■ Commune

Un espace multi-services

Samedi, à Saint-Sixte, était inauguré le complexe d'alimentation-bar-brasserie, en présence de toute la population.



Pierrette Cottet et Jean-Marie Leclerc, aux côtés du maire, M. Magné et des élus : le député-maire Paul Chollet, Pierre Lapoujade, Mme Esteban, etc.

Qui n'est pas passé par Saint-Sixte depuis quelque temps, découvrira une bien étrange bâtisse dans ce bourg étiré de quelque deux cent cinquante âmes vivantes.

Bien étrange parce qu'elle tranche nettement avec l'architecture quelque peu vieillotte d'un village hanté par les cris des marinières, pêcheurs, charpentiers, haleurs et autres « gens de Garonne ».

Depuis des temps fort reculés, l'homme mesure sa grandeur à celle de ses bâtisses. Est-ce pour accomplir un rêve d'enfant, nourri par les bruits et les images du lointain quotidien que rappelait le docteur Lapoujade,

Saint-Sixtois de naissance : « Quand l'orage menaçait, Madellon sonnait l'Angelus pour repousser les nuages de grêle... A bicyclette, nous la suivions et nous passions devant le café, la forge où l'on amenait les vaches à ferrer, nous entendions la scie du menuisier. Au carrefour de la croix, se tenait l'épicier, puis le cordonnier,

mier, rongé par les caprices de dame Garonne. Puis la forge, la cordonnerie, l'épicerie, le café... Mais les Saint-Sixtois se réveillent. Un peu comme leur fleuve, au moment où on ne s'y attend pas. Ce n'est pas pour gagner des voix aux municipales que le maire inaugurerait, samedi, en présence de nombreux élus,



L'espace multi-services sera ouvert le 9 juin.

(Photos C.D.V.)

deux millions et demi de francs, copieusement subventionné par le département, la région et même l'Europe. « La commune a joué l'économie », explique évasivement le maire.

Cet « espace de convivialité et d'animation », si grandiose soit-il pour une si petite commune, gardera le

groupés en un seul. Les gérants sont parisiens. C'est une occasion formidable pour eux de s'intégrer en espace rural.

« Les gens de la ville arrivent avec leur magasin à la campagne. Ça marche à coup sûr. Mais il ne viendrait pas à l'idée aux gens de la campagne de s'installer en ville avec un magasin de

groupés en un seul. Les gérants sont parisiens. C'est une occasion formidable pour eux de s'intégrer en espace rural.

« Les gens de la ville arrivent avec leur magasin à la campagne. Ça marche à coup sûr. Mais il ne viendrait pas à l'idée aux gens de la campagne de s'installer en ville avec un magasin de



LE LOT-et-GARONNE - St-Sixte



A. S. Donzac - Valence-d' Agen

SAINT-SIXTE (Lot-et-Garonne)

Jeunes artistes
dans *Jeanne d'Arc*



Le Lot-et-Garonne

Saint-Sixte.



Ed. A. Galan, Donzac

Le Lot-et-Garonne
SAINT-SIXTE

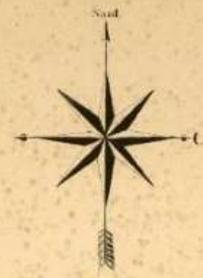


Commune de S^r Remain

Commune

Clément-dessus

de



Culte de la Vierge
2. 10. 11. 12. 13.

Commune de S^r Remain
Section C
S^r URSSISSE
En deux feuilles 1^{re} feuille
Commune de S^r Remain le 27 2^e 1832
par M^{rs} Giffroy, premier commis
des Contributions directes
sous la direction de M^{rs} Bony
conseiller d'arrondissement

Echelle de 1:50,000 Mètres



Commune de S^r Remain
Echelle de 1:50,000

Une salle polyvalente pour la commune

La petite commune du canton de Puymirol, Saint-Urcisse inaugurerait samedi, sa toute nouvelle salle des fêtes.



Une salle construite sur l'ancien préau. Les maires du canton et la population étaient là.



Le tour du « propriétaire » sous la conduite de M. Bennetis (au centre).

L'équipe municipale, conduite par M. Bennetis, avait inscrit la dépense sur trois budgets, tout en faisant appel aux subventions de l'Etat, du conseil général et du contrat de pays.

Grâce à celles-ci et le bénévolat, cette réalisation communale n'aura coûté que trois millions de centimes à Saint-Urcisse (sur un total de quarante-deux millions). Le maire appelaient cette particularité du financement pour dire qu'en définitive, il n'allait guère peser sur les contribuables.

Il rendait hommage aux artisans et à l'action des bénévoles qui ont fait de la salle ce qu'elle est aujourd'hui : un lieu agréable pour se retrouver, rire et danser. Construite sur l'emplacement de l'ancien préau qui a été rasé, le local de 180 m² est ouvert à la population et aux associations de la commune. Grâce au docteur Faure, maire et conseiller général de Puymirol, on a pu équiper la salle en chauffage, pour un prix intéressant de même que Guy Saint-Martin, maire de Boé, a fait profiter Saint-Urcisse d'une opportunité avec des appareils de cuisine.

La joie de M. Bennetis aurait été entière, en ce jour inaugural, s'il n'y avait eu le contexte difficile de l'agriculture qui met de plus en

plus de secteurs en situation de détresse. Et c'est un véritable SOS qu'il s'est lancé aux élus et parlementaires présents pour qu'ils transmettent aux plus hautes instances, l'inquiétude qui est la leur.

Pourtant, les petites communes veulent vivre.

Vive et existe M. Faure, Chollet et Jean François-Poncet ont rejoint point par point les propos de M. Bennetis, pour dire qu'il fallait sauvegarder ces localités, essentielles aux grandes.

Outre la salle polyvalente, Saint-Urcisse est fière de son église rénovée, un office religieux ayant été célébré samedi matin, par Mgr Saint-Gaudens, évêque d'Agen.

Une salle polyvalente pour la commune

La petite commune du canton de Puymirol, Saint-Urcisse inaugurerait samedi, sa toute nouvelle salle des fêtes.



Une salle construite sur l'ancien préau. Les maires du canton et la population étaient là.



Le tour du « propriétaire » sous la conduite de M. Bennetis (au centre).

L'équipe municipale, conduite par M. Bennetis, avait inscrit la dépense sur trois budgets, tout en faisant appel aux subventions de l'Etat, du conseil général et du contrat de pays.

Grâce à celles-ci et le bénévolat, cette réalisation communale n'aura coûté que trois millions de centimes à Saint-Urcisse (sur un total de quarante-deux millions). Le maire rappelait cette particularité du financement pour dire qu'en définitive, il n'allait guère peser sur les contribuables.

Il rendait hommage aux artisans et à l'action des bénévoles qui ont fait de la salle ce qu'elle est aujourd'hui : un lieu agréable pour se retrouver, rire et danser. Construite sur l'emplacement de l'ancien préau qui a été rasé, le local de 180 m² est ouvert à la population et aux associations de la commune. Grâce au docteur Faure, maire et conseiller général de Puymirol, on a pu équiper la salle en chauffage, pour un prix intéressant, de même que Guy Saint-Martin, maire de Boé, a fait profiter Saint-Urcisse d'une opportunité avec des appareils de cuisine.

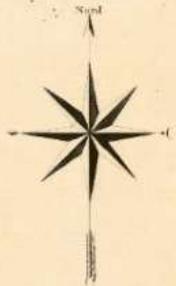
Le jour de M. Bennetis aurait été antérieur, en ce jour inaugural, s'il n'y avait eu le contexte difficile de l'agriculture qui met de plus en

plus de secteurs en situation de détresse. Et c'est un véritable SOS qu'il a lancé aux élus et parlementaires présents pour qu'ils transmettent aux plus hautes instances, l'inquiétude qui est la leur.

Pourtant, les petites communes veulent vivre.

Vivre et exister. MM. Faure, Chollet et Jean François-Poncet ont rejoint point par point les propos de M. Bennetis, pour dire qu'il fallait sauvegarder ces localités, essentielles aux grandes.

Outre la salle polyvalente, Saint-Urcisse est fière de son église rénovée, un office religieux ayant été célébré samedi matin, par Mgr Saint-Gaudens, évêque d'Agen.



Echelle de 1 à 10000 Mètres



Cadastral Map of Saint-Pierre
SAINT-PIERRE
Cadastral Map
Commune de Saint-Pierre
Cadastral Map
Commune de Saint-Pierre
Cadastral Map
Commune de Saint-Pierre

Avec l'inauguration du réémetteur et la remise de médailles à cinq membres de l'équipe municipale

Toute la population de Saint-Pierre-de-Clairac a participé à l'événement inaugural puisque plusieurs maires des communes voisines s'étaient retrouvés.

C'est là que le réémetteur du petit écran a pris racine. Il y a plusieurs mois, au terme de diverses démarches appuyées par le

Conseil général et la municipalité avec le concours d'un groupe de bénévoles de St-Pierre.

Cet aménagement s'était avéré nécessaire du fait qu'une grande partie des habitants de la vallée ne recevaient pas correctement l'image. Du haut de ses quarante mètres, le réémetteur rayonne maintenant sur les communes de St-Pierre, Saint-Caprais, La Sauvetat, Castelcivier et permet aux personnes de capter la première chaine couleur des deux autres soit pour plus tard, bâtiment annexe qui lui est étroitement lié, le local qui se trouve à proximité est l'œuvre d'une équipe de bénévoles.

A l'heure des discours, le maire, M. Moyré ne manqua pas de remercier ceux qui ont consacré des journées de travail pour que cette construction soit menée à bien, le maire n'oublia pas d'associer les épouses aux re-

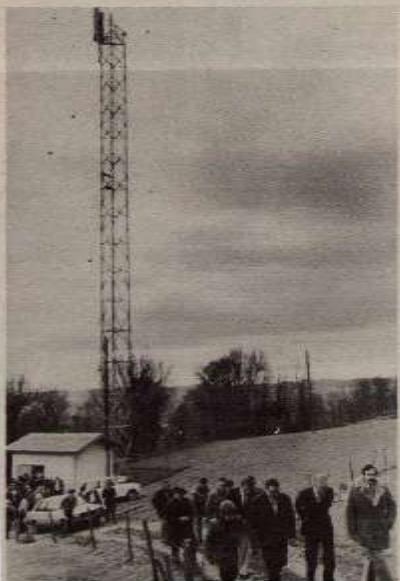


vue, dimanche en fin de matinée, sur les hauteurs où se trouve implanté le réémetteur de télévision.

Personne n'avait voulu manquer l'événement inaugural puisqu'il s'agissait en effet de l'inauguration du réémetteur pour laquelle, M. Jean François-Poncelet, président du Conseil général du Lot-et-Garonne s'était déplacé.

A la suite de quoi une remise de décorations, médailles départementales et communales eut lieu à la mairie pour cinq membres de l'équipe municipale.

Il faisait un froid vif en ce 20 décembre, mais le soleil était de la partie lorsque les voitures montèrent les uns après les autres sur le colosse.



trouchements ni les propriétaires du terrain d'accès, ni M. Rosa...

Pour M. Moyré, rien ne peut être entrepris sans esprit d'équipe et à St-Pierre-de-Clairac, il existe ce climat de solidarité sans lequel rien n'est possible dans une commune de cette taille. Il le démontra à travers ceux qui étaient à l'honneur ce dimanche: M. Azzières, doyen du Conseil municipal, M. Espinasse, M. Jassepean, M. Cazottes, M. Ponsolle qui animent avec compétence et dévouement le Conseil municipal, toujours au service de la collectivité.

Il est des mots de reconnaissance pour ces hommes efficaces, attachés à leur terroir, il eut également une pensée émue pour M. Ernest Castelnaud, amputé l'an dernier par la maladie et qui aurait dû se trouver aujourd'hui parmi les décorés.

M. Moyré se réjouit que ces Conseillers municipaux et le secrétaire de mairie M. Ponsolle forment une équipe municipale aussi soudée; elle méritait bien cet hommage unanime.

M. le Docteur Faure, conseiller général était ravi lui aussi d'une telle journée tandis que M. Jean-François Poncelet félicitait à son tour les élus méritants de ce coin si sympathique du canton de Puymiral.

Nos photos: M. Jean-François-Poncelet coupe le ruban symbolique: le réémetteur de TV est inauguré officiellement.

Toute la population était là.

Les médailles.

A Saint-Pierre-de-Clairac

Sud ouest
22 avril 1980

L'animation passe par le cinéma

QUI DIT CINÉMA ne dit pas forcément long métrage et super production ! Le 16 mm et le super 8 s'ils ne sont pas une concurrence dangereuse pour leur grand frère, commencent à avoir de plus en plus d'adeptes.

Les habitants de Saint-Pierre-de-Clairac sont peut-être de ceux-là, à en juger par leur présence samedi soir dans la salle des fêtes. Ils étaient venus assister à la projection de quatre courts métrages présentés par le Groupe des cinéastes indépendants de Toulouse.

Invités par Louis Chevalier, instituteur et réalisateur au sein du Groupe des cinéastes indépendants, Pierre Boissière, Raimond Cazaux, Pierre Breinan et Maurice Rossignol n'étaient pas seulement venus projeter leur film, mais également discuter avec le public. Des films, en effet, qui susciteront la curiosité tant par les sujets qu'ils abordaient que par une réalisation parfois déroutante.

Le premier présenté, « Ou'os pas fenit », de Pierre Boissière, fut sans nul doute le plus remarqué, pointe de chauvinisme oblige. Racontant le folklore des quatre cantons (musique, chants, danses, jeux) en voie de disparition, le film a été réalisé avec la collaboration des populations de Villeréal, Monfandrin et Castillonès.

Raimond Cazaux devait présenter un film muet qui, à l'époque de sa sortie, en 1962, avait fait beaucoup de bruit. Encore

du folklore avaient crié les uns, enfin de la poésie avaient répliqué les autres ! Filmé en noir et blanc et largement inspiré d'une nouvelle de Kafka, il relate les « Préparatifs de noces à la campagne » à la fin du siècle dernier. Un rythme lent, certes, mais une étude minutieuse du comportement des gens, de leur style de vie, de leurs hésitations, de leur destin aussi.

C'est avec poésie aussi que Maurice Rossignol a filmé le Larzac, ses chars et ses vieilles pierres. Le viol d'un pays par la ferraille des canons abandonnés lâchement sur le sol aride entre moutons paissant et enfants s'amusant - « La ligne de mire ».

Pierre Breinan terminait la soirée en présentant le « Meunier d'autan ». Ce vent qui souffle sur le Lauragais et fait tourner sans fin les ailes des moulins. Dépayés par tant de variétés et d'originalité dans les sujets traités, les spectateurs avaient enfin le sentiment d'avoir vu « autre chose » et, pourquoi pas, d'avoir aussi appris.

Saluons au passage le dynamisme de Louis Chevalier et les efforts qu'il déploie pour donner à sa commune une animation culturelle dont elle ne saurait à l'avenir se passer.

Et si les habitants de Saint-Pierre-de-Clairac avaient envie d'autres soirées cinéma ?



Les réalisateurs devant la caméra. De gauche à droite, Pierre Breinan, Raimond Cazaux, Michel Izard, Pierre Boissière et Maurice Rossignol. (Ph. « Sud-Ouest » Lucien Delporte.)

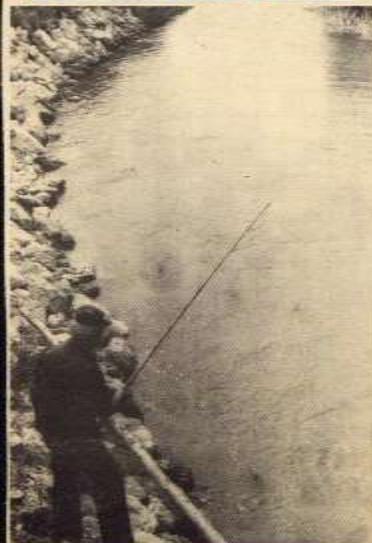


Louis Chevalier présente aux spectateurs les films et leurs auteurs. (Ph. « Sud-Ouest » Lucien Delporte.)

Le Petit Bleu week-end

reportage

En bordure de la Séoune



Au bord de la Séoune.

En bordure de la Séoune qui s'étire paisiblement dans la plaine, voici Saint-Pierre-de-Clairac. Cette petite rivière sympathique offre plus ses ombrages rafraîchissants aux pêcheurs locaux qu'à de passage qui viennent haliboter les saumons pour voir s'il y a toujours des goujons, des cabots et des truites (plus rares il est vrai).

Les ombrages ? Il n'y en a guère aujourd'hui depuis que le tracé a été rectifié et corrigé il y a plusieurs années. Les arbres autrefois nombreux faisaient partie du paysage, quelques uns cependant ont été sauvés du côté du moulin de Malga le long de la propriété et du barrage.

C'est ici que jadis le grand-père de Mme Auvergnon pétrissait le pain pour les gens du village.

Trois meules fonctionnaient à l'époque et ce n'était pas de trop pour ravitailler les agriculteurs qui achetaient le pain de la tournée du boulanger. De superbes « miches » dont certaines atteignaient quinze kilos.

Il fallait s'approvisionner pour plusieurs jours, le pain d'alors n'est bon qu'à garder toute sa saveur.

Les meules ont cessé de tourner au moulin de Malga, on peut voir encore l'une d'elles dans une prairie qui sert maintenant de remise.

Le four s'est éteint, mais cela ne veut pas dire que l'on ne fait

plus de pain à Saint-Pierre-de-Clairac, la boulangerie se trouve au bourg et de loin on aperçoit sa haute cheminée. 500 tonnes plutôt moins que plus, composent cette communauté rurale à laquelle sont venus se joindre des



dernières années « des gens de la ville », ils vivent au bord de la route de Puymirat dans des constructions récentes.

Les plus anciennes forment le bourg autour de l'église et de la grand'place, égayée par des giranoux colorés. A deux pas, l'école crée un pôle vivant avec la présence des jeunes générations. Comme leur aïeux, ces enfants, lors d'excursions, viennent voir à travers sur les rives de la Séoune parce que c'est bien connu, les rivières aiment les enfants. Les Saint-

Pierres neus à-t-on dit, y ont appris à nager, à pêcher, à fumer, à bronzer, à pêcher, à fumer, à bronzer, quand les Patois des Charais ne se tassaient pas trop pressés.

Précisons le, au risque de nous répéter tant cela est vrai pour toutes les communes rurales de l'agglomération, celle-ci pratique la polyculture avec une petite variante, cependant puisque certains agriculteurs font également de l'élevage. Peu de jeunes sont restés à la terre, on peut les compter sur les doigts d'une main.



Une des trois meules qui subsistent aujourd'hui.

Située au pied de la grande tour, Puymirat, Saint-Pierre-de-Clairac veut se donner les moyens de s'animer. Déjà une exposition retrospective se tient dans la salle des fêtes, outils anciens, objets précieux et plein d'histoire, ouvrages divers

Les paysages paisibles de Saint-Pierre-de-Clairac

confectionner de beaux ouvrages.

Cette exposition de quinze jours, fait parler son bien de Saint-Pierre-de-Clairac, elle mériterait d'être renouvelée pour faire mieux connaître au grand public l'identité d'une région de la Garonne par ses coutumes et ses traditions.



Les moyens de s'animer passent également par l'organisation annuelle de la fête locale, pour cela Saint-Pierre a élu son comité avec M. Massip à sa tête. Ses festivités auront lieu d'ailleurs le week-end prochain comme on le lira dans notre encadré.

PROGRAMME DE LA FÊTE LOCALE

Samedi 30 juin : à 21 heures, concours de bicyclette au café Valade.
Dimanche 1^{er} juillet : bal-convivial pour enfants et adultes ; 15 heures, concours cycliste, prix de la municipalité, maître et soirée, grand bal avec l'orchestre Guy Ledetti. Attractions foraines.



Le magnifique moulin de Malga et le barrage situé une centaine de mètres plus haut.

Reportage
M.-F. ZANETTE Photos
JEAN-MICHEL

A travers ces objets, c'était aussi des voyages que l'on imaginait, des mains patientes et expertes qui aiment

Rapport sur les événements du 7 juin 1944, à Saint-Pierre-de-Clairac

M. L'ABBE COURSERAN, DECORE DE LA MEDAILLE D'ARGENT DE 1^{re} CLASSE DES ACTES DE COURAGE ET DE DEVOUEMENT AVEC LA CITATION SUIVANTE :

Le 7 juin 1944, les Allemands firent deux expéditions dans le canton de Puymirol, pour réprimer de prétendus actes de terrorisme, en réalité à titre de représailles de l'intense activité des résistants locaux.

L'une affecta le château de Laclotte, aux environs duquel deux officiers allemands auraient été tués.

L'autre, que nous retiendrons plus spécialement, s'exerça contre notre commune, Saint-Pierre-de-Clairac, P.C. d'un maquis commandé par Minguet. Les Allemands, a-t-on pu savoir depuis, avaient appris que des armes avaient été distribuées en plein jour ; et ils avaient décidé d'une répression exemplaire.

Dans l'après-midi, ils encerclèrent le village, par surprise, afin de prévenir la fuite des habitants et rassemblèrent sur la place de Saint-Pierre, devant l'école des filles, tous les hommes qu'ils purent trouver, jeunes ou vieux, valides ou non, et un certain nombre de femmes.

Le Maire était absent, ayant dû aller à Agen. Il ne put ainsi s'opposer à la menace qui se précisait.

L'intervention du curé allait néanmoins permettre d'atténuer la gravité des tragiques événements qui endeuillèrent la commune.

L'abbé Courseran revenait de visiter un malade. A quelques centaines de mètres du village, il fut arrêté par une femme qui lui dit : « Cachez-vous. Les Allemands sont là. Ils arrêtent tout le monde ».

Au lieu de fuir, il se dirigea vers le village.

Il ne tarda pas à être arrêté par une sentinelle qui par bonheur était un Alsacien parlant quelque peu le

Français. On l'amena sur la place publique, où déjà étaient rassemblés une cinquantaine d'hommes, sous les regards désespérés des femmes qui pleuraient.

Par l'entremise de l'Alsacien, qui servit d'interprète, il obtint de parler au chef du détachement ennemi. Discutant de pied ferme avec lui, il défendit la population et s'offrit même comme otage. Le plus grand nombre fut ainsi relâché, mais il ne peut, hélas, réussir à sauver ceux que les Allemands avaient trouvé en possession d'armes. Ces malheureux furent amenés et fusillés peu après, au nombre de onze. L'abbé Courseran s'était même offert vainement à la place d'un tout jeune homme, Castex Marcel, âgé de 17 ans.

Quelques volontaires, notamment Auvergnon Emile, Salles Robert, Roux Daniel, Galan Marcel, ramassèrent les morts. Le curé fit une chapelle ardente dans l'église et, malgré l'interdiction qui existait alors, fit sonner les cloches en signe de deuil.

Deux jours après, M. Moyne Marcel, Maire de la commune, l'abbé Courseran, M. Auvergnon, M. Galan Marcel et quelques autres qui n'avaient pas eu peur, firent à ces martyrs d'émouvantes funérailles.

Comme tant d'autres villages de France, détruits, pillés, incendiés, comme tant d'autres hommes massacrés ou amenés en déportation, les enfants de Saint-Pierre-de-Clairac avaient payé leur tribut, un tribut dont on avait pu craindre, un moment, qu'il ne fut encore plus lourd.

Cachet de la Mairie de Saint-Pierre ;

Signatures :

Moynié Marcel, Maire, Conseiller Général 1^{er} ordre ; Auvergnon Emile, Roux Daniel, Galan Marcel, témoins.



Saint-Pierre-de-Clairac - Vue générale



Édition de la Maison Lafitte - Cliché Moulis, Agen



LE MIDI PITTORESQUE - St-PIERRE-de-CLAIRAC, canton de
(L.-et-G.) - *Vue Générale*

Phototypie A. Cavallé, L.

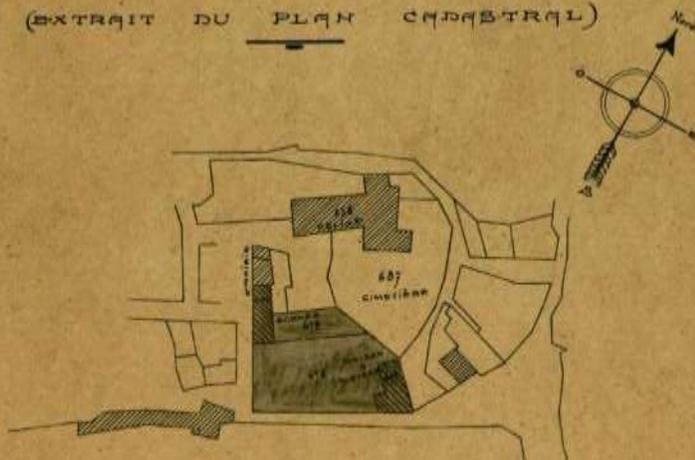


COMMUNE DE SAUVAGNAS

PROJET DE GROSSES RÉPARATIONS AUX
ÉCOLES DE SAUVAGNAS

PLAN TOPOGRAPHIQUE

(EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL)



DRESSÉ PAR L'ARCHITECTE SOUS-DIQUÉ
RICHARD, LE 17 JUILLET 1911

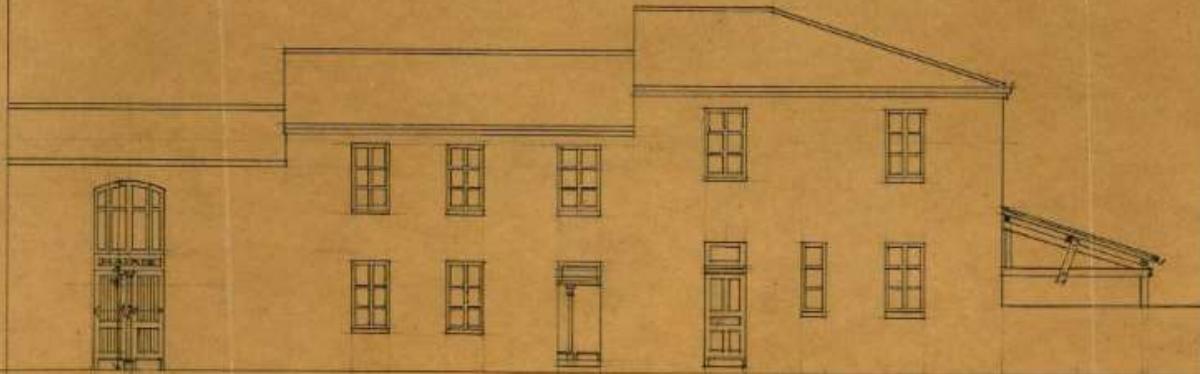
ÉCHELLE DE 0^m0008 p. Mètre



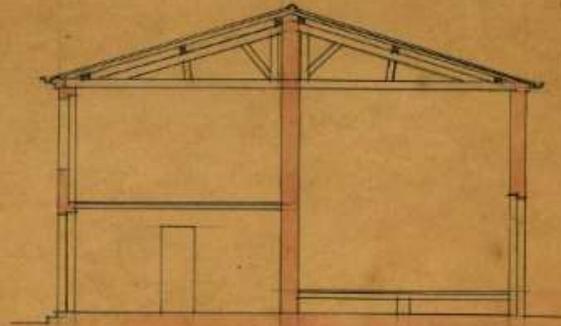
FONDS PAYEN

MAIRIE - ECOLES DE SAUVAGNAS.
PROJET DE GROSSES REPARATIONS.

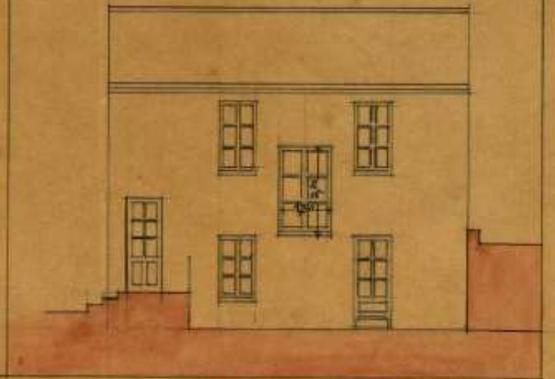
MAIRIE ET ECOLES
FACADE PRINCIPALE



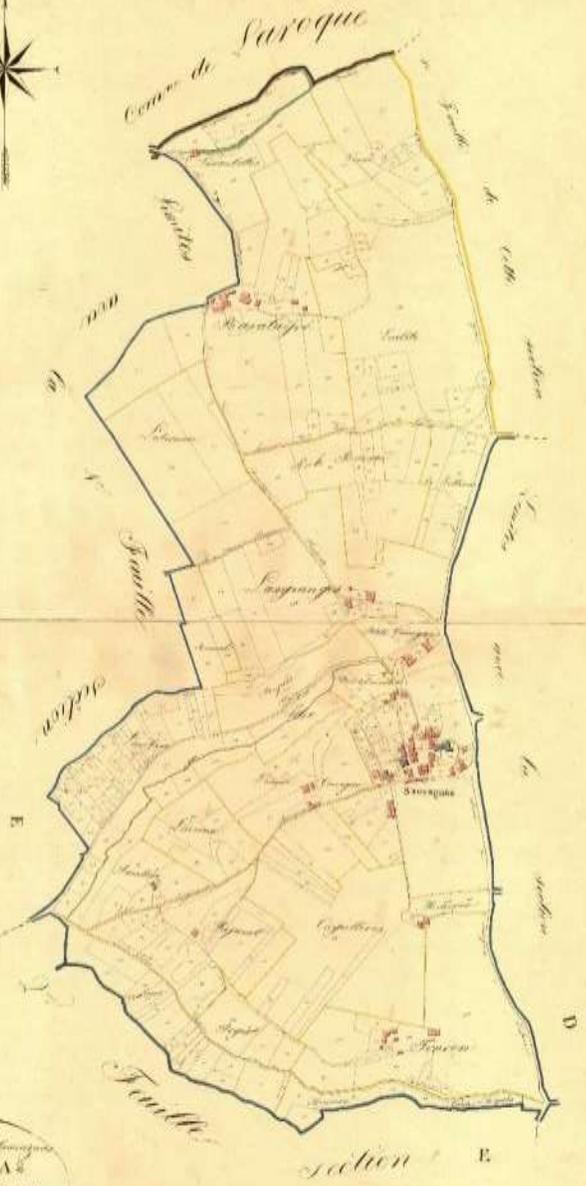
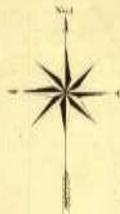
COUPE TRANSVERSALE
PAR L'ECOLE DE GARCONS



ECOLE DE GARCONS
FACADE POSTERIEURE



ECHELLE DE 0,01 p. METRE



47
 Commune de Sauvagnas
 Section A
SAUVAGNAS
 Le plan de Sauvagnas est divisé
 en 10 Sections
 Section A
 Section B
 Section C
 Section D
 Section E

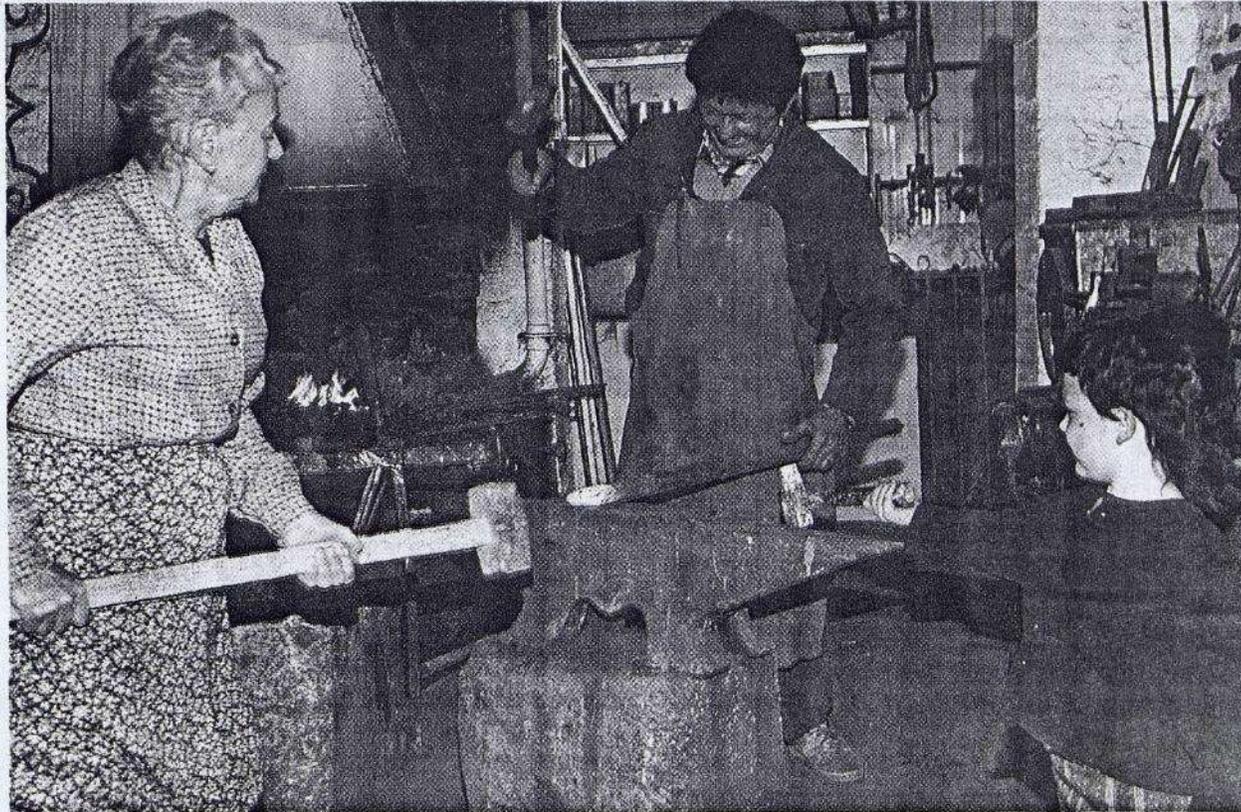
Echelle de 1:50,000

La forge renaît de ses cendres

Demain, au « Turrou », la forge de la famille Collié va reprendre du service. Grâce à Christian qui perpétue une tradition familiale qui remonte à 1886 et qui a généré quantité de souvenirs. Morceaux choisis de cette longue tranche de vie...

Christian, « tante Lucie » et Audrey (fille de Christian) ont retrouvé les gestes de leurs ancêtres à la forge du « Turrou ».

(Photo « La Dépêche », C. Bienvenu.)



L'odeur particulière du charbon de forge témoigne de la relance imminente de l'activité. Au « Turrou », dans la commune de Sauvagnas, Christian Collié, 35 ans, a décidé, dès demain, de relever un défi qui trouve ses origines à la fin du siècle dernier. En 1886 très exactement, lorsque Jules Collié, que tout le monde appelle ici Pépé Jules, le premier, s'attacha à la profession de forgeron. La forge familiale des Collié venait de voir le jour officiellement.

Aujourd'hui, avec Christian, nous en sommes à la quatrième génération et « tante Lucie » n'est pas avare de souvenirs qu'elle narre volontiers. « On ferrait les chevaux et les vaches par centaines à l'année », se

remémore-t-elle avant de prolonger ainsi son retour en arrière dans le temps : « Au coin de la cour, il y avait deux petits marronniers qui sont tombés en morceaux, voici une vingtaine d'années ». Le temps a fait son œuvre mais l'enseignement des Collié est toujours attaché aussi solidement au-dessus du portail d'entrée, pourtant...

De père en fils

Jules vécut jusqu'à l'âge respectable de 98 ans. Auparavant, il avait reçu le renfort de son fils Ludovic qui, la Grande Guerre terminée, abandonna le fusil et le masque à gaz pour empoigner masse et soufflet.

Après que Jules ait passé

le flambeau, Ludovic devait s'activer derrière la forge du « Turrou » jusqu'au début des années « 60 ». Puis ce fut au tour de son propre fils, Roger, de besogner dans ces mêmes lieux. Avec l'aide de son épouse Lucie (la mémoire vivante de cette forge) qui frappait le fer, peignait les pièces ou perçait « comme un seul homme » sans jamais rechigner au labeur.

Les l en 1974, un deuxième infarctus condamne Roger à l'inactivité professionnelle.

La forge, pour autant, ne va pas s'éteindre même si la chaîne familiale des Collié va se distendre quelque peu. Au niveau traditions professionnelles s'entend.

Durant plusieurs années, le

nom de Quargentan va remplacer celui des Collié. En effet, Jacques Quargentan, devenu locataire de la forge du « Turrou » assura la transition avec, à ses côtés, un certain Christian Collié qui, le CAP d'électromécanique en poche, s'orienta vers la forge et le soufflet. Histoire de rester dans les traces de Pépé Jules, Ludovic et Roger...

Avec les grandes surfaces

Aujourd'hui, Christian Collié se retrouve seul maître à bord. Après avoir fait renaître de ses cendres la forge de Sauvagnas qui a vu, au fil des ans, son activité se transformer radicalement.

« De nos jours, on travaille

beaucoup avec les grandes surfaces au niveau de la serrurerie », relève Christian Collié qui ajoute : « Je vais essayer de me refaire une clientèle, dans le monde agricole notamment et au niveau du travail spécifique du fer forgé ».

Christian Collié, père de trois

filles (peut-on être forgeronne ? va être secondé dans ses tâches quotidiennes par Jean Pierre Cat. Il y a trois ans la forge employait cinq personnes.

Autres temps, autres mœurs...

J.-P. LAULAN

Le bain dominical de Ludovic !

C'est la « tante Lucie » qui raconte l'anecdote : « Chaque dimanche matin, Ludovic avait pris pour habitude de se rendre à la forge afin de mettre à chauffer un fer durant plusieurs minutes. Une fois cette opération terminée, il se servait du fer rougi pour le placer dans une bassine métallique remplie d'eau et prendre un long bain de pied. Une opération qu'il renouvelait chaque dimanche matin ».

Une manière peu habituelle, vous en conviendrez, de se soulager les pieds !

Entre cantine et clocher

VOICI LA GRAND-MÈRE DU VILLAGE



SUR les dix-sept élèves de la classe unique assurée par M^{me} Rapin (« Madame » pour M^{me} Pommès qui ne reçoit de consignes ou de recommandation que de l'institutrice), dix-sept sont demi-pensionnaires. Ils prennent leur repas, en compagnie de la « maîtresse » dans une vaste pièce dont les immenses baies ouvrent directement sur la campagne. Rien du réfectoire - tout de la salle à manger d'une famille nombreuse. Avec tout juste ce qu'il

faut de discipline, les filles à une table, les garçons à l'autre, pour que les déjeuners de ces gosses de paysans, en pleine santé et toujours d'appétit, ne ressemblent pas trop, au repas des fauves dans une ménagerie. La cantinière tient à l'œil tout son petit monde. Le fait d'avoir eu à la même table ou connu alors qu'elle était femme de service, nombre de parents des gosses d'aujourd'hui, lui confère une autorité de grand-mère. Elle est respectée.

Et en plus elle sourit

« En plus, vous disent les gamins pour expliquer l'admiration que leur inspire la vieille cantinière », M^{me} Pommès, dans le village elle fait aussi beaucoup d'autres choses... C'est elle qui sonne les cloches... »

Une vieille toquante est posée sur la table, près de la cuisine au bois, qui « tient » les plats au chaud. A midi moins trois très exactement, M^{me} Pommès jette un coup d'œil à la montre. Elle ôte le tablier qu'elle avait passé sur sa robe en vichy et abandonne sa cuisine, par une porte qui donne juste devant celle du clocher.

L'angélus

Sonneuse de cloche avant d'avoir été cantinière, M^{me} Pommès est, depuis plus de cinquante ans responsable de cette importante mission dans la commune. Le cumul des deux fonctions n'a semblé-lui

jamais soulevé de problème. M^{me} Pommès qui est tout simplement consciencieuse, sert avec le même zèle les intérêts de la paroisse et ceux de l'école publique.

« Remarquez, continue-t-elle, aujourd'hui je ne sonne plus comme autrefois. La mode a changé. Avant, je sonnais l'angélus, matin, midi et soir. Maintenant, je ne sonne plus qu'à midi. En même temps, j'annonce la fin de la classe et l'heure de manger. Pour le reste, comme personne ne m'a jamais rien demandé, je me suis arrêtée un jour. Et depuis c'est comme ça. Mais, pour les morts, à pas de problème, je les sonne tous. On vient toujours me prévenir... »

Méfiance

C'est elle qu'on demande également pour visiter la très belle église (ex-romane) de cette fort ancienne paroisse de l'Agénais ayant vécu avec les Templiers, un moyennage mouvementé jonché de cadavres. A l'histoire locale, la conser-

vous alertes. Et, elle a tellement gardé le goût qu'elle n'hésite pas à gourmander, sans crainte de se voir infliger un démenti, le gastronomique en culotte courte, qui ose réclamer (en plus), une pincée de sel.

« Non, mais, des fois. Et tu ne voudrais tout de même pas dire que je ne sais plus faire la cuisine... »

En réalité, lorsqu'ils ne cherchent pas à provoquer, par jeu, la réaction attendue de M^{me} Pommès, qu'ils adorent, les écoliers de Sauvagnas disent tout le contraire.

Dans cette commune, à l'inverse de ce qui se passe la plupart du temps, lorsqu'un parent promet de retenir son enfant à déjeuner à la maison, c'est qu'il a pris la décision de lui infliger une punition.



qu'elle s'est aménagée quelque part dans le clocher, pour conserver un œil sur le patrimoine placé sous sa garde. Avec l'âge, on devient méfiant. M^{me} Pommès ne dissimule pas qu'elle l'est, même à propos de ces « trucs pour conserver la parole », « et qui me dit que vous n'en avez pas un vous qui voulez me faire parler... »

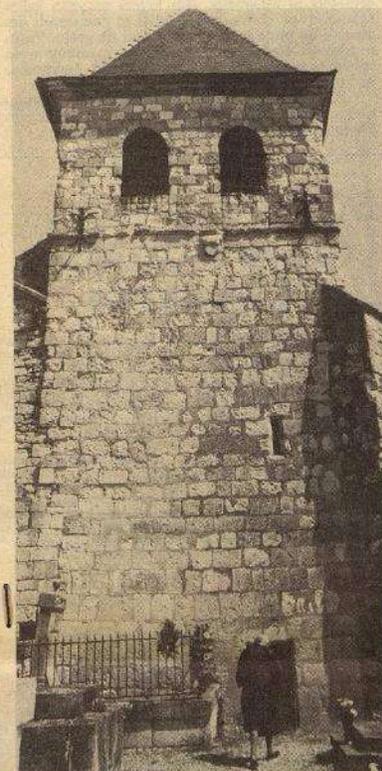
En fait, depuis qu'elle sait que les parents d'élèves et la municipalité vont lui remettre cet après-midi, la médaille d'honneur communale, elle vit encore davantage repliée entre ses cloches et son fourneau.

Hubert BARAT.

L'E.S.O.A.T. OFFRE UNE T.V.

Cet après-midi, tandis que M^{me} Pommès sera fêtée par tout le village, à l'occasion de la remise de sa décoration, une équipe de techniciens militaires de l'école des transmissions, mobilisée par le colonel Roussin, chef d'état-major, procédera à l'installation d'un récepteur de télévision, au domicile de la vieille et dévouée cantinière.

C'est un cadeau. On sait en effet que les militaires agénais ont eu l'excellente et généreuse idée de remettre en état des postes de récupération, pour les offrir à des personnes du troisième âge, aux ressources modestes.



Le budget de la cantine

Comme probablement dans la plupart des cantines scolaires rurales, l'institutrice, M^{me} Rapin, qui gère le budget de celle de Sauvagnas fait face, avec des moyens extrêmement réduits. Pour l'année, la subvention municipale est de 4 000 francs, une somme modeste incontestablement, mais proportionnelle aux fort modestes ressources de la commune.

Les repas sont soumis à deux tarifs : 4 francs et 3,50 F. La réduction est consentie aux parents des agriculteurs le plus souvent qui participent aux frais en fournissant des produits de leur exploitation comme les légumes, la viande, mais aussi le bois pour alimenter les fourneaux de M^{me} Pommès.



Ces villages qui ont des hauts et des bas...

Sud ouest
5 août 1970

Sauvagnas rêve de devenir un vrai village

« Sauvagnas ? C'est facile. Vous prenez la route de Cahors, ensuite la route sur votre droite, là où il y a un panneau indicateur... Vous ne pouvez pas vous tromper... » Pour ma part, il en a été autrement. Après avoir manqué cette lumineuse route, je me suis retrouvé à Lacardayre. Demi-tour, accélérateur... Voici enfin ce chemin. Étroit et serpenteant à travers le coteau, il m'a conduit, après avoir traversé un semi-plateau parsemé de maisons, en face d'un autre panneau indicateur : « La Suiwetar ».

Pas de bourg

Sauvagnas, je l'avais traversé sous le voûte. Car, d'une part, il ne possède pas de plaque indicatrice à son entrée et,

d'autre part, ce n'est pas un bourg, mais des demeures disséminées à travers les champs de blé et de maïs. Comme des timides, il semble qu'elles n'aient pas osé se rap-

procher les unes des autres. Pourtant dans cette commune de quelque 300 habitants, il y a bien un lieu-dit « Sauvagnas ». Plusieurs maisons blotties auprès d'une remarquable église du XII^e siècle, restaurée, avec une cloche datant de 1792. Sauvagnas pourrait même avoir chez lui un monument religieux encore plus précieux. En effet, une chapelle se trouvant sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle fut détruite inconsidérément. Et à Roudouloux sur la voie romaine Agen-Cahors, on a aussi trouvé une borne militaire, Sauvagnas l'offrit au Musée d' Agen.

« Un village vacances ? »

Si tant d'éléments historiques marquent le passé de Sauvagnas, c'est peut-être parce que son calme et son côté pittoresque avaient attiré pèlerins et guerriers. Car, le petit village, seulement à une dizaine de kilomètres d' Agen, est un lieu de repos rêvé pour le samedi. Grand air, espace, le seul bruit des tracteurs qui, parfois, viennent tourner presqu' sur les percours. « Un village de vacances ». A Sauvagnas on y songe véritablement, que ce soit M. Guy Dégas, maire, ou M. Estrade, épicier. La municipalité étudie même un véritable programme d'expansion qui comprend des objectifs audacieux : implanter une petite industrie, une maison de retraite, favoriser la construction. Les habitants trouveraient ainsi de nouveaux emplois et Sauvagnas, au lieu de se dépeupler, connaîtrait le printemps et deviendrait un vrai village.

Mais l'obstacle est toujours le même. Où trouver les fonds nécessaires ?

« Quel budget pouvons nous avoir, nous a dit M. Dégas, avec une agriculture qui se meurt. Les exploitants ne manquent pas de courage. Mais ils sont victimes de la situation actuelle, avec des exploitations de 15 à 20 hectares. Ils ne peuvent pas se moderniser. Les



jeunes s'en vont après leurs études. Il ne reste que les vieux avec une retraite dérisoire... »

L'espoir du forgeron

Près d' Agen, mais isolé dans un paysage de coteaux, de routes, de vallées pittoresques où l'on peut saquiner l'écrivain ou la traite, le village champêtre ressent avec une extrême acuité les conséquences de l'exode. Pourtant, M. Estrade préfère vivre là qu'en ville. Agen n'est pas loin, et par ses commerces en tournée, vient même à Sauvagnas. Des exploitations disparaissent, mais les fermes sont rachetées et deviennent des résidences secondaires. A l'école, les effectifs peuvent ainsi se maintenir à une trentaine d'enfants. « Cependant l'animation n'est pas la même », constate avec regrets M. Estrade.

Malgré ses problèmes, Sauvagnas vit, entre les maisons, les bûches dorées, les moissonneuses sont à l'œuvre. En bas, dans la vallée, auprès de la route de Cahors, cela ne déplaît pas

à M. Collie, forgeron-réparateur de machines agricoles, bien qu'il soit parfois surchargé de travail. Car le propriétaire de la machine en panne n'a qu'un seul désir : une réparation rapide pour revenir à la tâche le plus tôt possible. Et M. Collie, dont la famille n'a vu que des forgerons depuis 1878 doit réparer les machines agricoles de plusieurs communes voisines. Heureusement, il peut avoir un ouvrier. Et surtout de l'espoir. Son fils adolescent René, a décidé de continuer la forge, le zamboni, le bouillon ça lui plaît. Alors M. Collie continue de frapper avec la même énergie sur son enclume.

Tels sont les secrets que nous a laissés entrevoir Sauvagnas. Mais dans ses vieilles bâtisses, ses forêts, ses rivières, ses rues étroites, ses maisons au milieu des champs il en a bien d'autres.

Donc, ne manquez pas cette nuit un de ces week-ends...

G. G.



M. Collie, forgeron - réparateur de machines agricoles, a beaucoup de travail.



Les chemins du silence et du calme.

Etat des qui sont ramassés
 le mois de l'Anvers mil sept cents
 quatorze et ce dans la paroisse de
 Sauvignas le memes depuis lettres precedents
 aux fins de faire refondre une des petites
 cloches de l'eglise de Sauvignas avec le
 nom, que les sommes que chaque paroisse
 a donné

| | |
|---|--|
| Premierement monsieur Cordes dix liures | 10 ^l |
| mademoiselle de labouroux cinquante sols | 2 ^l 10 ^s |
| mon de ridon trente un sol | 1 ^l 11 ^s |
| lacassaigne huit sols | 0 ^l 8 ^s |
| bernadine neuf sols neuf deniers | 0 ^l 9 ^s 9 ^d |
| le metair a m. lagarrigue dix sols | 0 ^l 10 ^s |
| le faure de bignat cinq sols | 0 ^l 5 ^s |
| le metair a m. lasgranges dix sols | 0 ^l 10 ^s |
| amoureux jurat vingt sols | 1 ^l |
| creppignon quatre sols | 0 ^l 4 ^s |
| mon lasgranges vingt quatre sols quatre deniers | 1 ^l 0 ^s 4 ^d |
| caurade layne huit sols | 0 ^l 8 ^s |
| le metair a messieurs de lalande huit sols | 0 ^l 8 ^s |
| musel Andre deux sols | 0 ^l 2 ^s |
| gayraud jurat trente sols | 1 ^l 10 ^s |
| gayraud ieune six sols | 0 ^l 6 ^s |
| fricane quatre sols neuf deniers | 0 ^l 4 ^s 9 ^d |
| le metair du baratayre sept sols | 0 ^l 7 ^s |
| peleran quatre sols | 0 ^l 4 ^s |
| autre peleran quatre sols | 0 ^l 4 ^s |
| vandane deux sols | 0 ^l 2 ^s |
| le couple de vandane huit sols | 0 ^l 8 ^s |
| flouret deux sols | 0 ^l 2 ^s |

| | |
|--|--|
| le tierceran de laurtes quatre sols | 4 ^l |
| becadel dix huit sols | 1 ^l 18 ^s |
| laurens tailleur dix sols | 0 ^l 10 ^s |
| bernard layne dix sols | 0 ^l 10 ^s |
| laurent layne quinze sols | 0 ^l 15 ^s |
| raymond layne deux sols | 0 ^l 2 ^s |
| laurens vingt sols | 2 ^l |
| brison de casulenes cinq sols | 0 ^l 5 ^s |
| la plante cinq sols | 0 ^l 5 ^s |
| salguere dix sols | 0 ^l 10 ^s |
| royce quatre sols | 0 ^l 4 ^s |
| becadels du bruellet quarante huit sols | 2 ^l 8 ^s 8 ^d |
| la veuve damouroux du bruellet deux sols | 0 ^l 2 ^s |
| quiserion dix sols | 0 ^l 10 ^s |
| fontanier aynes dix sols | 0 ^l 10 ^s |
| la fontaine cinq sols | 0 ^l 5 ^s |
| salbes dix sols | 0 ^l 10 ^s |
| la veuve damouroux deux sols | 0 ^l 2 ^s |
| rompignie dix sols | 0 ^l 10 ^s |
| m. fontane trente sols | 1 ^l 10 ^s |
| antoine beriat neuf sols neuf deniers | 0 ^l 9 ^s 9 ^d |
| la veuve becaure six sols | 0 ^l 6 ^s |
| burton des termes deux sols six deniers | 0 ^l 2 ^s 6 ^d |
| jean des termes vingt sols | 1 ^l |
| la naye du fusel vingt sols | 1 ^l |
| la naye des termes vingt sols | 1 ^l |
| peset des termes six sols | 0 ^l 6 ^s |
| Beaupied dix sols | 0 ^l 10 ^s |
| bradellan deux sols six deniers | 0 ^l 2 ^s 6 ^d |

Libre de la paroisse de Sauvignas

| | |
|---|----------|
| Cardayre cinq sols | 0805 |
| nouvel bijou dix sols | 0810 |
| maururas jeune neuf sols neuf | 0809 1/2 |
| patou dix sols | 0810 |
| lasbarnadettes douze sols | 0812 |
| Bentouse trois sols | 0803 |
| antonio chapier huit sols | 0808 |
| Jean Soler quatre sols six deniers | 0804 1/2 |
| guithamurat Neuf sols neuf deniers | 0809 1/2 |
| maururas vieux quatre sols | 0804 |
| bradafels Carrel quatorze sols | 0814 |
| quiere jongignies vingt sols | 18 |
| retourgal huit sols | 0808 |
| Jean jongignies maffy neuf sols neuf deniers | 0809 1/2 |
| m. amoureux page trente sols | 1800 |
| jongignies fanquette vingt sols | 1800 |
| fidel quinze sols | 0815 |
| cuquere cinq sols | 0805 |
| salbes de Brunot deux sols | 0802 |
| salquere jeune cinq sols trois deniers | 0803 1/2 |
| le metier de Caser cinq sols | 0805 |
| la veule de rocher un sol | 0801 |
| mon jagarrigue vingt quatre sols quatre deniers | 1804 1/2 |
| le metier a m' albenque quatre sols | 0804 |
| Carion sept sols six deniers | 0807 1/2 |
| soviere un sol | 18 |

Admettre les trois pages montent
 cinquante cinq livres quinze sols
 trois deniers Ca. quatre six deniers
 mil sept cents quatre toises - le pour
 ce qui regarde la quote de la pinte de la clo
 Lauret curé des fauxvignes

quest tout l'argent qui rest ramasse par
 les marguilliers suivant ce qui a été
 exactement examiné, toutes lesquelles sommes
 ont été données par les paroissiens sans ennet
 conte de ce qu'ils peuvent devoir a l'église
 d'ailleurs. lequel argent a été employé
 a la fonte de lad. cloche comme il paroit
 au liure de la depence et qui ne pas été
 suffisante pour subvenir aux frais de fonte
 et qui a été supplée d'ailleurs par mes fr
 paroit au même liure de depense
 Lauret curé des fauxvignes

Continuation de compte
 du conseil

Le vingt sixieme mars mil sept
 cent quatre dix huit
 lausade marguillier subastien notre
 name de pitie quatre livres quatre sols
 neuf deniers, 4804
 plus ay vendue un sac froment
 de cho grand dubastien St saluy pour
 neuf livres douze sols 9812
 flamme dans la maison qui est
 le vingt cinquieme du mois de
 mill mil sept cent quatre
 Lauret curé des fauxvignes

LE MIDI PITTORESQUE - SAUVAGNAS, *canton de Laroque (L.-et-G.)*
Vue Générale

Phototypie A. Cavaillé, Laroque



Le nom de cette Communauté était déjà cité en 1235. SAUVAGNAS
reçut des Coutumes en 1264. A appartenu aux Hospitaliers qui y con-
struisirent un Château dont il ne reste que des ruines

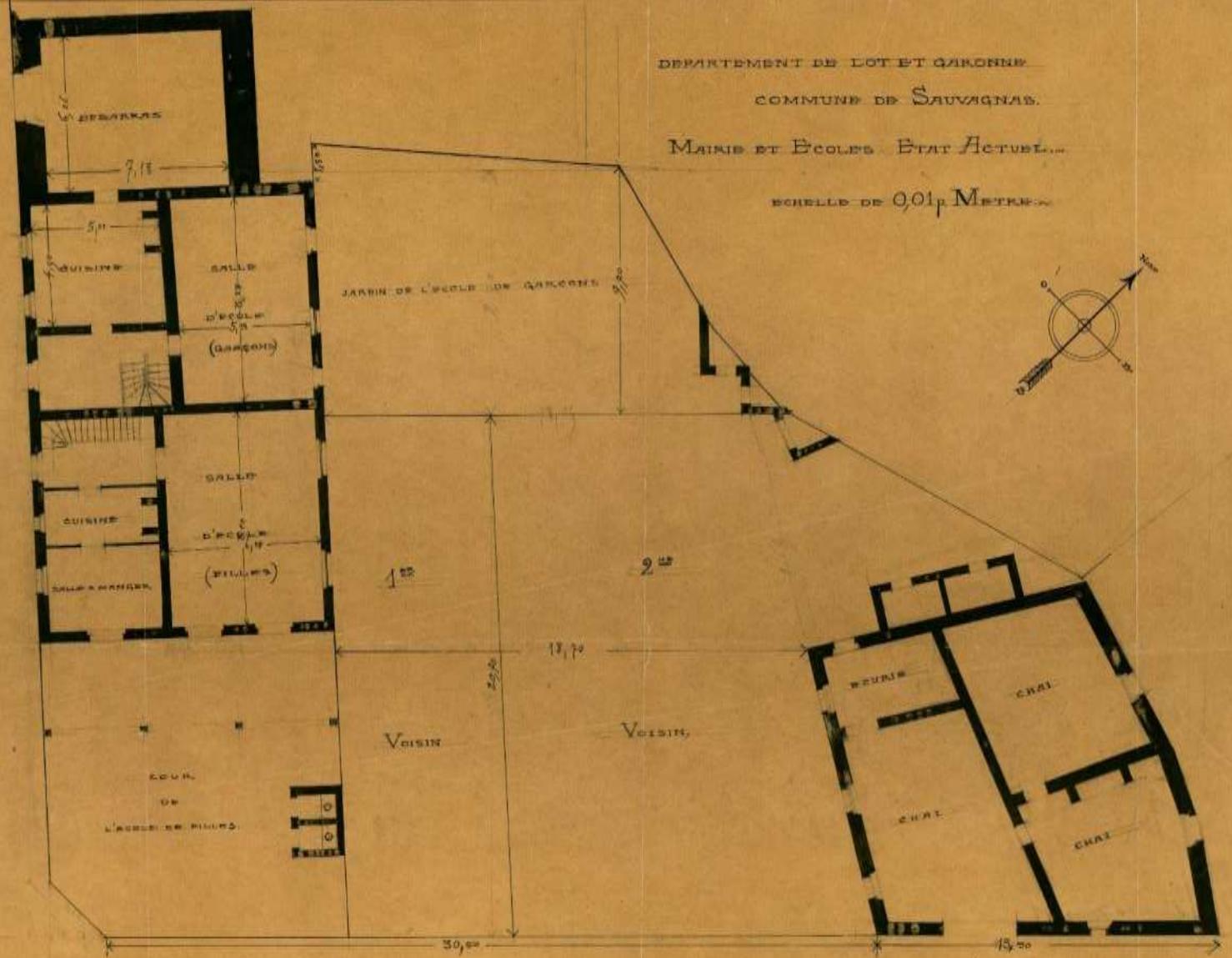
FONDS PAYEN

DEPARTEMENT DE LOT ET GARONNE

COMMUNE DE SAUVIGNAS.

MAIRIE ET ECOLES ETAT ACTUEL...

ECHELLE DE 0,01^r METRE.



PROJET DE CONSTRUCTION

D'UN

PONT

SUSPENDU SUR LA GARONNE

A SAUVETERRE,

En remplacement du Bac.

ENQUÊTE PRÉALABLE.

Arrêté du 2 Juin 1854.

Nous, **PREFET** du département de Lot-et-Garonne, Officier de la Légion d'Honneur;

Vu les pièces de l'avant-projet dressé par M. l'ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, pour la construction d'un Pont Suspendu sur la Garonne, à Sauveterre;

Vu le décret de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 21 mai dernier;

Vu l'art. 5 de la loi du 5 mai 1841, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, et l'ordonnance royale du 18 février 1854, sur les enquêtes administratives;

ARRÊTONS :

Art. 1. Le projet de construction d'un Pont Suspendu sur la Garonne, à Sauveterre, sera soumis à une enquête simultanément ouverte dans les communes de Sauveterre et de Lafon, situées dans l'arrondissement d'Agon, selon les dispositions suivantes.

Art. 2. Les pièces de l'avant-projet, rédigées en double dans cet objet, seront déposées à la mairie de l'une et de l'autre commune, durant un délai de 30 jours, au registre destiné à recevoir les réclamations et observations auxquelles pourra donner lieu le projet, sous, en même temps, ouvrir dans chacune des deux mairies, où toutes personnes pendant ledit délai, seront, tous les jours, aux heures ordinaires de bureau, les jours de dimanche et de fête exceptés, admises à prendre connaissance des pièces et à faire consignar ou annexer aux registres ouverts à cet effet, leurs dires et observations.

Art. 3. Le délai prescrit par l'article précédent courra depuis et non compris le jour de l'affiche du présent arrêté, tant à la porte principale de la Mairie qu'à celle de l'Eglise des communes ci-dessus désignées. A cet effet, MM. les Maires certifieront cette affiche sur l'un des exemplaires de cet arrêté, qu'ils publieront, en outre, à son de trompe ou de caisse, aux lieux accoutumés dans leurs communes.

Art. 4. Après l'expiration du délai ci-dessus fixé, une commission d'enquête se réunira, sur notre convocation, à Agon, dans

l'une des salles de l'Hôtel de la Préfecture, pour examiner les observations consignées au sujet des registres d'enquête, entendre MM. les Ingénieurs, recueillir les renseignements dont elle croira avoir besoin, et donner son avis motivé tant sur l'utilité de l'entreprise que sur les questions qui pourraient lui être posées par l'administration. Dans cet objet, MM. les Maires auront soin de nous adresser immédiatement après l'expiration du délai prescrit et la clôture des registres, les pièces du projet, ces mêmes registres, les documents y annexés, et leurs certificats constatant l'accomplissement de l'art. 5 ci-dessus.

Art. 5. Sont nommés membres de la commission d'enquête :

- MM. Leuz, procureur-général près la cour royale, *Président*;
- Le Comte de Bessons, maire d'Agon;
- Beyens, conseiller à la cour royale;
- De Sèze, conseiller à la cour royale;
- Roger, président de chambre à la cour royale;
- Rez, maire de Sauveterre;
- Berroy, maire de Lafon.

Art. 6. Le présent arrêté sera imprimé en plard et affiché dans les diverses communes de l'arrondissement d'Agon, susceptibles d'avoir un intérêt quelconque au projet proposé; un exemplaire en sera adressé à chacun des membres de la commission.

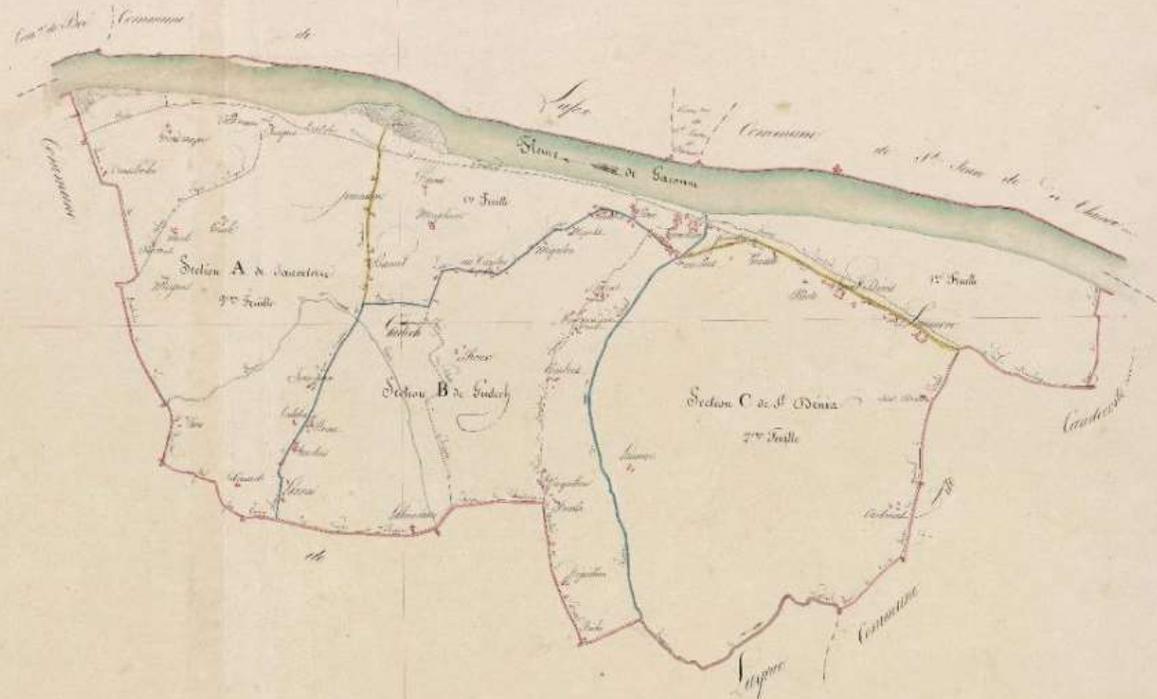
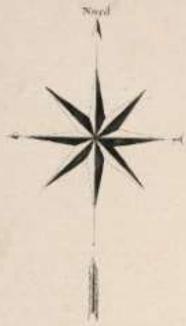
MM. les Maires de Sauveterre et de Lafon demeurent, chacun en ce qui le concerne, chargés de l'exécution de cet arrêté.

Fait à Agon, en l'Hôtel de la Préfecture, le jour, mois et an susdits.

Pour le Préfet ou surseint :

Le Conseiller de Préfecture Secrétaire-Général, délégué,

ALQUIÉ.



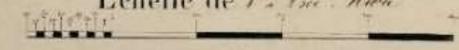
Echelle de 1 à 2000 Toises



Carte de Sauveterre
de la Commune de Sauveterre de la Commune de
SAUVETERRE.
L'Administration de Sauveterre de la Commune de Sauveterre
a l'honneur de vous adresser cette Carte de Sauveterre
qui a été dressée par le Cadastre de Sauveterre de la Commune de Sauveterre
le 15 Mars 1808.
L'Administration de Sauveterre de la Commune de Sauveterre
a l'honneur de vous adresser cette Carte de Sauveterre
qui a été dressée par le Cadastre de Sauveterre de la Commune de Sauveterre
le 15 Mars 1808.



Echelle de 1:25000



Commune de Sauveterre
Secteur A
SAUVETERRE
Les deux feuilles 8 et 9
ont été levées par M. B. Bagnard
le 10 Mars 1850



La commune a gardé sa tradition dans cette plaine alluviale de la Garonne où les agriculteurs plantent et se soucient.



Les petits de l'école maternelle à l'heure de la récréation.

La vie des communes ■ Sauveterre-Saint-Denis

Revitaliser le bourg

Des logements et un commerce sont prévus autour de la place de Solguc, à Sauveterre-Saint-Denis, ce qui est un bon début pour revitaliser le bourg, un projet qui tient à cœur à l'équipe municipale.

L'office départemental d'ATEM qui est propriétaire d'une maison dans le village, y aménage trois logements, ce qui permettra de satisfaire la demande en matière de location.

Avec la réhabilitation de l'immeuble proche de là que la commune a récupéré et qui abritait l'ex-cadé de l'Union, on prévoit trois appartements supplémentaires qui seront proposés, soit six au total, disponibles dans les prochains mois. Cela sous-entend la venue de nouveaux foyers à Sauveterre-Saint-Denis, ce qui réjouit le maire, Edmond Turron et les élus du conseil. La municipalité travaille, en fonction de ses moyens, à apporter un plus à la commune et les équipements qu'utilisent ses habitants. C'est ainsi qu'elle a consenti un effort important en direction de l'école en associant une maternelle, il y a quatre ans environ, aux classes primaires et ce, grâce à

l'association de l'inspection académique. L'accueil des petits, dès deux ans, est une formule appréciée des mamans, les enfants suivent ensuite leur scolarité sur place. Sans un groupe scolaire vivant, il n'y a pas de village vivant. Ils sont une quarantaine, petits et grands, à la fréquentation à Sauveterre.

COMMERCE

La redynamisation du bourg passe aussi par le commerce, après l'échec du marché rural, à l'instar de ce qui se passe, on était à la recherche d'une nouvelle formule. L'opportunité s'est présentée avec l'intermarché qui ouvrira prochainement un relais des Mousquetaires dans une partie de l'ex-cadé de l'Union et dont les prix pourront soutenir la comparaison avec d'autres. Cette enseigne qui, depuis les nombreux fermetures, combats un manque, est la bienvenue et on y trouvera de l'épicerie, de la viande, un dépôt de pain, les

journaux, tabac et cigares, etc.

Les projets ? Ils concernent surtout des travaux d'entretien et d'entretien, comme l'explique le maire : « Nous allons continuer l'aménagement des trottoirs le long de la départementale 308 ; nous allons approuver l'ensemble de la mairie ; doter le parking du cimetière... »

Ces petites touches vont à venir à l'intérêt général.

Avec 425 habitants, Sauveterre-Saint-Denis maintient le cap de sa population, les chiffres seraient même en légère progression. A la tête de la mairie depuis 1977 (il est au conseil depuis 1971), Edmond Turron a osé parler, en son temps, de la construction d'un nouveau pont mais le dossier est tombé aux oubliettes.

Pour les usagers qui veulent rejoindre la RN 113, l'actuel rempli son office sans état d'âme... Il coulera encore

beaucoup d'eau par ici avant que ce projet ne s'engage.

A un quart d'heure d'Agen, à une dizaine de kilomètres du chef-lieu, Sauveterre-Saint-Denis a conservé sa ruralité, il n'y a pas de terres laissées à l'abandon dans cette paisible plaine alluviale de la Garonne.

Sur ces sols fertiles, ces agriculteurs, de père en fils, y pratiquent les cultures légumières de plein champ et la polyculture.

Cette terre a prouvé dans le passé qu'elle savait être terre d'accueil, Sauveterre-Saint-Denis ayant hébergé, pendant la dernière guerre des familles lorraines, de Solguc, en exode dans le Sud-Ouest. Des lieux se sont créés et l'amitié se perpétue en fidélité avec cette page d'histoire dont une partie a été écrite en commun entre Sauveterre et Solguc, le village ami qui a donné le nom à une place.

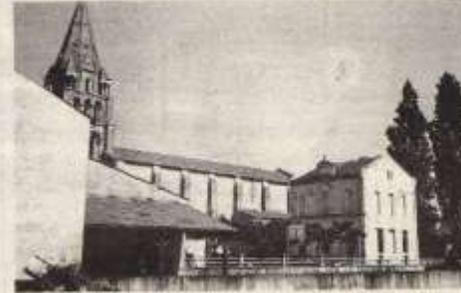
M.-F. Z.



La Départementale 308 qui conduit vers le pont suspendu.



Le maire, Edmond Turron, devant l'ex-cadé de l'Union dans lequel seront aménagés trois logements et un relais des Mousquetaires, au rez-de-chaussée.



Le bourg autour de son église et de son cadé.

Paris le Jeudi 2 août, 1832.

40

Monsieur,



Le charmant Sujet des Caprices traité dans la feuille
 de mardi 31 juillet de votre journal m'a donné l'idée
 de composer une polygraphie, pour votre entretien d'un
 savant bibliothécaire qui avait la singulière manie
 de jeter à terre les ouvrages autours quand il ne pouvait
 les entendre à sa fantaisie. Voyez, je vous prie, si l'écrit
 cette manière littéraire est digne de figurer au
~~est digne de figurer dans votre journal de Lot et Garonne~~
 si vous voudriez quelle soit insérée dans votre prochain
~~numéro de Lot et Garonne~~ ^{numéro} de Lot et Garonne
 numéros de Lot et Garonne, si vous voulez, mesurés, s'ils font
 qu'ils, les petits livres pour que je vous ai fait demander.
 Et croyez moi toujours votre dévoué serviteur

Jamais

5F1914



8010

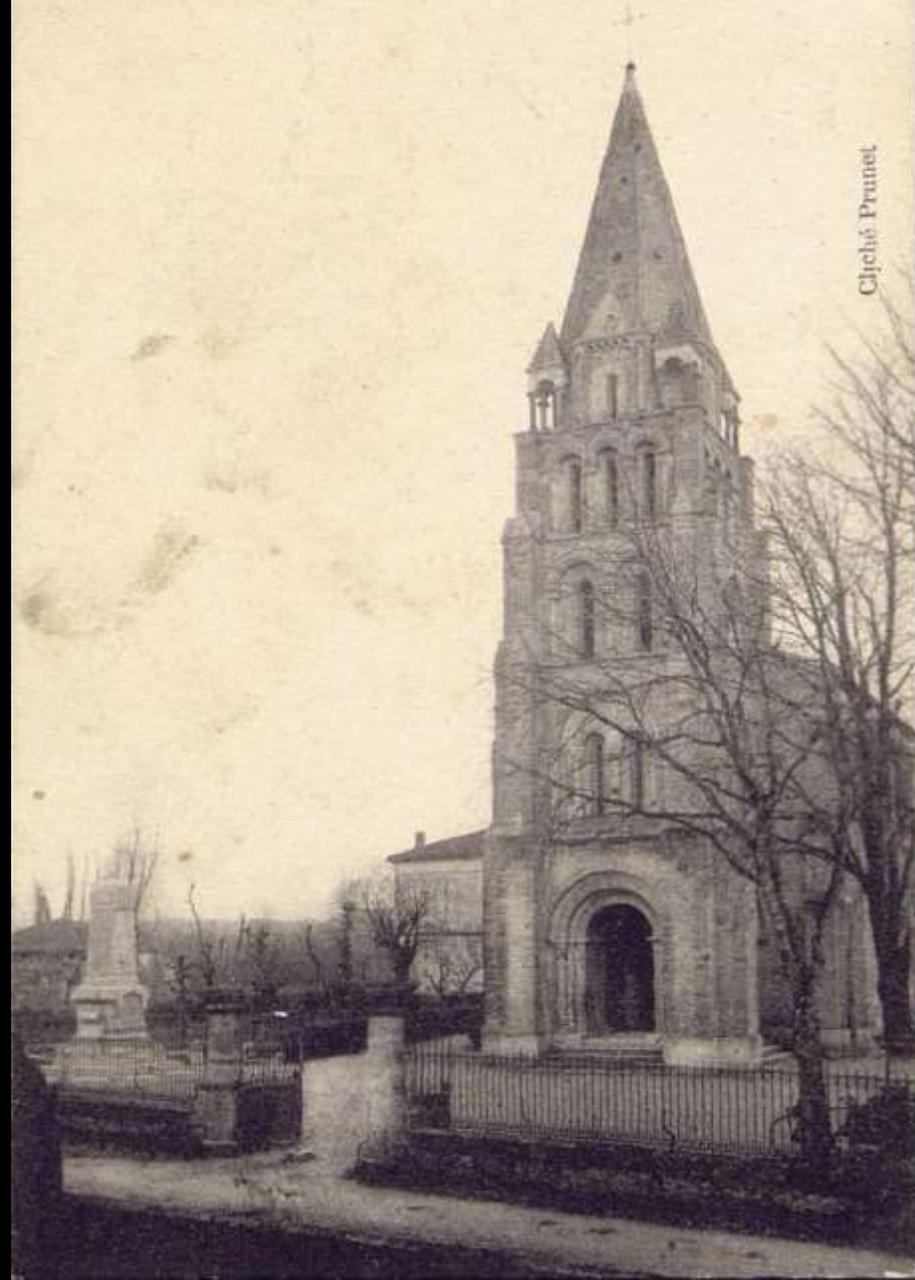
5F1915

POE



7Fi295_0001

SAUVETERRE-SAINT-DENIS (L.-et-G.)
L'Eglise et le Monument aux Morts



Cliché Prouzet

7Fi295_0002

SAUVETERRE. — Place et Promenade



Edit. Brias Sylvain Tabac

7Fi295_0003





7F1295 0005